Illinois U Library
France

16 MAI 1953

N° 396 - 100 FRANCS

ILLUSTRATION

LE MONDE ILLUSTRÉ

LA FÉE DE LA GLACE A PARIS

Depuis dix-sept ans Paris n'avait pas vu Sonj Henie. La célèbre pat neuse vient de faire s rentrée dans une éblouis sante revue ; sa grâce son aisance y triompher à la tête d'une troup anglo-américaine où n manquent pas les bon numéros.

PHOT. « FRANCE-ILLUSTRATION » (ROGER BOULET)

DANS CE UMÉRO

★

0.000 tonnes CAOUTCHOUC FLAMMES

S REPORTERS TAIENT LA !

★

E SUIS PRÊT REPARTIR »

DIT LE R. P. COYOS

ONNIER RAPATRIÉ DE CORÉE

Comité de Direction :
Président : Vincent DELPUECH.
Directeur : G. CAHEN-SALVADOR.
Administrateur : S.-M. QUILICI.

FRANCE-ILLUSTRATION MONDE ILLUSTRÉ
13, rue Saint-Georges

Publication hebdomadaire.
GEORGES OUDARD
Fondateur.

TÉL. Administration : TRUdaine 82-54
Rédaction : TRUdaine 78-47

TARIFS D'ABONNEMENT

Chèques postaux : PARIS 4670-19
Adresse télégraphique : ÉDIFRANCILUS

	FRANCE ET UNION FRANÇAISE			ÉTRANGER		
	ABONNEMENT N°1	ABONNEMENT N°2	ABONNEMENT N°3	ABONNEMENT N°1	ABONNEMENT N°2	ABONNEMENT N°3
Un an...	4.700	6.000	7.000	5.700	7.250	8.600
6 mois...	2.400	3.100	3.600	2.900	3.725	4.400

L'abonnement n° 1 donne droit à **49** numéros de **52** pages. Ce tirage comprend chaque semaine les mêmes pièces ou les mêmes romans que ceux édités dans notre Supplément théâtral et littéraire. **L'abonnement n° 2** est composé de **49** numéros de **44** pages (nouvelles, reportages, études) et, en outre, de **3** numéros spéciaux : **Noël, Printemps, Salon de l'Automobile. L'abonnement n° 3** comprend **49** numéros de **44** pages (informations, études, reportages), ainsi que **3** numéros spéciaux : **Noël, Printemps, Salon de l'Automobile** et également **24** numéros de notre Supplément théâtral et littéraire.

★

Le supplément théâtral et littéraire, en fascicule séparé, réservé aux seuls abonnés, paraît avec le 1er et le 3e numéro de chaque mois.

★

Les abonnements partent obligatoirement du 1er de chaque mois. — Les demandes de changement d'adresse devront être accompagnées de la dernière bande et de 20 fr. en timbres-poste. — Droits de reproduction pour le texte et les illustrations réservés pour tous pays. — Les manuscrits, insérés ou non, ne sont jamais rendus et ne peuvent faire l'objet d'une réclamation.

SES NUMÉROS SPÉCIAUX INCOMPARABLES

ABONNEZ-VOUS
A
France
ILLUSTRATION
LE MONDE ILLUSTRÉ
ABONNEZ VOS AMIS

SON SUPPLÉMENT LITTÉRAIRE THÉATRAL

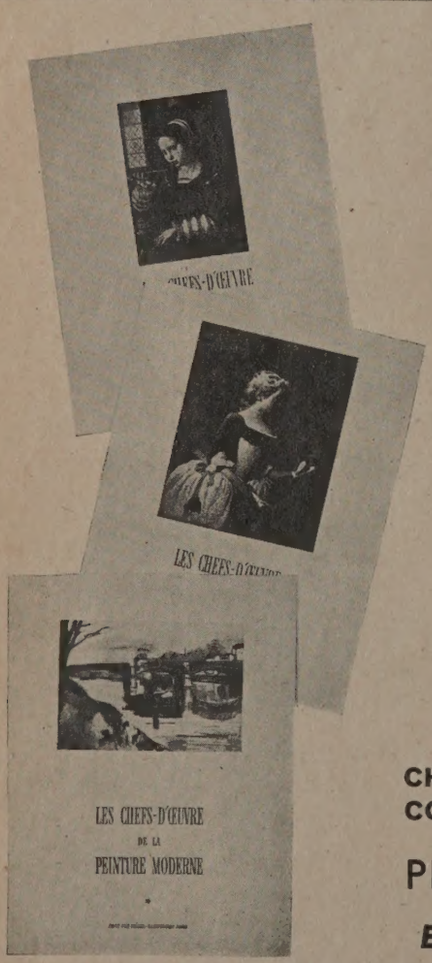

NOTRE NOUVELLE COLLECTION

“ *Sélections d'Art* ”

LES CHEFS-D'ŒUVRE DES MUSÉES DE BERLIN
Texte inédit d'André Chamson, conservateur du Musée des Beaux-Arts

LES CHEFS-D'ŒUVRE DE LA PEINTURE CLASSIQUE
Texte inédit de Waldemar George

CHEFS-D'ŒUVRE DE LA PEINTURE MODERNE
Texte inédit de Bernard Champigneulle

LE SIÈCLE DE LAURENT LE MAGNIFIQUE
Texte de Marcel Brion

déjà parus

CHACUN DE CES ALBUMS, LUXUEUSEMENT PRÉSENTÉ SOUS UNE COUVERTURE EN COULEURS, CONTIENT 18 PLANCHES EN HORS-TEXTE

PRIX : 1.800 FR. — POUR NOS ABONNÉS : 1.600 FR.

En vente à « France-Illustration » : 13, R. St-Georges - Paris IXe

pour vos vacances en

Italie...

ETÉ

ET

HIVER

à **SAN REMO**

*

Casino - Grand Jeux

Theatre - Art

Mondanité Night Clubs

Golf - Tennis

Yachting - Plages

Piscines

.. choisissez la Riviera des fleurs.

"Riviera dei fiori"

SAN REMO

VENTIMIGLIA - BORDIGHERA - ALASSIO

OSPEDALETTI - DIANO MARINA - IMPERIA

En toute saison un coin de Paradis sur la Méditerranée

Renseignements :

OFFICE NATIONAL ITALIEN DE TOURISME (E.N.I.T.)

Paris - 23, Rue de la Paix · Nice - 14, Avenue de Verdun

Marseille, c/o Chambre de Commerce Italienne - 2 Rue Fernand Pauriol

ENTE PROVINCIALE PER IL TURISMO - IMPERIA

AZIENDA DI SOGGIORNO E TURISMO - SAN REMO

et toutes les agences de voyages.

PENTECOTE à DEAUVILLE

Saison
jusqu'à fin octobre

La grande plage française

•

3 Palaces
NORMANDY HOTEL
ROYAL HOTEL
HOTEL DU GOLF

•

Iode à profusion
Compétitions
de GOLF et de TENNIS

•

GALAS AUX AMBASSADEURS

•

ROULETTE
30 et 40
BACCARA

•

A 2 heures de Paris
par la route
ou le rail

Le Casino et ses jardins fleuris.

DE PENTECOTE
A OCTOBRE

LA BAULE

La plage élégante de l'Atlantique **(BRETAGNE)**

HERMITAGE HOTEL
CASTEL MARIE-LOUISE

•

COUPE D'OR
DE TENNIS ET DE GOLF
CONCOURS HIPPIQUE
20 CLUBS DE SPORT
SUR LA PLAGE
RALLYE AUTOMOBILE
DES CAPITALES

•

PREMIÈRES THÉATRALES
ET CINÉMATOGRAPHIQUES

•

GALAS AU CASINO

•

PAR AIR FRANCE
SERVICES AVEC
LONDRES
MANCHESTER - BIRMINGHAM
PARIS
ET L'AFRIQUE DU NORD

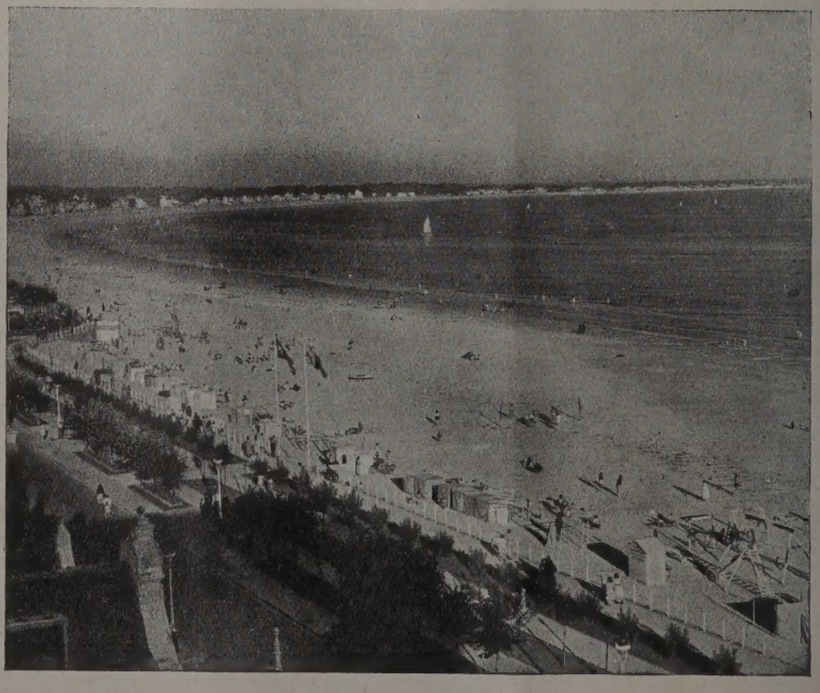

Vue générale de la plage.

9e ANNÉE — NUMÉRO 396

France
ILLUSTRATION
LE MONDE ILLUSTRÉ

16 MAI 1953

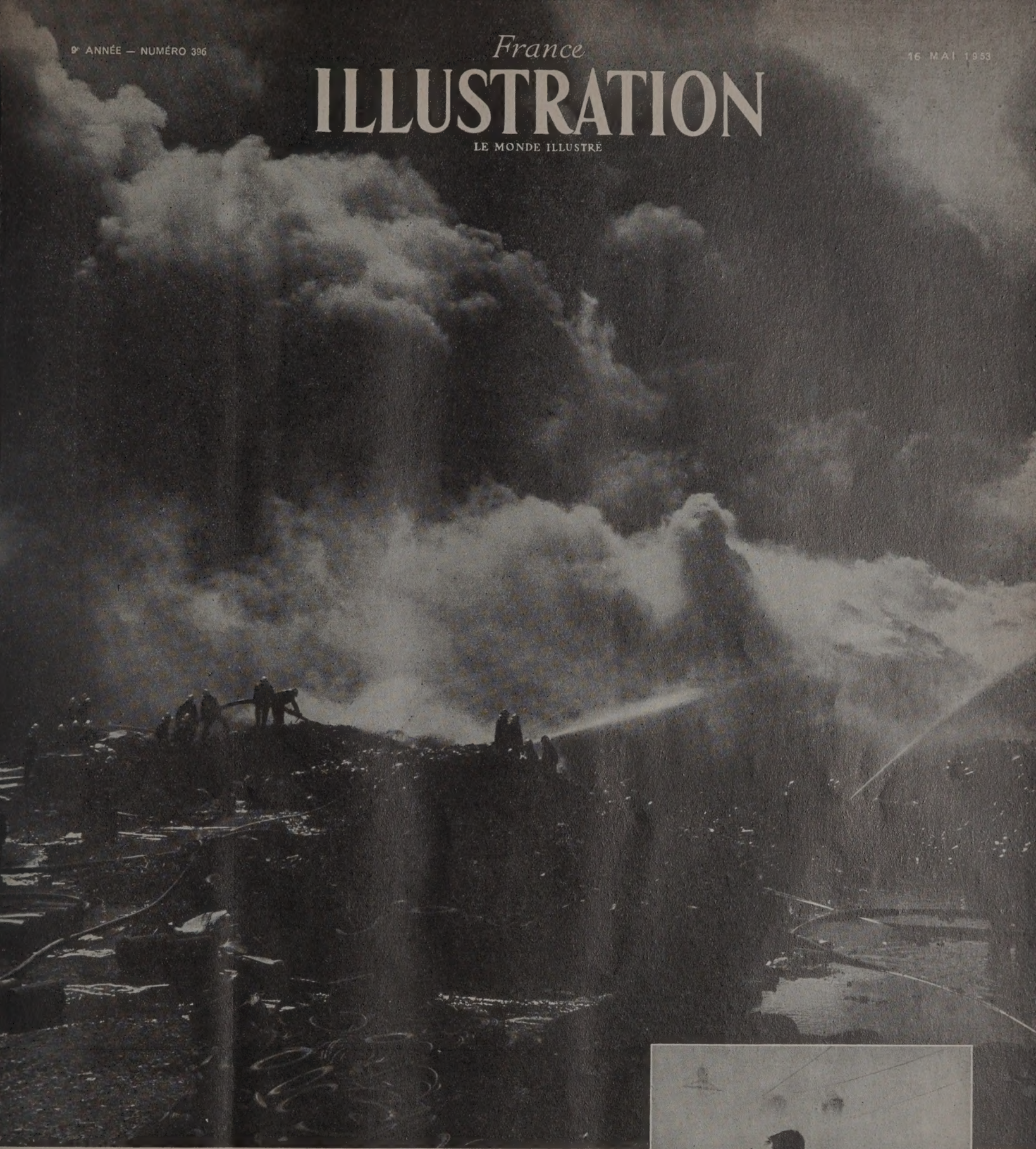

QUI ALLUMA CES INCENDIES ?

Deux incendies d'une extrême violence ont éclaté à Colombes et à Poissy dans des conditions assez étranges pour qu'il ait paru possible de les attribuer à des actes criminels et que la justice ait orienté dans ce sens ses investigations. Le premier s'est déclaré le lundi 4 mai, vers 11 heures du matin, dans l'usine de caoutchouc Wattelez, la plus importante usine d'Europe spécialisée dans la récupération du vieux caoutchouc, qui couvre à

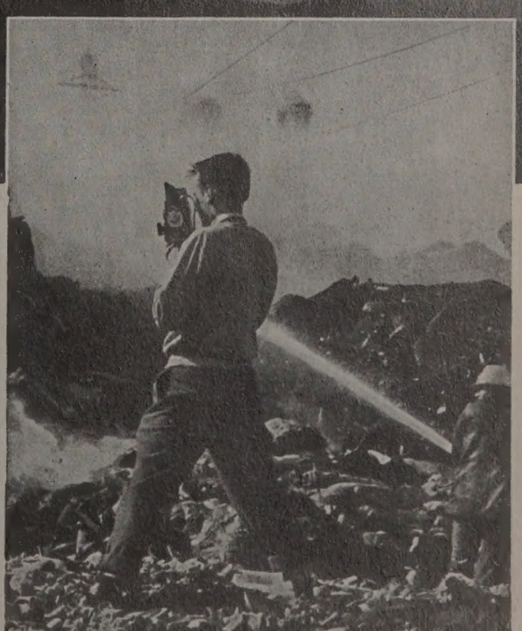

NOS PHOTOGRAPHES ÉTAIENT LA...

(SUITE DU REPORTAGE DE JACQUES DÉSAVIS ET GUY SUIGNARD)

200.000 TONNES DE CAOUTCHOUC QUI FLAMBENT

Colombes, au bord de la voie ferrée Paris-Le Havre, une surface de 40.000 mètres carrés. L'incendie se développa avec une très grande rapidité et atteignit une telle intensité que les pompiers d'une vingtaine de casernes de Paris et de banlieue accourus sur les lieux, et dont un bateau-pompe secondait les efforts, durent se borner à protéger les bâtiments voisins, notamment la centrale de Gennevilliers. Des tonnes de déchets de caoutchouc furent consumées. Pendant plus d'une demi-journée le trafic ferroviaire fut détourné. Le spectacle était dramatique, et l'on devine les difficultés qu'ont rencontrées nos photographes pour s'approcher jusqu'à 3 mètres des flammes.

Par une coïncidence que ne pouvaient négliger les enquêteurs, un autre incendie éclata le même jour vers 15 heures dans une usine de récupération de caoutchouc à Poissy. Cette usine appartient à M. Paul Wattelez et à son frère, neveu de l'industriel de Colombes. Mais les deux entreprises n'ont aucun lien. L'établissement de Poissy borde, lui aussi, une ligne de chemin de fer, celle de Paris à Mantes. Là aussi le feu fut très violent, et en dépit des efforts des sauveteurs de grosses quantités de déchets furent détruites. Longuement les pompiers continuèrent à noyer les foyers fumants dans les deux fabriques. Celle de Colombes avait récemment reçu des Etats-Unis un envoi de caoutchouc estimé 200 millions.

PRISONNIER DES NORD-CORÉENS

LE R. P. COYOS, UN DES QUATORZE RAPATRIÉS FRANÇAIS,

nous fait le dramatique récit d'un calvaire de trente-trois mois.

PAR JEAN PÉLISSIER

Je l'ai retrouvé dans sa chambre, en l'hôtel historique du 125 de la rue du Bac qui est devenu la maison mère de la Société des missions étrangères à Paris. Il n'a plus sa casquette ni sa tenue civile. Il a repris la soutane, ce qui le fait apparaître très amaigri. Son teint bronzé dissimule quelque peu sa lourde fatigue, mais la sueur qui perle à ses tempes et sa petite toux sèche attestent qu'il fut sévèrement touché.

Ce Basque solide a le parler franc... De temps à autre, un tic lui fait cligner les paupières et tire un peu l'œil gauche.

Il a étalé une carte de Corée sous mes yeux et m'indique les lieux où il fut successivement transféré, avec ses compagnons, durant sa captivité itinérante : Séoul, Pyong-Yang, Mampo, le Yalu et des villages en pleine montagne, à la frontière, face à la Chine... Il me conduit à la chapelle, où le R. P. Prouvost a fait inscrire par des religieuses carmélites, sur parchemin, les noms des douze Pères des Missions étrangères morts de mort violente durant la guerre de Corée. Le nom du R. P. Coyos y figurait aussi avec la mention *disparu*. L'encre qui le biffa est toute fraîche encore... Et c'est par ce témoin que l'on a su...

Sur le passage des prisonniers, des chrétiens privés de prêtres attendent l'absolution.

Le Père Coyos avait dû rentrer en France pour aller en sana... Il regagna le « pays du matin calme » — ô ironie de l'onomastique ! — en 1949 et fut nommé professeur au grand séminaire de Séoul, en même temps qu'il se préparait à donner des cours de français à l'université de la capitale coréenne.

Il logeait tout près du séminaire, avec le Père Antoine Gombert, de Rodez, aumônier du Carmel, dont le frère, Julien Gombert, lui aussi des Missions étrangères, était aumônier de l'orphelinat d'Inchon, dirigé par les Sœurs de Saint-Paul-de-Chartres. Ces dernières, au nombre de 309 en Corée, recueillent actuellement des milliers d'enfants abandonnés. Elles ont eu à déplorer la mort de Mère Béatrix, leur provinciale, et l'internement de Mère Eugénie du Sacré-Cœur, de même que les carmélites ont eu deux mortes et trois prisonnières. Elles n'en préparent pas moins, pour le 9 juin, un nouveau départ de jeunes religieuses pour la Corée...

Mais revenons au R. P. Coyos...

« Dès avant le 25 juin 1950 — date à laquelle, vous le savez, les armées nord-coréennes franchirent le 38e parallèle — les chefs communistes de la Corée du Nord, interprétant sans doute sans nuance les consignes de leurs maîtres chinois, avaient emprisonné tout le clergé catholique, d'abord Mgr Sauer et les bénédictins allemands du vicariat de Wonsan — dès 1942 — puis les évêques et prêtres indigènes eux-mêmes. Si bien que lors du déclenchement des hostilités il ne restait pas une seule église ouverte dans toute la partie du pays soumise au régime de démocratie populaire. Plus tard, au cours de nos multiples déplacements de prisons en camps, nous avons retrouvé la trace de ce clergé emprisonné avant nous et pu constater que les catholiques, privés de prêtres et d'églises, demeuraient néanmoins fidèles...

Dans un gros village où nous faisions halte, un jeune homme réussit à nous approcher. C'était le catéchiste. Et il nous demandait de les confesser lui et les cent cinquante chrétiens. Nous ne pouvions pas, mais je lui recommandai de se placer, avec les chrétiens, sur notre passage quand nous reprendrions la route et de réciter l'acte de contrition pendant que nous leur donnerions, discrètement, une absolution générale. Ce qui fut fait...

« **PRÊT A REPARTIR** »... Le R. P. Coyos, qu'on voit ici avec la Sœur Madeleine-Marie, atteinte de cécité, ne demande qu'à retrouver très rapidement les forces nécessaires pour regagner sa terre de douleur.

« La police arrive... pour une simple formalité, nous ne reviendrons jamais. »

— *Mais quand fûtes-vous arrêté ?*

— La veille de la guerre — le 24 juin 1950 par conséquent — le Père Antoine Gombert fêtait au séminaire de Séoul ses noces d'or sacerdotales. Son frère était venu d'Inchon. C'est après le repas de midi que les premières rumeurs commencèrent à circuler. Puis le bruit de la canonnade se rapprocha. Le 27 au soir, les troupes nord-coréennes campaient sous les murs de Séoul, et le lendemain matin elles entraient dans la capitale presque sans coup férir.

Soit au séminaire, soit au carmel, partout nous eûmes à subir perquisitions et visites. Religieuses et religieux, chacun avait préparé un petit paquet de vivres et de vêtements, car nous devinions sans peine ce qui nous attendait...

Le 15 juillet au matin la police vint, nous fit monter dans des jeeps en disant : « N'emportez rien. C'est pour une simple formalité. Vous serez bientôt de retour... »

Nous ne sommes jamais rentrés !

Nous fûmes conduits dans une salle où des jeunes gens en manches de chemise procédèrent à un simulacre d'interrogatoire. Cela dura jusqu'au soir. « Vous pouvez partir », nous annonça-t-on. Mais ce fut pour nous faire conduire, sous escorte militaire, dans une vaste salle servant de prison, et nous retrouvâmes le délégué apostolique en Corée, Mgr Patrick Byrne, des missionnaires américains de Maryknoll.

— *Et les diplomates ?*

— Mis en état d'arrestation, ils avaient été déjà transférés à Pyong-Yang. Quant à nous, les Nord-Coréens firent des préparatifs comme s'ils allaient nous fusiller. Ayant trouvé dans ma chambre un vieux poste de T. S. F. et mon calice — ils y joignirent un fusil qui, bien évidemment, ne m'appartenait pas — ils m'accusèrent d'espionnage et d'avoir fait le coup de feu contre le peuple, d'être un capitaliste buvant dans de la vaisselle d'or...

Je ne vais pas vous raconter les détails de notre captivité. On nous faisait aller d'un point à un autre, vers le Yalu, en pleine montagne, pour nous soustraire aux bombardements, disait-on, mais tout autant par crainte de voir les Alliés parachuter — ils l'avaient tenté ailleurs — des troupes pour nous libérer.

— *Dites-nous du moins comment sont morts vos confrères ?*

— En octobre 1950, le 31 exactement, et pour nous empêcher de

LES DOUZE PÈRES DES MISSIONS ÉTRANGÈRES MORTS EN CORÉE DE MORT VIOLENTE DURANT LA GUERRE

DÉSIRÉ POLLY
PHILIPPE PERRIN
JOSEPH MOLIMARD
JEAN COLIN
ROBERT RICHARD
PIERRE LELEU
MARIUS CORDESSE
F. VILLEMOT
ANTOINE GOMBERT
JULIEN GOMBERT
JOSEPH CADARS
BULTEAU

CE SIMPLE VOILE SUR LA TÊTE rappelait à leurs amis accourus pour les attendre à l'aérodrome que ces trois rapatriées étaient des religieuses. Elles aussi furent payées en souffrances du bien qu'elles avaient fait.

tomber aux mains des Américains qui avançaient leurs forces, on nous fit accomplir une marche de 200 kilomètres en huit jours. Nous étions environ huit cents.

Au bout de deux jours, les vieillards, les femmes, les enfants n'en pouvaient plus. Une religieuse protestante mourut sur le bord du chemin, ainsi que Mère Béatrix, provinciale des Sœurs de Saint-Paul-de-Chartres. Finalement, notre escorte embarqua les plus épuisés sur des trucks et les fit transporter dans l'école de Choungan.

Les Pères Antoine et Julien Gombert ainsi que le Père Cadars et le Père Villemot étaient à bout de forces. Le Père Bulteau, un athlète, les porta à tour de rôle pendant des kilomètres. Un peu plus tard, il devait payer sa charité de sa vie. Il mourut, en effet, le 6 janvier suivant, n'ayant jamais pu se remettre de ses efforts.

Quand nous arrivâmes à notre tour à Choungan, le Père Villemot était mourant. Il nous dit adieu en souriant. Je l'assistai, M^gr^ Byrne le bénit et lui donna l'indulgence de la bonne mort... il nous quitta le 11 novembre.

Le Père Antoine Gombert souffrait d'une dysenterie qui l'avait complètement vidé. Le 12 novembre sa fin approcha. Son frère Julien se pencha sur lui et lui dit : « Mon cher frère, tu vas mourir. Dans un instant, Dieu va te recevoir. Le ciel t'attend. Demain, je viendrai aussi. »

Effectivement, le Père Julien Gombert mourut à son tour le lendemain.

Nous les transportâmes dans la montagne. Mais la terre gelée était aussi dure que le roc. Il nous fut impossible de les inhumer. Nous dûmes nous contenter de couvrir leurs dépouilles de quelques cailloux...

Le Père Cadars allait mourir le 18 décembre. Désormais, j'étais le seul survivant des Pères des Missions étrangères.

« J'ai vu mourir le délégué du Pape en Corée. »

— *Vous fûtes, vous aussi, mon Père, gravement malade ?*

— Nos gardes nous obligèrent à faire l'exercice sous un froid de —50° : j'y contractai une pneumonie, ainsi que M^gr^ Byrne. Mère Eugénie du Sacré-Cœur nous soigna de son mieux, mais nous ne disposions d'aucun médicament. Ordre nous fut pourtant intimé de partir pour un nouveau camp, à 8 kilomètres. Nous faisions dix pas, et nous tombions. Mes poumons crissaient comme du cuir sec. 2 kilomètres furent ainsi couverts en plusieurs heures. Les soldats firent alors monter les malades sur un char à bœufs, sauf moi :

« Vous, Coyos, vous continuerez à pied.

— Mais je ne peux pas !

— Vous marcherez, c'est un ordre. »

Si j'ai survécu, c'est grâce au dévouement de M. Holt, ministre de Grande-Bretagne, qui me traîna littéralement pendant ces 6 kilomètres. Il voulut ensuite nous envoyer à l'hospice.

« Allons-y, me dit M^gr^ Byrne, pour y mourir ensuite. »

L'« hospice » était une simple maison coréenne ouverte à tous les vents. Nous grelottions de fièvre et de froid, sous notre unique couverture, couchés à même le sol.

Le 24 novembre 1950, M^gr^ Byrne, jusque-là confiant et optimiste, se mit à délirer, à gesticuler, très agité, appelant des personnages inconnus. Le 25 à 11 heures du matin, il commença à râler. Je lui donnai l'absolution.

Ainsi mourut, allongé sur la terre nue, contre le mur d'une pauvre maison coréenne, le délégué du Pape en Corée.

On me ramena au camp. Pour tous soins, de l'eau froide et un peu de millet sec, deux fois par jour.

« Coyos, disait le médecin, tu n'as pas besoin de médicaments, puisque tu crois en Dieu. Ou bien il te guérira ou bien il te prendra dans son Paradis. »

Et il ricanait : « Laissez-le. Il sera mort demain ! » J'étais heureux de mourir. Et le matin je pleurais parce que j'étais encore là,

Enfin, la vie reprit le dessus. Faut-il qu'un Basque, sorti de sana et les poumons brûlés, soit solide !

Et j'avais faim ! Mais rien à faire pour ingurgiter le millet sec. Alors Mère Eugénie réussit à se procurer des gousses d'ail, qui m'aidèrent à faire passer le millet...

Le temps passa.

Le 17 avril dernier, on nous annonça que nous allions être libérés. Les Chinois, puis les Russes, nous gâtèrent et nous gavèrent. Nous passions sans transition, après trente-trois mois, de la marche épuisante au wagon-salon et à l'avion, de l'eau froide au thé et à la vodka, du millet au poulet et au caviar.

Et nous voici.

Il ne nous reste qu'à retrouver notre équilibre physiologique et psychique. Et quand j'aurai revu ma famille, fait le pèlerinage de Lourdes et repris des forces, je serai à la disposition de mes supérieurs, prêt à repartir... »

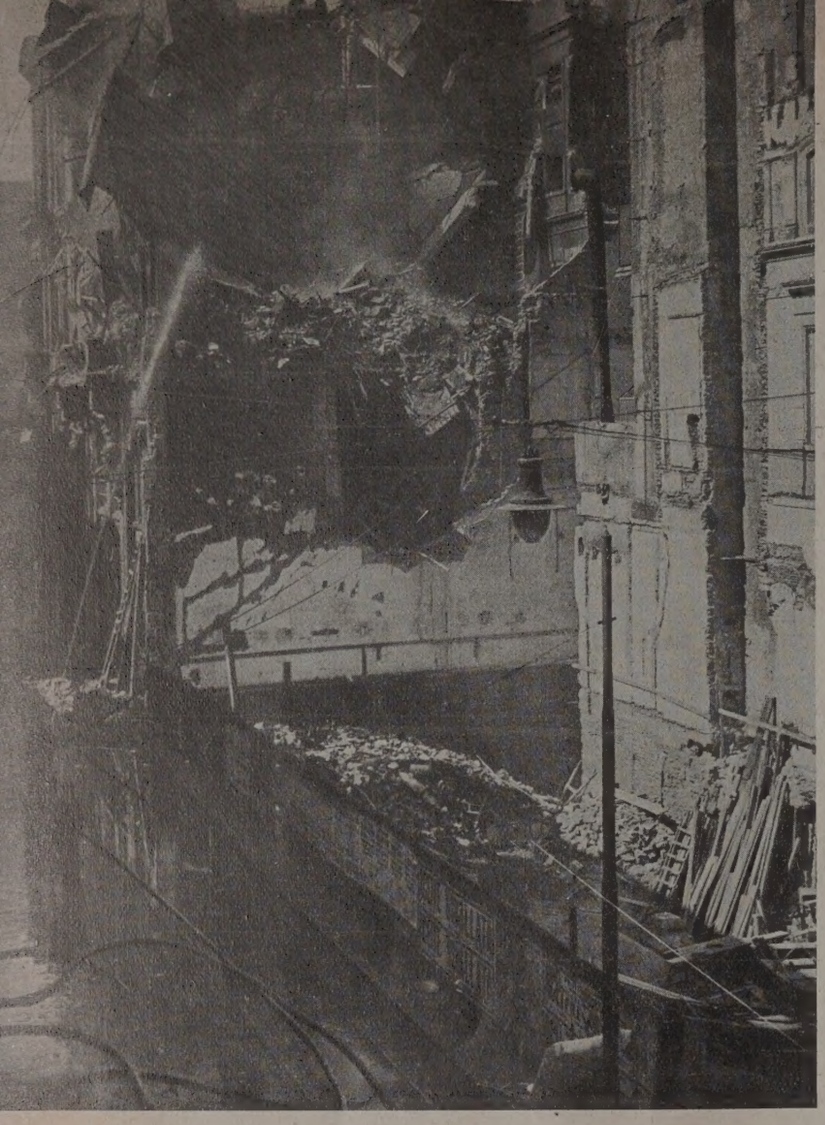

LA HAUTE SOCIÉTÉ ARGENTINE ET LES PARTIS POLITIQUES ont été visés par les « descamisados » péronistes, qui ont incendié le siège de l'aristocratique « Jockey-Club » **(ci-dessus)** et celui du parti socialiste **(ci-dessous).**

ÉCLATANT PENDANT LE DISCOURS DE PERON, les bombes déclenchèrent une contre-manifestation violente des péronistes.

APRÈS LES BOMBES DE BUENOS-AIRES

L'« ÉPURATION » POLITIQUE EN ARGENTINE LAISSE PRÉVOIR UN RAIDISSEMENT DU RÉGIME PÉRONISTE

Hausse des prix, pénurie de denrées, inflation, difficultés économiques, la crise que traversent actuellement l'Argentine et d'autres républiques sud-américaines n'est pas sans provoquer des remous dans l'opinion. A Buenos-Aires, des incidents parfois violents ont marqué la campagne « péroniste » contre la vie chère et les spéculateurs.

Déjà, le 15 avril dernier, durant que le général Perón haranguait la foule, conviée à affirmer la solidarité avec le régime, deux bombes avaient éclaté à proximité de la manifestation, causant plusieurs morts et de nombreux blessés. Quelques jours plus tard un attentat avortait contre le Cercle militaire, que le chef du gouvernement venait de quitter. Enfin, le 1er mai, alors que, sur la place de Mai, la concentration populaire organisée en faveur de Perón par la C. G. T. réunissait une centaine de milliers de travailleurs, des bombes étaient lancées en divers points de la ville sans faire, heureusement, de nouvelles victimes.

Les « péronistes » ont riposté à ces actes d'hostilité au régime en s'attaquant violemment aux partis d'opposition. C'est ainsi que le siège du parti radical et celui du parti socialiste avaient été pris d'assaut tandis que le journal socialiste *Vanguardia* était incendié ainsi que le Jockey-Club, lieu de rendez-vous de la société élégante. Quelques dirigeants des partis politiques : conservateurs, radicaux, socialistes, ont été arrêtés ainsi que les chefs communistes, qui avaient vécu longtemps en bons termes avec le pouvoir.

Dans ses discours, le général Perón a imputé les actes « terroristes » et l'aggravation de la crise économique aux « politiciens » et aux impérialistes étrangers. Le calme semble revenu dans la capitale, encore que la tension politique laisse prévoir un renforcement des mesures d'autorité et une « épuration » qui se traduira par la suppression de fait des libertés politiques au bénéfice de la dictature « justicialiste » du général Perón, qui continue à s'appuyer sur les masses ouvrières les plus déshéritées.

AUX QUATRE COINS DU MONDE...

HUIT ANS APRÈS

Invités par le gouvernement britannique, cent soixante délégués de la Communauté européenne de défense ont assisté à Lutwortheove, dans le Dorset, à la présentation des derniers modèles de chars et de véhicules blindés construits en Angleterre. La présence parmi eux, en civil, du général Speidel, venu de l'Allemagne de l'Ouest, qui durant la dernière guerre fut le chef d'état-major du général Rommel à l'*Afrika Corps*, a provoqué une demande d'explications à la Chambre des Communes.

DE JEUNES CAVALIERS FRANÇAIS A L'HONNEUR

Frère d'une championne renommée, Jean-Pierre Cancre (dix-huit ans) est, lui aussi, un cavalier de grande classe. Il a remporté, au XXIe Concours hippique international de Rome, à la tête de l'équipe française, la coupe des Juniors, où nos représentants avaient pour compétiteurs ceux de la Belgique, de l'Italie et de l'Autriche. La victoire française fut très brillante. J.-P. Cancre et Michèle Refait accomplirent des parcours sans fautes.

DISCOURS DE RENTRÉE

En reprenant ses travaux, interrompus depuis la campagne électorale municipale, le parlement se trouve appelé à prendre position sur d'importants projets financiers destinés à assainir une situation lourdement obérée.

Mais le problème posé à l'Assemblée nationale touche peut-être plus à la politique qu'à la technicité, ainsi que M. René Mayer l'a souligné, à la veille de la rentrée, dans un discours de raison et de bon sens prononcé devant le Comité républicain du commerce et de l'industrie en réponse à celui de M. Jules Jullien.

L'expérience de ces dernières années a montré, en effet, qu'il n'est pas de programme de redressement possible sans un renforcement préalable des pouvoirs de l'exécutif. M. René Mayer a souligné combien grave est la tendance d'une Assemblée, influencée par la pression des organisations irresponsables, à se transformer peu à peu en Chambre des corporations. Ce désarroi parlementaire comme la paralysie gouvernementale sont la conséquence d'erreurs constitutionnelles dont il convient de corriger, sans délai, les plus essentielles. Cette réforme préludera efficacement aux « décisions viriles » que le président du Conseil réclame d'une majorité de gouvernement consciente de ses responsabilités et dont le regroupement doit être facilité par la décision du général de Gaulle de rendre leur liberté aux parlementaires élus sous l'étiquette du R. P. F.

Conséquence de l'enquête menée en Indochine par la mission parlementaire que présidait M. Paul Devinat, une première mesure est intervenue qui va mettre fin à la spéculation sur la piastre. En ramenant son taux artificiel de 17 francs à un taux plus normal de 10 francs, le gouvernement ne supprime pas seulement des trafics scandaleux dont la justice est d'ailleurs saisie. Sa décision, en dépit des remous qu'elle a suscités dans les milieux vietnamiens, aura également pour effet de réduire sensiblement les écrasantes charges que la guerre d'Indochine impose à la France depuis des années.

En haut : M. René Mayer prononce son discours au Comité républicain du commerce et de l'industrie. — Ci-dessous : le président du Conseil glisse-t-il un secret d'Etat à l'oreille de M. Brune, ministre de l'Intérieur ?

AUX QUATRE

LOIN DES TEMPÊTES IRANIENNES...

La lutte entre le docteur Mossadegh, le mollah Kachani et les différentes factions qui se disputent le pouvoir en Iran ne connaît pas de répit. Le rusé premier ministre semble avoir provisoirement triomphé de son souverain, dont la sœur et la mère sont toujours en exil. Le shah a d'ailleurs jugé prudent de faire partir pour l'Europe son épouse Soraya. Celle-ci s'est arrêtée pour un séjour à Rome, où elle a assisté à un match de polo, dont le vainqueur n'avait sans doute jamais été félicité par une si charmante impératrice.

FÊTE DE FAMILLE CHEZ LA REINE JULIANA

Cette touchante photographie de famille a été prise à l'occasion du 44e anniversaire de S. M. la reine Juliana des Pays-Bas, qui vient d'être fêté au palais de Soestdijk. La reine part pour une de ces promenades dont les charges du pouvoir ne lui laissent guère le loisir à l'accoutumée. Au bas du perron fleuri des centaines de bouquets offerts à la souveraine, le prince Bernhard et les princesses Irène, Béatrice et Marguerite (de droite à gauche) attendent la reine. La petite princesse Marie, qui l'a rattrapée en courant, la suit avec peine dans la descente de l'escalier, en prenant bien soin de sa poupée, qui est aussi de la fête.

ROI DE DIX-HUIT ANS

Deux nouveaux monarques sont montés sur le trône au Moyen-Orient. A Bagdad, Fayçal devient roi d'Irak. En Jordanie, Hussein règne désormais. Les deux jeunes rois sont d'ailleurs cousins. On voit ici le nouveau souverain Hussein (à droite), qui est âgé de dix-huit ans, se rendant au Parlement, dans sa capitale d'Amman, pour la prestation de serment.

PILOTE DE LA R. A. F. ET MARÉCHAL DE L'AIR

Ayant accompli ses heures réglementaires d'entraînement, le duc d'Edimbourg est maintenant *fully qualified pilot* de la R. A. F. Le voici avant son dernier vol sur l'aérodrome de White Waltham. Son appareil porte les étoiles, insignes du grade de maréchal de l'Air qui lui a été conféré par la reine.

COINS DU MONDE

DANS LES CAMPS RETRANCHÉS DU LAOS

Cet aérodrome est un des poumons par où respire, dans le Laos envahi, le camp retranché de la plaine des Jarres. Sans cesse, des avions (on en aperçoit, en haut, un groupe de cinq) amènent renforts, vivres et munitions. Le ravitaillement des « hérissons » tenus par nos troupes, tant à Laï-Chau qu'à Na-San, à Luang-Prabang et dans la plaine des Jarres, pose, en effet, des problèmes ardus au commandement français. La saison des pluies, venant perturber le trafic aérien, aggrave une situation rendue pénible par le nombre insuffisant d'appareils de transport. Mais le climat apporte peut-être également la solution à cette situation, en gênant les déplacements des troupes ennemies, dont les lignes de communication sont démesurément étirées. C'est peut-être à ces conditions qu'il faut attribuer la retraite des Vietminh... à moins qu'elle ne s'inscrive dans le cadre de l' « offensive de paix ».

TOUT LE LONG DE LA TAMISE...

As de la guerre 1914-1918, le commandant Christopher Draper, aujourd'hui sexagénaire, a accompli, avant sa retraite, une prouesse sans précédent en passant successivement sous les douze ponts de la Tamise, à Londres. Et ce à bord d'un petit avion de tourisme. Mais la police n'a pas apprécié l'exploit. Draper a encouru douze contraventions, une par pont. « Si l'amende est trop forte, a-t-il dit, je ne pourrai pas la payer. J'irai en prison. » Notre photographie représente l'aviateur se glissant sous le pont de Lambeth.

PROPOS DU SCEPTIQUE

COMMENT s'y est-il pris ? Les explications qu'on nous donne sur ce point manquent un peu de clarté. Si l'on s'en tient au récit officiel de son tour de force, le capitaine J. G. Donovan, du génie canadien, aurait eu, en 1943, l'idée d'un véhicule blindé quasi invulnérable, mais comme il connaissait l'indifférence des bureaux — ils en ont aussi en Angleterre ! — à l'égard des plans et des rapports, comme, d'autre part, sa fortune personnelle n'eût pas suffi à la construction d'un prototype, il aurait simplement subtilisé (sic) puis transformé un char de l'armée royale. Pas un petit. Non. Un bon gros « Churchill » de 36 tonnes, ce qui se faisait de mieux et de plus voyant à l'époque.

L'expérience, au demeurant, réussit au delà de toute espérance. Mis au point par quelques bricoleurs dévoués, adopté d'enthousiasme par les experts de Sa Majesté, le « Donovan » fut tiré à cinq cent quarante-sept exemplaires. Mieux encore : son inventeur vient de recevoir les félicitations officielles de la « Commission royale des récompenses ».

Que le capitaine Donovan ait attendu dix ans seulement la reconnaissance publique de ses mérites, voilà qui est déjà miraculeux. Qu'il n'ait pas été préalablement fusillé pour détournement de matériel, voilà qui est plus remarquable encore. Car enfin, dans aucune armée du monde, et dans la britannique moins que dans toute autre, on ne badine sur ce genre de plaisanteries. En France même, où les mœurs sont douces, la perte d'une « vis d'assemblage » — pièce d'acier de 3 grammes environ dont tous les utilisateurs du Lebel modifié ont pu apprécier l'esprit d'indépendance — valait, en temps de paix, huit jours de « chose » au moins. L'importance du délit se calculant au poids de son objet, on laisse à penser ce qu'il fût advenu, chez nous, d'un gaillard capable d'égarer, voire de « subtiliser » un bijou de 36 tonnes.

Mais la question n'est pas là. Ou plutôt elle n'y est plus. Grâce à la « Commission royale des récompenses », elle se déplace en effet de telle sorte qu'il s'agit seulement de déterminer le grade à partir duquel l'auteur d'un larcin commis dans une intention patriotique pourra bénéficier de l'excuse absolutoire et revendiquer une pension d'Etat. Le hasard veut que nous en soyons au grade de capitaine. Pourquoi ne pas descendre jusqu'à l'échelon le plus bas de la hiérarchie ? Il y a dans tout soldat de deuxième classe un inventeur qui sommeille. Alors si, pour commencer, l'armée lui ouvrait largement son parc automobile ? Les circonstances atmosphériques n'ont jamais été aussi favorables.

UN TOTALITARISME D'IL Y A 400 ANS

PAR DANIEL-ROPS

Le totalitarisme ne date pas d'hier si le mot est moderne et si les méthodes du système ont emprunté à la technique cette sorte de rigueur mécanique et glacée qui est une des marques de notre temps. Un régime qui soumette la personne humaine à une réduction à l'uniforme, en vue de servir les intérêts de la collectivité, ce n'est pas le XX^e^ siècle qui en a imaginé les modalités et les principes : déjà dans la lointaine Egypte pharaonique ou dans la Mésopotamie assyrienne, des exemples frappants pouvaient en être trouvés. Mais l'histoire n'en connaît sans doute pas de plus parfait dans son inhumaine rigueur, de plus minutieux dans ses applications que celui dont Herman von Keyserling disait qu'à côté de lui « l'Etat bolchevique est un système presque irrationnel » : l'empire des Incas.

On sait que jusqu'à l'arrivée foudroyante des conquistadores espagnols, auxquels la possession du cheval de guerre et des armes à feu modernes donnait une supériorité militaire évidente, les Incas exercèrent leur domination, des siècles durant, sur un territoire, grand comme six ou sept fois la France, qui s'étendait le long de l'océan Pacifique et sur les hauts plateaux des Andes, de l'Equateur actuel jusqu'au sud de la République Argentine. Ce pays, aux aspects à la fois monotones et grandioses, était, depuis des temps immémoriaux, occupé par les hommes de « la race de bronze », ancêtres de ceux que nous y voyons encore de nos jours : taille exiguë, poitrine très développée, teint olivâtre, pommettes saillantes ; le type est dans l'ensemble mongoloïde. C'est à ces éléments ethniques de base qu'à une époque difficile à déterminer dans le temps une aristocratie conquérante, d'origine inconnue, imposa une autorité qu'un extraordinaire système totalitaire allait lui permettre de faire subsister.

C'est dans les travaux de M. Louis Baudin, spécialiste éminent des civilisations andines, qu'il faut lire l'exposé, passionnant et instructif, de ce système. L'Inca, fils du Soleil, les membres de sa famille et les nobles qui l'entouraient vivaient dans la capitale, Le Cuzeo, à laquelle les reliait, venu de toutes les parties de l'empire, un réseau excellent de communications. C'était de là que partaient les fonctionnaires chargés d'établir les fondements de la dictature politico-économique et d'en assurer le fonctionnement. A la base de tout il y avait d'abord un effort statistique prodigieux. L'Etat des Incas avait fait établir un minutieux cadastre de toutes les terres cultivables (elles sont limitées dans des régions où l'altitude dépasse usuellement 2.000 mètres). En même temps il avait fait recenser, avec un soin égal, la population, classée selon ses possibilités de rendement. Enfin, le minimum vital de chacun avait été calculé. Munie de ces renseignements, l'administration pouvait établir un « plan » auprès duquel tous nos « plans quinquennaux » ou « plan Monnet » sont enfantins.

Chacun avait donc droit à une certaine quantité de terre, allouée, par l'Etat, proportionnellement au nombre d'enfants. Le travail était obligatoire : les Incas l'exigeaient de tous non seulement pour obtenir les rendements indispensables, mais pour utiliser toute la main-d'œuvre (le XX^e^ siècle n'a pas inventé le « plein emploi ») et pour empêcher que la paresse n'incitât à la révolte. D'immenses entreprises de « grands travaux » étaient au reste là pour utiliser ceux qui n'auraient pas eu assez à faire chez eux, et les résultats nous stupéfient encore : montagnes taillées en véritables escaliers de géants pour retenir la terre arable, canalisations de centaines de kilomètres, avec tunnels et aqueducs, pour amener l'eau d'irrigation. Les produits étaient non moins strictement distribués : chacun recevait ce qui devait lui suffire pour vivre, une part étant réservée pour le « Soleil », c'est-à-dire l'Etat et la caste sacrée. Au reste, cette consommation était fort limitée, et le régime alimentaire ne permettait pas de faire des orgies, pas plus que le luxe de la demeure n'était admis. Mais enfin, si chacun vivait pauvrement, chacun vivait, chacun se trouvait garanti contre les grands risques ; et c'était là, évidemment, la raison profonde qui justifiait l'immense servitude imposée à tout un peuple.

Immense servitude. Le mot est à peine assez fort. Car dans tous les détails de la vie, de la naissance à la mort, le sujet des Incas se voyait pris dans le réseau de la discipline étatique. Il ne lui était pas plus permis de ne pas se marier que de se déplacer s'il en avait envie. La réglementation de la consommation atteignait à une perfection que les contrôleurs modernes, en période de contingentement, n'ont pas réussi à égaler ; qu'on en juge : les Indiens soumis aux Incas devaient, aux heures des repas, laisser ouverte la porte de leur maison, afin que l'inspecteur pût s'assurer qu'ils ne mangeaient rien d'excessif ou d'interdit ! Les mères ne pouvaient pas allaiter leurs bébés plus de trois fois par jour ! Il va de soi que les loisirs étaient, eux aussi, dirigés par l'Etat-Providence, lequel organisait des fêtes à caractère religieux. Et il va de soi que, si l'intérêt de l'Etat inca l'exigeait, on déplaçait d'un bloc des populations entières : le Gauleiter Sauckel n'a, lui non plus, rien inventé !

De ce système dictatorial, pour lequel, on le voit, le mot de « totalitaire » s'applique à merveille — « Tout pour l'Etat, rien sans l'Etat », disait Mussolini — quels furent les résultats ? Honnêtement, il en est un qui doit être porté au crédit de l'empire inca, et qui n'est nullement négligeable : on n'y a jamais connu les épouvantables famines qu'à la même époque l'Europe occidentale médiévale subissait, avec une fréquence désastreuse. On peut y ajouter des résultats positifs quant au système de communications très en avance sur le temps et qui laissèrent confondus les Espagnols, habitués à leurs poussiéreuses pistes ; sur les chaussées dallées des Andes, les coureurs officiels, bien entraînés, arrivaient, par un système de relais, à faire franchir aux messages impériaux les 2.400 kilomètres qui séparent Quito de Le Cuzeo en dix jours. Enfin, il est évident aussi que cet Etat totalitaire n'avait rien de barbare ni de béotien du point de vue de l'art. Les vases de Nazea, les étoffes de Paracas, les dalles de porphyre de la forteresse d'Ollantay, les délicates sculptures qu'on voit encore dans les musées d'Amérique du Sud comme au musée de l'Homme à Paris ou dans les planches de P. A. Means témoignent d'un niveau esthétique élevé.

Mais c'est sur un autre plan qu'il faut se placer pour mesurer les résultats que cet étouffant régime imposa à l'homme. Ce totalitarisme a, littéralement, brisé toute la personnalité de ceux qui lui étaient soumis, au point d'arrêter, d'immobiliser toute évolution possible. Depuis quatre cents ans qu'il s'est effondré, le régime des Incas a si profondément marqué ses sujets qu'encore aujourd'hui on les reconnaît du premier coup ; les tribus indiennes qui relevaient de cette domination ne ressemblent en rien à celles qui avaient pu lui échapper ; les premières ont quelque chose de morne, de stéréotypé, de définitivement fixé.

Aussi bien, dans le système incaïque, tout ce qui fait vraiment l'homme n'était-il pas annihilé ? La liberté n'existait plus, on l'a vu ; la responsabilité ne s'exerçait que dans le cadre et selon les formules rigides des règlements administratifs et des contrôles policiers. L'amour était réduit à être une union en vue de la production des enfants et une association de travail. La religion s'identifiait avec la fidélité à l'Etat et la soumission à ses principes. Les sentiments les plus élémentaires de la charité humaine, le secours au malade, au déshérité — les Espagnols de la conquête en firent la remarque avec surprise — n'existaient à aucun degré : pourquoi s'aider les uns les autres puisque l'Etat se charge de tout, même de la « Sécurité sociale »... ?

Il y a dans un tel exemple historique des leçons qu'il n'est même pas besoin de souligner, tant elles s'imposent à l'esprit. Ce que l'empire des Incas nous montre, dans une évidence et une perfection peut-être jamais atteintes, c'est ce que devient l'homme quand il est livré tout entier à ce léviathan anonyme que Nietzsche qualifiait « le plus froid de tous les monstres froids », l'Etat.

UNE ENQUÊTE DE PAUL MOUSSET : LES G.Is ET NOUS (*)

II. - L'ENTENTE EST POSSIBLE ... MÊME ENTRE ALLIÉS

A Châteauroux, un général américain et deux hauts fonctionnaires français ont prouvé que soldats et civils peuvent tirer de leur rapprochement un mutuel profit.

« **SÉCURITÉ D'ABORD !** » A Déols, près Châteauroux, ce panneau donne la liste des accidents survenus.

A ORLEANS comme à Châteauroux, les choses ont heureusement bien changé depuis un an. Plus encore à Châteauroux qu'à Orléans. D'abord, parce que le personnel de l'**Air Force,** arrivant directement d'Amérique, n'a point eu l'occasion de comparer les conditions de vie faites par l'Allemagne aux Américains et celles qu'il trouve en France. Ses membres ne souffrent pas non plus de ce que la presse américaine stigmatise du terme : « complexe du conquérant, de l'occupant ». Certes, **la Marseillaise,** le quotidien communiste local, ne désarme pas : « Toujours les tristes exploits des Ricains... Véritables chauffards... Ecraseurs... Se croient en pays conquis. Tout leur est permis. » J'abrège, bien qu'ailleurs un aviateur de la base de la Martinerie soit décrit : « Une véritable face de brute. » Cela, joint à tous les signes sur les murs, à tous les US GO HOME (que des Castelroussins non communistes ont transformé par l'addition d'une lettre en : RUS GO HOME), explique la tension incontestable qui exista dans les débuts, et qui n'est point invention communiste. Disons-le franchement : pendant longtemps les rapports entre Américains et population furent mauvais. J'ignore si les habitants de Châteauroux en ont souffert au fond d'eux-mêmes. Je sais, parce qu'un sous-officier de l'**Air Force** me l'a dit, que les Américains n'y ont rien compris. Admirablement orchestrée, la propagande moscoutaire finissait par agir sur trop d'esprits. Beaucoup de gens qui ne demandaient qu'à témoigner aux nouveaux venus des dispositions amicales n'osaient le faire par peur des communistes. Puis, car il convient avant tout d'être pleinement sincère, tous les officiers US qui eurent alors affaire aux autorités locales (et je pense surtout à l'un d'entre eux qui portait un nom d'origine allemande) se montrèrent parfaitement incompréhensifs et ne cherchèrent pas plus à pénétrer les complexités de notre situation économique que celles de notre caractère national. Ici, attention ! A peine le cas de cet officier, qui détenait en pratique une autorité considérable et se révéla un maître consommé de la gaffe, fut-il signalé à l'homme très remarquable qu'est le général de l'Air Lauris Norstad, les choses ne traînèrent point. Empoignant son téléphone, le général Norstad appela le supérieur de l'officier en question, qui, dans les deux heures, fut purement et simplement réexpédié **back home,** pour n'avoir pas su s'entendre avec les Français.

Mais, puisque cette enquête a trait principalement aux causes de frictions nuisant à une compréhension franco-américaine satisfaisante, voyons ce qu'il en est dans diverses catégories bien tranchées. Bien qu'ils se compénètrent, les problèmes ne sont pas les mêmes aux différents échelons de la hiérarchie : généraux ; officiers supérieurs ou subalternes ; sous-officiers, G.Is et membres de l'**Air Force.**

Qu'ils appartiennent à l'armée de l'air ou à celle de terre, parlons d'abord de ceux-ci. Dans un précédent article, j'ai décrit leurs conditions d'existence, peu gaies. Comme ce sont eux qui ont le plus de contacts avec la population, leur attitude se révèle-t-elle sujette à caution ? Il importe là aussi de distinguer deux périodes : avant l'action gouvernementale contre les dirigeants communistes, et depuis. Durant le premier de ces deux temps, où de trop nombreux chauffeurs américains voyaient presque quotidiennement lacérer les pneus de leurs véhicules, où les communistes se révélaient particulièrement agressifs, la responsabilité de la mésentente incombait sans aucun doute à certains éléments français. Pourtant, à la même époque, Français et Américains appelés (comme dans la vaste usine de l'ex-S. N. C. A. S. O.) à coopérer travaillaient de concert, sans anicroche. Il est symptomatique, à cet égard, qu'en deux ans et demi on n'ait enregistré à Déols aucun sabotage. En dehors de ces contacts obligatoires et bien que, loin d'être condamnée, la « fraternisation » fût encouragée du côté américain entre soldats US et Français non communistes (40.000 voix

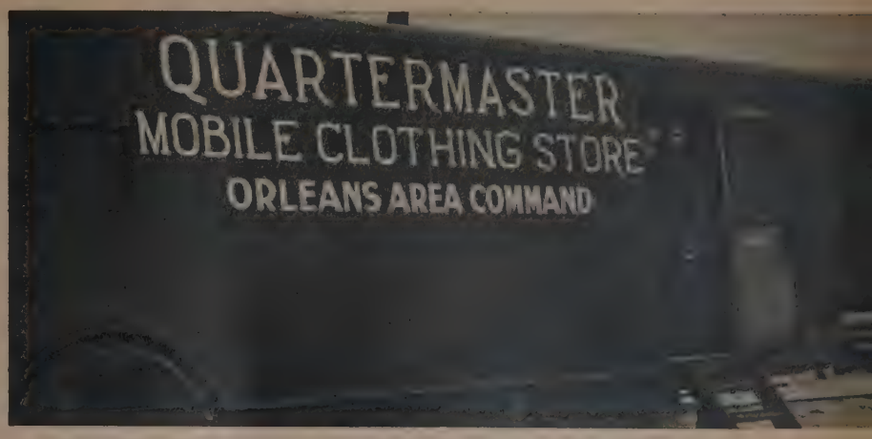

LE MAGASIN AMBULANT DE L'INTENDANCE américaine passe dans les camps pour y vendre des articles d'habillement.

4 CV CONTRE CAMION AMÉRICAIN : un accident vient de se produire dans une rue d'Orléans. Intervention immédiate de la police militaire, qui punit avec la plus grande sévérité les chauffeurs américains reconnus en faute.

(*) Voir *France-Illustration* du 9 mai.

communistes sur 130.000 votants, dans l'Indre, aux dernières élections législatives), Américains et Français s'ignoraient. Pour quelles raisons ? Peut-être parce que les Français avaient, depuis dix ans, trop vu d'uniformes qui ne leur rappelaient pas uniquement des événements agréables. Probablement aussi parce que, d'un côté comme de l'autre, s'opposait à des relations normales la fameuse « barrière du langage ». Sûrement parce que les Français ne répondaient pas plus à l'image, un peu théorique, que se faisaient d'eux les Américains que les Américains ne ressemblaient à celle dont croyaient se souvenir les Français. Il est de fait que, très différents de leurs pères de la première guerre mondiale, les G.Is (comme, du reste, leurs compatriotes d'Amérique) ont changé depuis 1945, pour devenir taciturnes. Un manque de curiosité quasi absolu existait d'un côté comme de l'autre et, regrettons de l'avouer, continue à exister, malgré une éclatante amélioration de la situation.

QUAND S'OPPOSENT DES RÈGLES ADMINISTRATIVES DIFFÉRENTES

REMARQUES valant pour officiers américains de tous grades, qui, s'ils sont logés plus confortablement que les G.Is., souffrent, je l'ai exposé tout au long la semaine dernière, de n'avoir pu trouver d'appartements proches du lieu de leur travail et dont les femmes ne parviennent pas à croire que, même pour des Français, les produits essentiels ont atteint un point de cherté inconnu aux Etats-Unis. Il faut dire en outre que des motifs d'irritation auraient pu ne jamais voir le jour si, chez les Américains comme chez les Français, les autorités responsables s'étaient attachées à faire collaborer des gens « bilingues ».

A Châteauroux, par exemple, pendant longtemps, le colonel américain (que limogea le général Norstad) et son homologue français de la Mission de liaison n'avaient d'autre moyen de s'entendre que par le canal d'un interprète. Inutile d'insister sur les inconvénients de pareil procédé. Encore ne se doute-t-on pas des exigences d'un travail quotidien, la souplesse et la diplomatie qu'elles réclament, et combien il était (et demeure) nécessaire à deux hommes représentant chacun des intérêts différents de pouvoir, de façon constante, pénétrer l'esprit l'un de l'autre. Cette phrase peut paraître sibylline. Je l'explique.

Soucieux à juste titre de maintenir intangible le principe de notre souveraineté, le gouvernement français soumit, en 1950, la présence de troupes américaines sur notre territoire à des conditions fort strictes. Ce qu'était notre économie aux lendemains de la guerre, on s'en souvient. Pour éviter que des achats massifs de matériaux, des louages trop importants de main-d'œuvre à des tarifs trop hauts ne vinssent compromettre notre rétablissement, il fut entendu que pour tout marché dépassant 100.000 francs, pour toute acquisition, pour toute prise à bail de terrains, l'opération devrait être menée par la Mission française de liaison, qui, installée à Paris, déléguerait des représentants auprès des autorités américaines et passerait seule, après accord des divers ministères, des contrats avec les entrepreneurs.

On admettra que restreindre à un maximum de 100.000 francs des achats jugés indispensables, dans un programme qui roule sur des centaines de millions de dollars, en revenait à ralentir dans des proportions appréciables la mise sur pied, qu'on souhaitait rapide, du projet. M. Pleven le comprit : en avril 1952, il haussa à 10.000 dollars le plafond des achats permis aux Américains sans avoir à solliciter l'assentiment de la Mission, sur le marché français, et à 50.000 dollars la limite des contrats qu'ils peuvent signer directement avec des entreprises. Au moins en théorie, les Américains obtenaient enfin licence de remplacer les entrepreneurs coupables d'avoir failli à leurs engagements.

LE « SATURDAY EVENING POST » : ABOMINABLE PAGAILLE AMÉRICAINE

JE laisse au journaliste américain James P. O'Donnell, qui, dans le **Saturday Evening Post** du 11 avril, flétrit l'abominable pagaille présidant, selon lui, à l'exécution de la ligne de communications Bordeaux-Palatinat, la responsabilité de ses affirmations. Du moins doit-on reconnaître que, surtout aux origines, les restrictions imposées dans le détail quotidien

CETTE JEUNE « SCHOOL-GIRL » poursuit en France les mêmes études qu'aux U. S. A., avec toutefois un programme de français intensifié. Chaque jour, un autobus l'amène à l'école américaine, située à plusieurs kilomètres d'Orléans, et la reconduit chez elle le soir. Deux cent cinquante enfants, dont les parents sont dispersés dans la région, gagnent ainsi leur classe.

des travaux aux Américains devaient presque obligatoirement amener ceux-ci à rejeter sur leurs collègues français et sur la France en général la faute de retards presque inévitables. Retards se traduisant par des débours nouveaux d'argent à supporter par le contribuable d'outre-Atlantique.

Là où ces officiers avaient tort, c'était — et ils ne s'en privaient guère — de mettre en cause le seul système français. Car, et nous en arrivons à l'échelon suprême de la hiérarchie, aux généraux américains commandant les zones, ceux-ci, en même temps qu'ils devaient se conformer à la réglementation française, étaient également obligés de tenir compte des règles administratives américaines, qui — qu'on nous croie sur parole — n'ont rien à envier aux nôtres. Tandis que j'écris, des exemples d'incongruités administratives, tant américaines que françaises, se pressent sous ma plume, si parfaitement inimaginables à un esprit sain que, ne voulant pas donner à cette enquête tournure de libelle, je préfère en priver mes lecteurs et renvoyer ceux d'entre eux qui lisent l'anglais à l'article de O'Donnell. Car il est tout de même curieux de penser que, dans l'ensemble, des ouvriers, des dockers français de tendance communiste, ou même munis de la carte du parti, travaillent sans incidents aux côtés de soldats américains qui ne portent pas le communisme dans leur cœur, alors que des difficultés sans nombre surgissent, presque sans arrêt, entre des Français et des Américains animés du même esprit, et cela parce que liés par des réglementations différentes. Illustrons tout de même ces abstractions. Eh bien, nombre de soldats américains campent encore sous la tente, bien qu'ils aient à portée de la main tout le matériel propre au montage de maisons préfabriquées, parce que le Congrès ne tolère d'installations de cette nature que sur des terrains loués dans certaines conditions. En contre-partie, est-il vrai que les Américains durent renoncer à bâtir des casernes dernier cri près d'Orléans, empêchés qu'ils furent de le faire par la Commission des sites, pour laquelle les eaux de la Loire ne doivent refléter que des châteaux ?

On se demande, en vérité, comment, dans une atmosphère aussi peu nette, Français et Américains n'en sont point arrivés, au bout de deux ans et demi, à une rupture. On s'émerveille plus encore de constater que les rapports franco-américains, assez pénibles pendant longtemps, se soient améliorés dans une mesure permettant beaucoup d'espoir. La réponse est simple : Français et Américains ont, sur les plans militaire et officiel, et parfois sur le plan privé, mis tellement du leur que l'avenir des relations entre troupes américaines stationnées en France et Français de nos provinces commence à apparaître moins sombre. Tentatives de plusieurs ordres qui portent déjà des fruits.

CHAUFFEUR ET BONNE D'ENFANTS : ces deux professions sont réunies chez ce G.I. qui amène à l'école de petites Américaines.

Le grand effort, cela va de soi, devait être tenté sur les G.Is, de beaucoup les moins convaincus de l'utilité de l'œuvre entreprise, sur ces hommes astreints à un service militaire dont le principe obligatoire leur a toujours répugné et qui, brutalement transplantés, n'ont pas chez nous — c'est le moins qu'on puisse dire — été reçus à bras ouverts. L'armée, l'**Air Force** ont, en ce qui les concerne, fait un louable effort d'instruction. C'est ainsi que je voudrais pouvoir reproduire entièrement un livret de plus de soixante pages, intitulé **France**, et qui, bien illustré et tiré sur beau papier couché, résume les notions indispensables à un étranger ne sachant rien de nous. Je l'ai lu avec attention et à ceci près qu'une erreur, évidemment typographique, de légendes fait de Notre-Dame le Sacré-Cœur et du Sacré-Cœur Notre-Dame, à ceci près encore que rien ne semble pouvoir persuader les Américains que gendarmes et agents de police appartiennent à deux formations bien distinctes, je n'ai rien trouvé dans le texte qui puisse choquer un Français. Sans doute, la simplification qui montre notre « esprit d'épargne », notre « réalisme », notre « dévotion à la vie de famille » a-t-elle de quoi étonner un peu. En revanche, on accueille avec gratitude le paragraphe (évidemment voulu après certaines déclarations dont la teneur ne fut pas sans nous heurter à l'époque) nous disant « profondément religieux, surtout dans les campagnes, où le prêtre, appelé Monsieur le Curé (**Muss-Yuh-luh-Kew-Ray**), jouit d'une grande influence sur la communauté ». Et l'on ne peut qu'applaudir aux six règles déclarées de première importance : **a)** rappelez-vous que, personnellement, vous représentez votre pays ; **b)** conduisez-vous en France comme vous le feriez aux Etats-Unis ; **c)** respectez votre allié français comme un homme doit en respecter un autre ; **d)** respectez ses coutumes ; **e)** témoignez un respect particulier aux femmes et aux vieillards ; **f)** usez de discernement dans la manière dont vous dépensez votre argent. Enfin se voit rendue au président Thomas Jefferson la paternité du vers de Bornier : **Tout homme a deux patries, la sienne, et puis la France,** aimablement commenté. Manuel remis à tous les G.Is en même temps que des dictionnaires de français « basique » avec prononciation figurée. Sont-ils lus ? Il paraît que oui. Quand ce ne serait que pour tromper l'ennui profond de soirées en pleine campagne, sur des terrains plats où l'eau de pluie a peine à s'écouler.

Mais l'effort américain ne se borne pas à l'impression de cette prose. Le **Service Club** d'Orléans et sa directrice, miss Lois Verner, organisent, à la belle saison, des tournées touristiques, des visites des châteaux de la Loire, dont le succès est grand. Le colonel Willingham, un Texan, commandant de la zone d'Orléans, vient d'ordonner vingt heures de cours de français pour tous les Américains de sa zone. Son but, il me l'a défini : « Tout faire pour intéresser mes gens au français et à la France, afin qu'ensuite, y ayant pris goût, ils cherchent par eux-mêmes à en apprendre davantage. » Et je connais une jeune secrétaire, M^lle^ Andrée Hazard, qui, dans cette même région, quatre soirs par semaine, accomplit le trajet d'Orléans au sinistre camp de tentes de Maison-Fort pour enseigner le français aux G.Is. Orléans, il convient de l'écrire, fut la première ville où, à l'instigation des industriels du Loiret, fut créé, voilà un an, un « comité interallié », sorte de club réunissant Orléanais et Américains ; comités, clubs devenus obligatoires partout où Français et Américains se trouvent en contact.

INITIATIVES OFFICIELLES ET PRIVÉES ONT PERMIS DE SURMONTER BIEN DES OBSTACLES SUR LA VOIE DE LA COOPÉRATION

A DIRE vrai, les initiatives publiques et privées pour promouvoir une compréhension meilleure entre notre peuple et les soldats ou les officiers américains de passage se révèlent nombreuses. Comme leurs hommes, les officiers ont maintenant des textes d'orientation, remarquablement rédigés, leur indiquant et les raisons de leur présence de ce côté-ci de l'Océan et ce que leur pays et le nôtre attendent d'eux. Mais s'il est admis aujourd'hui que la « fraternisation » joue harmonieusement surtout à Saumur et à Périgueux, je tiens à ne point passer sous silence le cas de Châteauroux. Malgré des difficultés initiales, trois hommes : le général Hicks, le préfet de l'Indre, M. Vidal, et le secrétaire général de la préfecture, M. Michel Junot (pour lequel les Américains n'ont pas assez d'éloges et qui, parlant un anglais parfait, s'est révélé un diplomate et un négociateur de grande classe), ont abouti à des réalisations qu'on se doit de signaler.

Tout, dans ce département à forte population communiste, semblait indiquer en août 1951 que les choses n'iraient pas toutes seules. A certains moments, on put craindre le pire. L'arrivée de 5.000 aviateurs yankees, la location de l'usine de la S. N. C. A. S. O. firent redouter des incidents. Une grève générale fut d'ailleurs décidée. Elle échoua. Puis la coopération commença de façon active. On a dit comment un colonel américain, peu ouvert aux réalités du moment, fut renvoyé dans ses foyers. Ce départ marqua le début d'une ère de travail en confiance. Non que les problèmes disparussent. Du moins se virent-ils traités par le général Hicks, le préfet, M. Junot et le chef de la Mission de liaison avec une égale bonne volonté et le désir d'aboutir. Chacun le comprit et quand, voilà quelques mois, **la Marseillaise,** le quotidien communiste déjà cité, publia une lettre injurieuse pour le général, les dirigeants de la C. G. T. locale déclarèrent se désolidariser d'avec ses signataires. Des gestes furent appréciés, comme celui du général qui — exemple qui gagnerait à être suivi — fit hisser un jour à Déols, et chaque jour depuis, le drapeau français à côté de la bannière étoilée.

Mais, quelque prévenance qu'eussent les uns pour les autres militaires américains et officiels français, un problème subsistait — et subsiste, hélas ! — celui qu'on a dénommé « le grand problème », celui du logement. Cela, M. Vidal l'avait perçu d'emblée. Il l'écrivit, le dit à Paris avec une insistance telle que Paris le surnomma « Vidal-logements ». La France allait-elle construire pour les Américains des immeubles alors que beaucoup de Français manquent encore de toit ? Là n'était pas la question principale. Mais si, on l'a dit, le Congrès américain se refuse à bâtir pour ses officiers et leurs familles, il avait néanmoins prévu une somme importante — 200 millions de dollars — destinée à garantir la location, pendant un certain nombre d'années, de logements que construiraient en France les sociétés immobilières. Locations calculées sur la base de 115 dollars (39.250 francs actuels) par mois pour des appartements répondant aux normes américaines.

« UNE PISCINE ? POUR QUOI FAIRE ? »

DANS toute la France, les Américains souhaitaient la construction de 5.000 logements semblables, dont 1.000 dans la région de Châteauroux. La municipalité de cette ville se proposait certes de bâtir quelque chose. Mais son propre plan prévoyant plus de 300 expropriations, il semblait que nombre des édiles préférassent reporter l'affaire « après les élections ». En avril 1952, la préfecture prit l'offensive, fit voter au conseil général la location pour quatre-vingt-dix-neuf ans d'un grand champ, situé sur la route d'Aigurande, à 2 kilomètres du centre de la ville, à une société qui s'engagea à y construire des immeubles (410 logements) qui, d'abord loués aux Américains, devraient, après le départ de ces derniers, être loués aux Français, puis revenir au département. Plusieurs sociétés se présentèrent. Des dossiers furent constitués. Devant se conformer aux normes américaines autant qu'aux décrets du M. R. U., les plans furent dix fois refaits. On ne croit pas trahir un secret en disant que le 15 février dernier M. Courant s'opposait à certaines modalités de financement et ne donna finalement son accord qu'après une conférence au cours de laquelle son opinion ne prévalut pas contre celles de MM. René Mayer, Pleven, Brune et Bourgès-Maunoury. Pour peu que le Congrès — toujours lui... — accepte les plans, il semble que le « dossier Châteauroux » doive faire jurisprudence et que l'exemple de l'Indre doive être suivi ailleurs. Ainsi disparaîtrait la cause n° 1 de frictions éventuelles en même temps que s'enrichirait, à plus ou moins longue échéance, le capital immobilier de certains départements. Mais, et

LA CASERNE COLIGNY, à Orléans, a été entièrement reconstruite par les Américains. A Déols, le drapeau français flotte à côté de la bannière étoilée. La population sut apprécier cette délicate attention du général Hicks.

l'on termine ici sur un chapitre d'une véritable importance : il n'apparaît pas toujours que les municipalités manifestent une fièvre de construction, un « allant » particulier. La réponse d'une de celles-ci est typique qui, sollicitée de construire une piscine, rapidement amortie par un système de location américain (quatre jours par semaine), déclara ne pas voir l'intérêt d'un luxe dont la ville s'était passée depuis l'origine des temps...

ON ATTEND UN GESTE DES CIVILS FRANÇAIS

OBJECTION entraînant deux remarques : d'abord la différence existant entre l'esprit américain, qui ne conçoit pas que dans l'ordre de l'entreprise on ne pousse pas de l'avant, et une certaine mentalité légèrement rétrograde de chez nous ; ensuite, la nécessité, pour une meilleure entente franco-américaine, d'endroits de distractions (et une piscine en serait un au premier chef) où Américains et Français pourraient se rencontrer. Le général Hicks me l'a dit en propres termes : « Plus il y aura d'occasions honnêtes de rencontres franco-américaines, mieux tout ira. » Là-dessus, carrément, il appartient à nos compatriotes de faire le premier geste. Il existe déjà, on le sait, des associations du genre « comité interallié » qui s'ingénient à provoquer des réunions. Dans peu de temps, des gens, choisis par la France, s'emploieront dans chaque base américaine à accentuer les contacts. A Orléans, à Châteauroux, il est peu d'officiers qui n'entretiennent du reste des relations avec au moins une famille française. **Les grands oubliés restent les sous-officiers, G.Is et soldats de l'Air Force.** Fils d'un peuple éminemment hospitalier, l'immense majorité d'entre eux souffrent de n'avoir **jamais** été invités dans un **home** français. Chez trop d'entre nous, que signifie cette réserve ? Ne trahirait-elle pas, surtout, une manière de timidité, une crainte de comparaisons défavorables entre notre standard de vie et celui attribué aux Américains ? Différence réelle, mais qui affecte beaucoup moins qu'on ne se le figure des Américains venant presque tous, eux aussi, de petites villes. Une fois en confiance, l'Américain se révèle l'homme le plus cordial qui soit. Et puisqu'il faut conclure, je dirai ceci : une bonne entente parfaite entre Français et les 25.000 Américains résidant actuellement sur notre sol a été compromise par : a) une campagne communiste à peine ralentie ; b) un excès de chinoiseries administratives dont nous n'avons pas le monopole ; c) des difficultés de logements aux répercussions nombreuses ; d) l'ennui, le cafard assombrissant les hommes de troupe.

Des solutions semblent devoir atténuer les trois premiers de ces griefs. Il dépend de tout Français d'abolir les raisons du quatrième et de montrer à tous ces jeunes hommes qui travaillent avec nous à une œuvre commune de défense que la France les considère non seulement comme des alliés, mais comme des amis.

atima el Kandohar, lévrier afghan, à Mme Demarne.

LA VIE D'UN CHIEN DE RACE EST CELLE D'UN GENTLEMAN

PAR MICHÈLE DEMARNE

IL semble que, lorsqu'on parle des animaux, l'éloge du chien est celui que les hommes prononcent le plus facilement. N'est-ce pas l'animal qui, par son caractère aimant et fidèle, est le vrai compagnon de tous ? Dans ses regards on trouve plus souvent la bonté que la haine, la fidélité que l'ingratitude, la compréhension que la mauvaise volonté. Comme dit le docteur E. Méry, de l'Académie vétérinaire de France : « Les chiens apportent aux hommes qui sont observateurs les principes d'une philosophie bienfaisante. »

Mais, de même que dans la race humaine, l'égalité n'existe pas dans la gent canine. Deux classes s'opposent : celle des chiens des rues, les chiens sans pedigree, les simples « corniauds » chers à Baudelaire, et puis celle des autres... celle des beaux sujets obtenus après une longue et habile sélection ; celle des chiens appartenant à des races reconnues et perfectionnées depuis des années. Pour ceux-ci ou ceux-là, la vie n'est pas la même.

Le chien des rues, s'il a la chance de rencontrer un cœur ami, qui l'aime, qui le comprenne, mènera une vie simple et paisible, loin de la fièvre des compétitions et des concours de beauté... ou de travail sans souci d'élégance.

Le chien de race a une grande valeur. Celle-ci change suivant la catégorie à laquelle il appartient. Un épagneul breton, un caniche ordinaire (le caniche nain est très recherché), qui sont très courants, seront vendus beaucoup moins cher qu'un lévrier afghan ou un chihuahua (le chien le plus petit du monde), qui sont très rares. Un chien de qualité a des devoirs totalement inconnus à son frère d'humble origine : « Noblesse oblige ! »

Les chiens de race ne sont d'abord que des chiots folâtres qui se culbutent avec des contorsions adorablement gauches de leurs pattes inexpertes. Leur mère, qui accomplit langoureusement son métier de nourrice, les lèche et les pourlèche comme le font toutes les mères pour tous les autres petits chiens du monde. Mais très vite les obligations commencent.

Certaines races (kerry-blue, fox-terrier, etc.) doivent avoir la queue coupée vers la deuxième ou la troisième vertèbre. D'autres, comme le boxer, le dogue allemand, etc., les oreilles écourtées en pointe. Vers deux ou trois mois, on vaccine les petits chiens contre la maladie du jeune âge ou « maladie de Carré ». En général, tout se passe bien, mais parfois on note pendant quelques jours une légère fatigue et une petite poussée de fièvre, sans aucune gravité du reste... et après, quelle tranquillité ! et quelle certitude ! Remarquons à ce propos que la température normale des chiens est plus élevée que celle des hommes ; elle varie de 38°5 à 38°8.

LES CHIENS DE RACE ONT LEURS COIFFEURS, LEURS COUTURIERS ET LEUR CODE PERSONNEL

PROPRE, nette, élégante, telle doit toujours être l'apparence d'un chien bien né ! En conséquence, il est brossé tous les jours et lavé souvent ; certaines races de terriers et les caniches possèdent des « toiletteurs spécialisés » pour la taille du poil, et celle-ci est différente suivant les catégories.

Le chien de race 1953 possède aussi ses Jacques Fath et ses Christian Dior. Dans les collections d'hiver on cite : « Grandes-Eaux », un manteau de pluie en peau de chameau, doublure en jersey de laine, et « 496 », de petits botillons imperméables. Le modèle « Piccadilly Circus » est réservé aux jeunes filles caniches, cockers et « pékinoises ». Il se fait en mousse de nylon grise, beige ou grenat avec parements en léopard. La chienne de l'acteur Eric von Stroheim a inauguré dernièrement « Place Vendôme », collier du soir, vernis blanc avec nœud papillon amovible.

L'élevage du chien de race est régi par des règles précises (prix des saillies, vente des chiots, etc.). Ces règles, auxquelles on doit toujours avoir recours en cas de différend, sont groupées sous le nom de « Coutume internationale de Monaco ».

C'est au propriétaire d'un sujet de race pure qu'il appartient de faire homologuer l'état civil de son chien. La mairie des chiens, si l'on peut s'exprimer ainsi, est la Société centrale canine, 3, rue de Choiseul, Paris (2e). Cet organisme officiel est reconnu d'utilité publique. Il est placé sous le haut patronage du président de la République et du ministère de l'Agriculture, qui le subventionne. Il existe depuis plus de soixante-dix ans. Il a pour mission d'organiser des expositions canines, de grouper, de maintenir la pureté des chiens de race en France et de les améliorer. Le pedigree, qui est une sorte de carte d'identité d'un chien de haute lignée, relate son nom, celui de ses parents jusqu'à la 5e ou 6e génération et les récompenses obtenues par ceux-ci dans les expositions. Tous les noms des chiens de race commencent par la même lettre ; celle-ci change chaque année. Un pedigree est sans valeur officielle s'il n'est pas revêtu du visa de la S. C. C. (Société centrale canine), qui en garantit l'authenticité, et du numéro d'inscription au L. O. F. (Livre des origines françaises). Pour faire inscrire un chien au L. O. F. il faut adresser le pedigree et une demande d'inscription au directeur général de la S. C. C. ; après vérification des papiers, on connaîtra le coût de l'inscription. Un chien d'appa-

Magnifique tête standard de boxer.

L'expression espiègle d'un fox-terrier...

... et celle, mélancolique, du bébé cocker.

Un bouledogue robuste et musclé.

Levrettes d'Italie délicates et tremblantes.

Un chien de race a des obligations mondaines. Au cours de l'une d'elles, « la Belle et la Bête de 1953 », fête canine et d'élégance, ces carlins ont été admirés...

Ce lévrier afghan a été lui aussi très remarqué.

rence pure, mais dépourvu de pedigree, peut être inscrit au registre d'inscription tenu par la S. C. C., mais pour cela il faut que le chien soumis à l'examen d'un juge qualifié ou approuvé par la S. C. C. ait obtenu au moins le qualificatif « Bon ».

En 1952 la S. C. C. compte près de 21.000 chiens inscrits en France au L. O. F. Au premier rang, les chiens français — caniches — épagneuls bretons, etc., puis les fox-terriers, les cockers, les chiens de chasse, etc. Quant aux boxers, ils sont si nombreux que le Boxer-club a limité à six le nombre des chiots dans une portée ; les autres ne sont pas reconnus officiellement et n'ont pas de pedigree.

DE LA VIE MONDAINE A LA MORT

UN chien distingué, qui vit selon son rang, sait qu'infailliblement la saison des beaux jours ramène celle des expositions canines. Celles-ci ont pour but de récompenser et de faire ainsi connaître au public, la beauté des sujets proposés. Ceux-ci sont jugés suivant des règles strictes, éta-

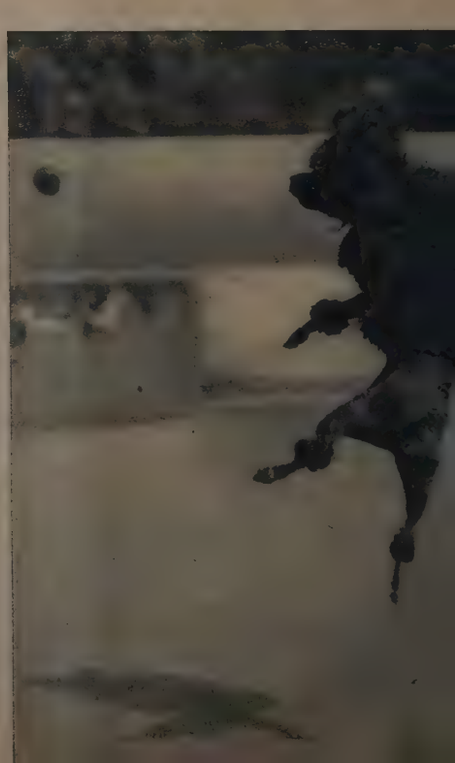

Ci-contre : « Klaus », chien de guerre 1939-1940, et son ami Titi... — A droite, caniche jouant à la balle.

blies d'après les standards appropriés à chaque race. Des prix, des mentions sont distribués avec des qualificatifs : excellent, très bon, bon, assez bon... Au-dessus des prix existent les C. A. C. (certificat d'aptitude au championnat) et les C. A. C. I. B. (certificat d'aptitude au championnat international de beauté). Il ne peut être accordé qu'un seul C. A. C. par race et par sexe dans une exposition. En outre, le C. A. C. n'est accordé que pour un chien qui a reçu le qualificatif excellent et qui est inscrit au L. O. F. Pour recevoir le titre de champion international de beauté (C.A.C.I.B.) les chiens de race doivent avoir obtenu quatre C.A.C.I.B. dans trois pays différents sous trois juges différents, quel que soit le nombre des concurrents.

Il existe aussi un championnat international de travail, de la Fédération canine internationale, pour certaines races de chiens de chasse et d'utilité. Des épreuves pratiques sont organisées. La liste de ces races et de ces épreuves est dressée chaque année. En général, il y a des exercices d'obéissance (sauter, se coucher au commandement) ; de défense (simulacre d'attaque par un faux voleur, un bandit, porter un message en se dissimulant). Dans cette catégorie se rangent toutes les merveilles accomplies par les chiens de l'armée, dits « chiens de travail », dont l'intelligence est surprenante : le berger allemand, les bergers de la Brie, les bergers belges, malinois, groenendaels, tervuerens, etc.

Les expositions canines font partie de la vie du chien de race. Il s'y prépare longtemps à l'avance. Son maître lui apprend à se tenir bien droit pendant l'examen, à marcher avec noblesse devant un public attentif, à se laisser palper par un juge inconnu et parfois même étranger sans manifester, à rester sagement enfermé dans une cage après examen, à ne pas mordre les autres concurrents, à se conduire enfin, en toutes circonstances, comme un parfait « gentleman ».

Mais les jours s'écoulent... Arrivé à l'âge adulte, notre chien de race (cocker, bichon ou lévrier, peu importe) achève de devenir une très belle bête et il songe à l'amour, « cet instinct puissant et naturel ». (Docteur Méry : *Bêtes et Gens devant l'amour.*) Un esprit d'aventure le hante. Comme il n'a point fait vœu de célibat, son maître, attentif à lui plaire, ne tarde pas à négocier un mariage assorti. Dans l'aristocratie canine, les mésalliances ne sont point autorisées. Les races ne se mélangent pas ; elles s'unissent entre elles ; et si, par hasard, lors d'une rencontre imprévue, un bouledogue robuste, musclé et trapu s'est épris d'une fine, délicate et tremblante levrette d'Italie, l'espérance d'en faire son épouse légitime lui est à jamais interdite.

Une vie de chien est courte... très courte ! Douze à quatorze ans en moyenne, et la vieillesse, prélude du grand sommeil, arrive vite ! Notre chien de race connaîtra la mort. Son corps sera jeté à la voirie ou bien enterré dans un cimetière pour chiens. Il en existe un peu partout maintenant, en province, à l'étranger. Celui de Paris, qui a été créé il y a cinquante ans environ, est situé dans une des îles de la Seine séparant Asnières de Clichy, et appelée autrefois l'île des Ravageurs.

« PLUS JE VOIS LES HOMMES, PLUS J'AIME MON CHIEN »

Depuis son origine, près de quarante mille animaux ont été enterrés dans cet endroit. Ce terrain, très ombragé, a reçu des chiens ayant appartenu à des personnalités célèbres : Saint-Saëns, Sully-Prudhomme, François Coppée, Edmond Rostand, Henri Bataille, Alphonse Daudet, Réjane, Sacha Guitry, etc. Plusieurs chiens de la guerre 1914-1918 ainsi que le fameux Poilu du chef-d'œuvre de Clément Vautel reposent là. Le cimetière des chiens est placé sous la haute direction de M. A. Dumas, propriétaire du terrain, qui veille scrupuleusement au bon entretien de cette petite nécropole où l'on remarque de nombreuses inscriptions touchantes. La plus courante est cette pensée de Pascal : « Plus je vois les hommes, plus j'aime mon chien. »

A l'étranger, l'enthousiasme n'est pas moins grand pour les chiens de race. Dans les environs de Londres, on a mis une plaque d'argent et un disque sur la tombe d'un chien. Il est vrai que c'est le chien le plus célèbre du monde : Little Nipper, le fox-terrier qui posa pour le premier phonographe sous le slogan : « la Voix de son maître ». Un grand cimetière pour chiens s'achève dans le secteur américain de Berlin pour remplacer les deux cimetières de ce genre qui ont été détruits par des bombardements de la guerre de 1940. Le prix de la concession sera de 1.800 francs par an.

En France, le propriétaire d'un chien de travail réputé, Klaus, qui servit dans l'armée pendant la dernière guerre mondiale et qui fut décoré plusieurs fois, enterra son chien dans son jardin ; quelques mois plus tard il fut obligé de vendre sa propriété, mais dans le contrat de vente il fut stipulé que le propriétaire se réservait l'emplacement où reposait son chien !

Les races de chiens sont très variées, et il en existe pour tous les goûts, depuis le petit pékinois au nez écrasé et aux yeux ronds qu'une légende fit naître des amours heureuses d'une guenon et d'un lion, le chow-chow au mystérieux charme asiatique et dont la peau et les muqueuses doivent être bleues, jusqu'au superbe lévrier afghan aux allures de grand seigneur, une des plus vieilles races du monde... déjà connue et affirmée quelques siècles avant Jésus-Christ, puisqu'on prétend que ce chien fut celui que Noé mit dans son arche !

Toutes les races sont si intéressantes et attachantes à divers titres que l'on ne peut pas, après cela, s'étonner de l'amour et du respect qu'inspirent aux hommes les belles bêtes ! Celles-ci, depuis des ans et des ans, sont faites des sangs les meilleurs, des cœurs les mieux trempés, des regards les plus francs... Dans des races fixées, typées, jalousement choisies, adaptées jour après jour à leur rôle, elles s'épanouissent merveilleusement. Les beaux chiens de race pure sont des œuvres d'art !

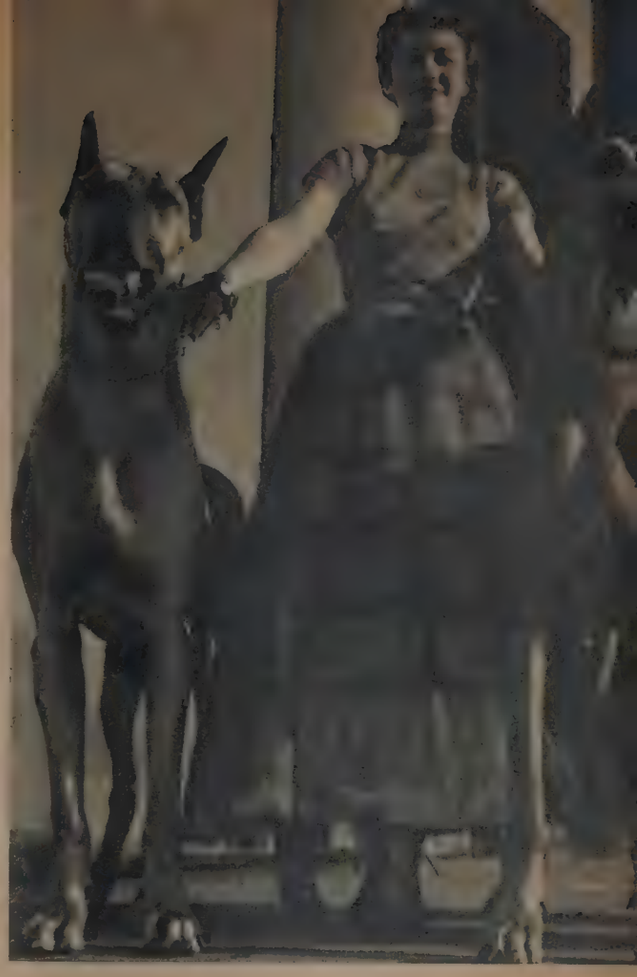

Avec ses deux danois, Mlle Lefèvre a gagné cette année le concours la Belle et la Bête.

Deux colley-bergers d'Écosse.

Confidences de deux bébés chow-chow.

Maternité : chienne berger belge allaitant ses petits.

DE SES PLONGÉES SOUS-MARINES PIERRE BERTRAND RAPPORTE DES TABLEAUX

LA mer a toujours été pour les peintres une grande inspiratrice. Mais, calme ou furieuse, déserte ou peuplée de vaisseaux, ils ne décrivaient que sa surface et les jeux de la lumière sur les vagues. Un artiste passionné de la mer, peintre du département de la Marine, Pierre Bertrand, a voulu essayer d'inscrire sur la toile la vie des profondeurs. La commande d'un grand panneau par le conseil d'administration du port de pêche de Lorient lui a fourni l'occasion d'exécuter un dessein conçu depuis longtemps.

« Comment, avons-nous demandé à Pierre Bertrand, vous est venue cette vocation sous-marine ?

— Oh ! elle est lointaine. A Belle-Isle, quand j'étais encore enfant, Claude Monet m'initia à la magie des eaux. J'étais déjà fasciné par les mystères dont je ne devinais évidemment que ce qu'on peut imaginer au delà des reflets et des transparences. En 1914 j'exposai à Paris une série d'études sur ce thème. Mais je voulais faire plus. Par chance, j'étais bon nageur. Seulement, il ne suffit pas de plonger pour voir. Je sentais bien qu'il fallait un équipement spécial.

— Vous l'avez inventé ?

— C'était rudimentaire. J'avais adopté des lunettes assez semblables à celles des premiers automobilistes. Etanchéité non garantie. Et j'essayais, avec une pince à linge sur le nez, de respirer à l'aide d'un bambou recourbé et vidé, une extrémité dans la bouche, l'autre dépassant le plafond d'eau. J'employai aussi un tuyau à gaz, plus souple et plus long, mais il était de trop petit diamètre et s'obturait facilement.

— En somme, vous étiez un précurseur.

— Peut-être, mais les résultats étaient décevants. Mon matériel ne me permettait guère de m'éloigner de la surface. Il a fallu attendre la découverte du scaphandre autonome par le commandant Le Prieur, puis les inventions du commandant Cousteau et de l'ingénieur Gagnan pour que l'homme arrivât à se mouvoir dans l'eau à sa guise. J'ai suivi avec une attention enthousiaste tout ce qui a trait à la question et je n'ai rien négligé pour contrôler mes impressions.

— A votre avis, qu'est-ce que l'exploration sous-marine peut apporter à l'art ?

— Dans son beau livre **l'Aventure sous-marine,** Philippe Diolé émet l'opinion que les découvertes dans ce domaine trouveront dans le cinéma leur mode d'expression. Assurément, la peinture est en retard et cela s'explique fort bien. L'artiste a besoin de s'assimiler les données nouvelles avant de recréer le rêve qu'elles lui ont suggéré. Il est infiniment difficile de rendre perceptibles au public les impressions complexes et parfois déconcertantes que l'on rapporte d'un séjour sous l'eau. Comment rendre l'extraordinaire sensation de légèreté, d'abolition de la pesanteur, de disparition de la résistance à nos mouvements ? Comment rendre la féerie de la lumière, la fluidité et la netteté du paysage, la richesse des coloris ? Comment surtout suggérer le silence absolu ? Je suis persuadé pourtant qu'il y a là pour les peintres un vaste champ ouvert à leurs recherches plastiques. Tout un monde inconnu est à exploiter.

— Celui que vous avez cherché à montrer dans votre panneau.

— J'ai tenté de réaliser l'alliance de la faune et de la flore marines dans la transparence des fonds. Je me suis efforcé d'en dégager le côté poétique et décoratif. Ai-je réussi ? Au public de le dire. »

Roger DARDENNE.

Photographies *France-Illustration* (Roger Boulet).

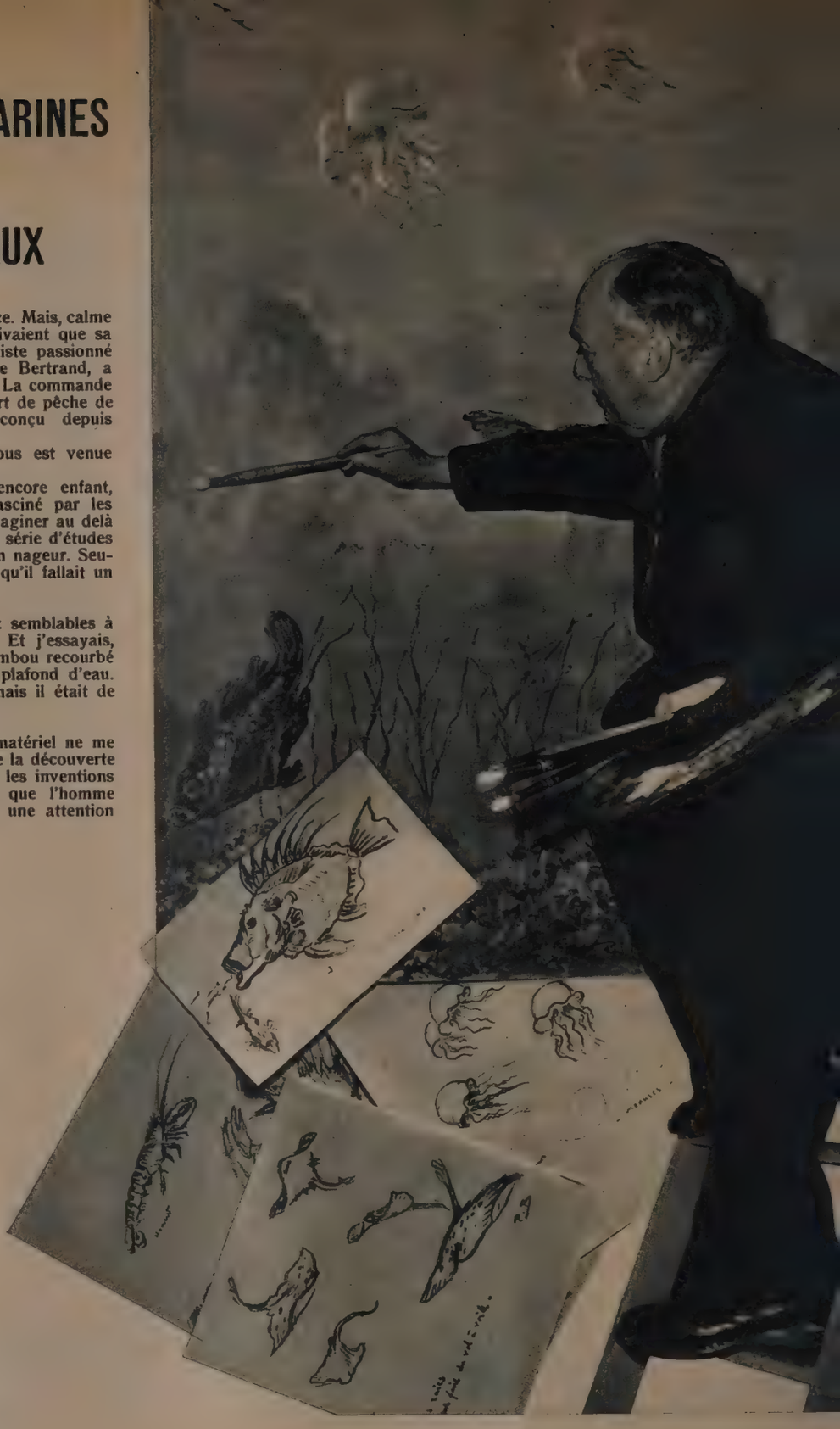

Le peintre au travail dans son atelier : près de lui, quelques-uns des dessins qui lui ont servi à établir le panneau que nous reproduisons ci-dessous.

La première esquisse de la décoration inspirée à Pierre Bertrand par la vie sous-marine.

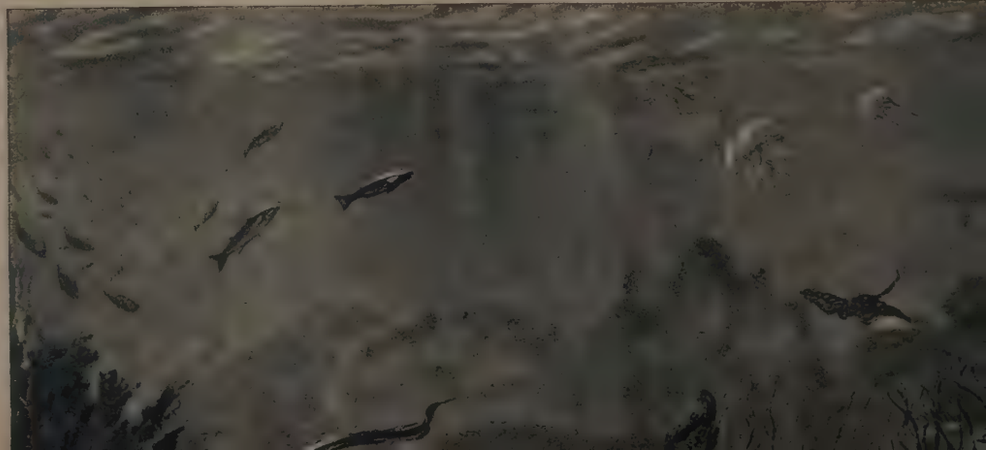

APRÈS UN DEMI-SIÈCLE DE POURPARLERS ET DE PROJETS

LE TUNNEL SOUS LE MONT BLANC SERA-T-IL ENFIN ENTREPRIS ?

Cet ouvrage, qui améliorerait considérablement les relations entre l'Europe du Nord et l'Europe du Sud, se heurte encore à de vives résistances.

PAR RENÉ BRANELLEC

LE tunnel sous le mont Blanc serait le plus important tunnel routier du monde. Les principaux de ceux qui existent sont le « Lincoln Tunnel », sous l'Hudson, à New-York ; le « Pennsylvania Turnpike » ; le « Broadway low levil Tunnel », de l'Oakland, aux U. S. A. ; le « tunnel routier sous la Meuse », à Rotterdam. Les plus longs tunnels ferroviaires d'Europe sont ceux du « Simplon » (19 km. 750), du « Loetschberg (15 km. 750), du « Saint-Gothard » (15 kilomètres), du « Mont-Cenis » (13 km. 600).

SUR près de 700 kilomètres, de Vintimille au col du Brenner, les Alpes dressent une énorme barrière entre l'Europe du Nord et l'Europe du Sud. Cet obstacle, d'une hauteur moyenne de 3.000 mètres, est actuellement franchi par trois tunnels ferroviaires et trois passages routiers. Le chemin de fer traverse les Alpes sous le col de Fréjus, au mont Cenis, sous le Simplon et sous le Saint-Gothard, soit une liaison entre la France et l'Italie, par la ligne Paris-Modane-Turin, et deux liaisons entre l'Europe du Nord et l'Italie à travers la Suisse. Les passages routiers ont été jusqu'à présent moins favorisés. Ils empruntent, au sud, l'itinéraire Nice-Vintimille et, à l'est, le col du Brenner, qui obligent tous deux à de grands détours. Enfin, au centre, le col du mont Genèvre n'est ouvert en permanence qu'au prix d'un entretien difficile et coûteux.

Sur les routes directes France du Nord-Rome, Suisse-Italie, Grande-Bretagne-Italie, Belgique-Italie, Luxembourg-Italie, Hollande-Italie, il n'existe aucun passage routier praticable toute l'année. Six mois sur douze la circulation s'opère, en fait, par le littoral, ce qui occasionne un allongement de plusieurs centaines de kilomètres en certains cas.

Cependant, le trafic routier est très important dans cette zone. En 1935 déjà on dénombrait, entre Paris et Marseille, à Valence, 1.500.000 automobiles, alors que la même année, au col de Saverne, sur la route directe Paris-Strasbourg, on ne comptait que 278.000 véhicules. Actuellement, plus de 2 millions d'automobiles défilent chaque année à Valence, et ce chiffre ne cessera d'augmenter. C'est dire que le trafic nord-sud est très supérieur au trafic est-ouest. Déterminer la proportion exacte des véhicules qui emprunteraient le tunnel du Mont-Blanc est évidemment impossible. On fait toutefois remarquer que, dans un rayon de 400 kilomètres autour du centre de la barrière alpine, une population de 30 millions d'habitants est privée de moyens de communications dans le sens nord-sud. A ce premier besoin s'ajoutent ceux du mouvement touristique, qui se développent d'année en année. C'est ce qui a conduit à envisager le percement du mont Blanc.

Des négociations interminables et des circonstances malheureuses...

LE projet a presque un demi-siècle d'existence. C'est en effet en 1906 que l'ingénieur Arnold Monod en eut l'idée, en parcourant les routes d'Italie. Barrère, notre ambassadeur à Rome, l'introduisit auprès de Giolitti, alors président du Conseil, qui l'assura de son appui. A Milan et à Turin, Monod trouva auprès des chambres de commerce le même accueil favorable. Dès le 27 décembre 1907, il put ainsi constituer le « Syndicat d'étude du tunnel du Mont-Blanc et de ses voies d'accès ». L'itinéraire passait par Genève, prévoyait le percement d'un tunnel sous le col de la Faucille, dans le Jura, et donnait corps, pour la première fois, à l'idée de la « route blanche » reliant directement Paris à Rome, le bassin rhénan à la plaine du Pô.

En 1912, à la Chambre italienne, M. Rattone défend vigoureusement le projet de M. Monod... Mais la première guerre mondiale survient, arrêtant les études commencées. Ce ne fut qu'en 1927 qu'Arnold Monod, encouragé par ses amis, Fernand David, sénateur de la Haute-Savoie, et Bron, ancien conseiller d'État de Genève, reprit ses démarches.

Il transmit un projet en 1931 au ministre des Travaux publics et au président du Conseil. L'année suivante, MM. Lugeon et Oulianoff déposaient leur rapport géologique. Les pourparlers se poursuivirent jusqu'en 1935 avec les milieux officiels. Le 10 septembre de cette même année, le ministre des Travaux publics écrivit à Monod que le conseil supérieur des Travaux publics, après avoir examiné son projet, avait conclu que celui-ci présentait un intérêt touristique et économique indiscutable. Le ministre de la Guerre n'avait formulé aucune objection et le ministre des Affaires étrangères se déclarait prêt à saisir officiellement de la question les gouvernements italien et suisse...

Le soir où M. Dautry annonçait au président Caquot que la concession des travaux et de l'exploitation allait être accordée au Syndicat franco-italo-suisse mis sur pied par Arnold Monod, la guerre d'Éthiopie éclatait, envenimant le climat des relations internationales. Jusqu'en 1945 il ne fut plus question du tunnel sous le mont Blanc.

Une nouvelle demande de concession fut déposée le 12 juillet 1945. Elle se rattachait à un double projet d'aménagement hydro-électrique du haut val d'Aoste et de la vallée de Chamonix. On était alors en période de dirigisme. Ses partisans ne crurent pas pouvoir concilier celui-ci avec le système de la concession. L'État voulait tout faire par lui-même, dans la crainte d'être accusé de soutenir telle ou telle constellation d'intérêts privés. On sait l'échec de cette politique. Le mariage de l'initiative privée et de la puissance publique paraît aujourd'hui indispensable à la réalisation de la plupart des grands travaux que réclame

UN des plus gros problèmes techniques est posé par la ventilation. Il faut en effet prévoir une aération suffisante pour éliminer les gaz toxiques dégagés par les moteurs des voitures qui emprunteront le tunnel. La ventilation longitudinale a dû être écartée, car elle s'opposait aux mesures de sécurité. Un incendie se déclarant dans une automobile, au milieu du tunnel, eût été activé et aurait risqué de se communiquer aux véhicules voisins. D'où la nécessité d'une ventilation transversale. C'est celle qui a été adoptée avec succès à New-York, Oakland, Boston, Detroit, Anvers. Un canal d'air froid est prévu sous la chaussée. Il serait alimenté par un groupe puissant de souffleries.

notre temps. Encore fallait-il donner une forme juridique à ce mariage. Le ministère français des Finances considérait, en 1949, que la contribution financière réclamée à l'État par les concessionnaires devait se traduire par des dividendes au profit dudit État. Les capitalistes, eux, réclamaient une subvention à fonds perdus, soutenant que le risque qu'ils prenaient resterait de toute façon considérable, que, pour être supportables, les charges financières à rémunérer sur l'exploitation — au moyen de taxes de péage — ne devaient pas s'accroître de la participation des États et que ces derniers retireraient d'ailleurs de l'ouverture du tunnel des profits indirects suffisants pour justifier l'octroi de subventions.

Les services des Finances résistent.

Les deux parties étaient fermement retranchées sur ces positions, tout au moins en France. Le ministère des Finances français semblait bien résolu à ne pas céder sur ce point, quoique son attitude manquât de netteté. Il laissait se poursuivre les conversations entre Français, Italiens et Suisses, sans marquer sa volonté arrêtée de subordonner son accord à l'acceptation par les futurs concessionnaires de la clause d'intéressement de l'État aux bénéfices d'exploitation. Le conseil de cabinet français avait adopté, le 2 août 1949, le principe du tunnel. Il s'appuyait sur une étude très complète du conseil général des ponts et chaussées qui avait estimé que le mont Blanc devait être choisi de préférence aux projets concurrents du Petit-Saint-Bernard et du Fréjus, du fait que le tunnel sous le mont Blanc était susceptible, à l'inverse des deux autres, de créer un trafic nouveau.

Un comité mixte franco-italo-suisse fut donc créé pour mettre au point les modalités d'exécution du travail, la nature de la société qui en serait chargée et le problème des conventions internationales à signer. Lors de sa deuxième réunion à Rome, du 16 au 18 janvier 1950, les représentants du ministre français des Finances firent valoir à nouveau les prétentions précédemment émises concernant la participation financière de l'État français, alors que déjà, depuis plusieurs mois, les gouvernements italien et suisse avaient accepté, pour leur part, le principe de subventions. En sorte que, faute d'avoir coordonné sa politique avec celle des deux autres pays intéressés, la France, qui avait été l'initiatrice du projet, paraissait résolue à en retarder l'exécution ou à en tirer des bénéfices plus grands que ses associés.

Cette attitude n'était pas sans danger. En effet, en dehors des deux autres projets de tunnels cités plus haut, du Petit-Saint-Bernard et du Fréjus, il y a un quatrième projet prévoyant le percement d'un tunnel routier sous le Grand-Saint-Bernard, auquel s'intéressent très vivement les Allemands. C'est la quasi-totalité du trafic routier entre le nord et le sud de l'Europe, pendant les six mois d'hiver, qui est en jeu. L'intérêt est énorme, pour peu que l'on y réfléchisse. Mais la réflexion n'incite pas seulement à reconnaître cet intérêt. Elle peut aussi paralyser les efforts entrepris en vue de l'atteindre. Il suffit pour cela de multiplier les arguments contraires en mettant l'accent sur les obstacles financiers, en minimisant l'enjeu, en démontrant que le prétendu concurrent étranger n'est pas à même de réaliser son projet, qu'il n'en a ni les moyens ni le désir, que l'on peut donc attendre des temps meilleurs, et d'autant plus aisément que l'on dispose de solutions provisoires moins onéreuses.

LA participation de l'État serait d'environ 2 milliards. Ce fonds spécial d'investissement routier permettrait de financer ce projet du mont Blanc, qui est le type d'opérations à doter par ce fonds. La dépense à prévoir — qui ne représente que 1,33 % du montant total du plan quinquennal (150 milliards) — n'imposerait au pays qu'une charge relativement modeste eu égard aux intérêts économiques et touristiques du projet, sans parler du prestige qu'en retirerait la France.

A bon chat bon rat!

Le ministre des Travaux publics d'alors, M. Christian Pineau, avait exprimé assez vertement à son collègue des Finances son étonnement devant les procédés dilatoires de son ministère, qui avaient eu entre autres résultats de provoquer la méfiance de nos associés italiens et suisses ainsi qu'une recrudescence de la propagande en faveur du projet allemand. A la suite de quoi le conseil de cabinet français du 5 avril 1950 réaffirma son accord sur le principe du percement du tunnel du Mont-Blanc en spécifiant que l'État français ne fournirait pas de participation financière et donnerait simplement des facilités pour l'émission d'emprunts destinés à compléter les investissements capitalistes engagés dans l'affaire.

Deux mois plus tard, le gouvernement italien riposta qu'il ne participerait financièrement au tunnel que si l'État français s'engageait lui-même pour une somme au moins égale (2 milliards de francs français).

Durant les deux années suivantes, les pourparlers financiers progressèrent difficilement. Enfin, le 14 mars 1953 était signée par la France, l'Italie et la Suisse une convention qui semblait constituer le pas décisif vers la réalisation prochaine du tunnel.

Les bases essentielles de la convention franco-italo-suisse.

Par cet acte, la France et l'Italie s'engagent à assurer par moitié le percement du mont Blanc, sur la base du projet technique présenté par le syndicat, projet dont nous exposons ci-dessous les grandes lignes. La construction est confiée à une société française et à une société italienne, qui exécuteront chacune la moitié de la longueur totale du tunnel. Les statuts de ces sociétés doivent être approuvés par leur gouvernement respectif. Les gouvernements français et italien se concerteraient sur les dispositions de la concession accordée et du cahier des charges, étant entendu que ces dispositions seraient aussi semblables que possible. Les gouvernements désigneraient par moitié les six membres d'un comité chargé de contrôler l'exécution des travaux et d'ordonner éventuellement, en cas d'urgence, l'exécution ou la cessation de travaux selon les exigences de la sécurité.

Les sociétés concessionnaires s'engageraient de leur côté à confier l'exploitation à une société anonyme dont elles souscriraient chacune la moitié du capital social. Les recettes seraient réparties par moitié entre les deux sociétés concessionnaires après déduction des sommes nécessaires à l'exploitation, à l'entretien et à la conservation de l'ouvrage. Un contrôle de l'exploitation et de la conservation serait assuré par une commission franco-italienne. Les concessions expireraient soixante-dix ans après une date fixée en accord, dès la réception des travaux. A la fin de ces concessions, il était entendu que le tunnel deviendrait propriété commune et indivisible des États français et italien et serait exploité en commun, à égalité de charges et de droits.

Encore qu'il ne s'agisse là que d'un résumé des articles fondamentaux de la convention du 14 mars dernier, on peut se rendre compte que le problème avait fait l'objet d'études approfondies, minutieuses.

A LA croisée de deux axes internationaux, le tunnel du Grand-Saint-Bernard serait dans une situation excellente, mais l'obstacle est gros de difficultés. Le massif devrait être traversé à 1.700 mètres sur une longueur de 9.675 mètres. A 1.300 mètres d'altitude la longueur du tunnel serait de 18 kilomètres. L'accès prévu du côté suisse, orienté au nord-est, serait exposé à des vents très violents, à de fréquents et graves enneigements.

Un ultime tir de barrage !

Il n'est pas douteux, en tout cas, que le projet de tunnel du Mont-Blanc se heurte actuellement à un très violent tir de barrage. Les milieux politiques et financiers concurrents s'agitent, assurent que le projet du Fréjus, qui consiste à doubler le tunnel ferroviaire existant d'un tunnel routier, n'a pas été étudié comme il le méritait, ils se plaignent de la quasi-clandestinité qui aurait entouré l'adoption du projet du mont Blanc, parlent de « combinaisons d'intérêts impures », en répandent le soupçon dans le public, bref compliquent terriblement la réalisation d'un ouvrage dont chacun s'accorde, en définitive, à reconnaître l'utilité. Tout cela paraît, à la vérité, parfaitement extravagant. Si après cinquante ans de pourparlers, d'études, d'expertises, de rapports dont la presse a rendu compte, si après la signature d'une convention intergouvernementale ayant fait l'objet de nombreuses réunions préliminaires à Paris, à Rome, à Genève, on peut encore parler tranquillement de clandestinité, où allons-nous !

On conçoit très bien la réaction des Savoyards de la région de Chambéry, lesquels considèrent que le tunnel du Mont-Blanc n'est pas aussi favorable pour eux que le doublement du tunnel du Fréjus. Mais dans un ouvrage de cette nature on ne peut considérer uniquement certains intérêts régionaux, si légitimes soient-ils. C'est l'intérêt national dont il faut faire état avant tout.

Pour les ponts et chaussées, le mont Blanc présente des avantages décisifs.

Le tunnel du Mont-Blanc offre, selon les experts des ponts et chaussées, la possibilité d'améliorer la répartition des passages à travers les Alpes et, à l'inverse du Fréjus, dont ils craignent que l'éventuel trafic routier ne se développe surtout aux dépens du trafic ferroviaire, le Mont-Blanc conduirait à la création d'un trafic véritablement nouveau. Ils considèrent également que le Mont-Blanc est le seul auquel d'autres gouvernements et des groupes financiers soient disposés à consacrer d'importants capitaux, sans réclamer des subventions d'exploitation. D'autre part, il est peu probable que l'Italie, déjà intéressée au Mont-Blanc et au Grand-Saint-Bernard, consente à disperser ses efforts sur un nouveau projet. La Suisse serait évidemment hors de cause, dans le cas du Fréjus. La France serait-elle en mesure, dans ces conditions, d'assumer à elle seule la charge de la construction d'un tunnel routier sous le Fréjus? Cela est fort douteux.

Du point de vue technique, la longueur du tunnel du Fréjus atteindrait 12.429 mètres, contre 11.900 pour le Mont-Blanc. Celui-ci se trouve sur la ligne directe Paris-Rome, et, par lui, la distance Paris-Milan serait ramenée à 827 kilomètres contre 884 kilomètres par le Fréjus.

Les caractéristiques des deux tunnels seraient sensiblement les mêmes. L'altitude de la porte d'accès, du côté français, située près de Chamonix, serait de 1.203 mètres pour le tunnel du Mont-Blanc, la sortie en Italie s'effectuant à 1.380 mètres. Pour le Fréjus, la cote de tête, côté français, est de 1.159 mètres. Le tunnel ferroviaire actuel a sa tête à Modane, à 1.130 mètres, la tête italienne se trouvant à Bardoneccia, à 1.291 mètres.

L'emplacement du tunnel sous le mont Blanc a été choisi de façon à établir les têtes à une altitude suffisamment basse pour autoriser le trafic en toute saison et pour réduire la longueur du souterrain tout en obtenant un profil convenable. Le raccordement avec les routes existantes semble très facile. Le profil en long a été étudié de façon à aménager deux versants sensiblement égaux en longueur. Le versant italien est prévu avec une pente de 2,5 pour 1.000, compatible avec un bon écoulement des eaux. Le versant français aurait une pente de 3 pour 1.000 au maximum, ce qui facilite l'exécution et l'exploitation.

Sur les routes d'accès aux têtes de tunnel, les pentes seraient de 5 pour 100 en France (3 pour 100 dans les lacets) et de 4 pour 100 en Italie.

La chaussée du tunnel aurait une largeur de 7 mètres et serait bordée par deux trottoirs bute-roues. La hauteur libre, sous l'intrados, au droit des bordures de trottoir, aurait 4 m. 35 et elle atteindrait 4 m. 80 sur une largeur centrale de 3 mètres.

L'éclairage serait assuré dans les mêmes conditions qu'au tunnel de la Croix-Rousse, à Lyon.

Le tunnel ferroviaire actuel de Fréjus est long de 13.636 mètres, le tunnel routier atteindrait 12.429 mètres. La Maurienne, d'accès facile jusqu'à Modane, ne présente qu'un faible intérêt touristique. Sa position en fait un itinéraire international très éloigné des grandes lignes de communication continentales, lesquelles traversent la Suisse. Les conditions techniques d'exécution d'un tunnel seraient à peu près analogues au Fréjus et au mont Blanc.

Trois ans de travaux pour la percée, mais quand commenceront-ils?

Le percement du tunnel du Mont-Blanc exigerait trois ans de travaux. On pensait que ceux-ci commenceraient au début de 1954, mais la question se pose désormais de savoir s'ils seront entrepris un jour. La commission des moyens de communication de l'Assemblée nationale vient de contester « l'opportunité de pareils travaux à une époque où les crédits d'investissements pour les différents moyens de transport métropolitains sont insuffisants ». La S. N. C. F., à sa demande, a établi un projet d'amélioration du transport sur wagons des automobiles, par le tunnel du Fréjus. L'aménagement envisagé consisterait à installer à chacune des entrées du tunnel des voies et des quais et à mettre en service des navettes fréquentes, composées d'une locomotive et de quelques wagons. L'ensemble de ces modifications est évalué à 600 millions ou 700 millions de francs, somme qui, dit-on, pourrait être partagée entre la France et l'Italie. On pense que cela suffirait à assurer le passage de tous les véhicules, quelle que soit l'importance future du trafic.

Reste à savoir quelles seront les réactions des Allemands, auteurs du projet du Grand-Saint-Bernard. La situation de ce tunnel également possible est excellente, à la croisée de deux axes internationaux. Mais l'obstacle à franchir est de taille : à 1.700 mètres d'altitude, le tunnel n'aurait certes qu'une longueur de 9.675 mètres. Une telle hauteur d'accès risquerait fort de comporter des difficultés d'entretien, en hiver, aussi grandes que celles du Mont-Genèvre. Et si l'on établit les têtes du tunnel à 1.300 mètres d'altitude, la longueur passe immédiatement à 18 kilomètres ! En outre, l'accès prévu en Suisse, orienté nord-sud, est exposé à des vents très violents et à de fréquents et graves enneigements.

C'est ce qui donne à penser que le projet du Grand-Saint-Bernard ne se réalisera pas de sitôt. Mais faudra-t-il attendre des temps financiers plus cléments pour réaliser enfin le tunnel du Mont-Blanc?

On peut déplorer les constantes tergiversations de la France dans cette affaire. Les Italiens et les Suisses s'en plaignent amèrement. La France, disent-ils, ne sait pas ce qu'elle veut.

Ont-ils tout à fait tort? On ne s'aventure pas à l'affirmer.

D'UNE longueur de 11 km. 900, le tunnel du Mont-Blanc aurait ses accès : du côté français, au-dessus du hameau des Pèlerins, au sud-est de Chamonix ; du côté italien, au nord de Courmayeur.

SAHARA, « TERRE D'AVENIR »

L'organisation du Sahara sous un intelligent coordinateur et la mise en valeur des richesses de son sous-sol sont deux problèmes actuellement posés devant l'opinion.

Ce serait l'honneur de la IVe République de savoir, de vouloir les résoudre.

PAR LOUIS CASTEX,
conseiller de l'Union française.

DANS notre dernier numéro, notre collaborateur René Saive indiquait les données essentielles du plan de mise en valeur des prodigieuses richesses minérales que recèle le sous-sol du Sahara. La période des prospections n'est pas encore achevée, mais déjà l'exploitation est en partie entreprise, notamment aux confins algéro-marocains. L'Assemblée de l'Union française, qui porte naturellement le plus vif intérêt à l'utilisation des ressources de la France africaine, envoyait récemment sur place une délégation. M. Louis Castex, conseiller de l'Union française, qui figurait parmi ses membres, a bien voulu exposer à nos lecteurs dans l'article ci-dessous l'état de ces travaux, dont la mission a pu apprécier la portée.

Paris-Colomb-Béchar : cinq heures d'avion. Courte escale à Alger, où m'accueille le pionnier du Sahara, Georges Estienne, qui, à bâtons rompus, sur le terrain de Maison-Blanche, évoque le passé, ce passé fait de ses prouesses dans cet immense désert qu'il reconnut un des premiers. Grâce à lui je voyais le Sahara transformé ; il me parlait avec enthousiasme de son avenir, de ses richesses, tout heureux qu'une mission de l'Assemblée nationale et de l'Assemblée de l'Union française eût pris l'initiative de faire sur place une enquête. « Un jour, me dit-il, la France s'apercevra que son avenir est en Afrique. »

Deux heures de vol et nous atterrissons sur la piste « en dur » nouvellement construite à Colomb-Béchar. Point d'aéroport, point de hangar, une petite bâtisse en construction, c'est l'aérogare future. Sous une pluie fine, nous assistons au débarquement de tout le ravitaillement pour la petite cité. C'est l'avion providentiel qui apporte, entre autres, la viande fraîche d'Alger.

Le général commandant le territoire militaire d'Aïn-Sefra me fait monter dans sa voiture, et, après avoir traversé la ville, je suis son hôte au « Territoire ». Le Territoire : à l'origine, un hôtel construit par André Citroën, l'homme qui avait compris l'Afrique.

Edifié en 1929, tout exprès pour recevoir le roi des Belges : le gouvernement français ne voulut pas prendre, à cette époque, la responsabilité de faire traverser le Sahara à ce monarque, cependant sportif. Le voyage fut décommandé, mais l'hôtel resta. Longue bâtisse toute blanche, un vaste rez-de-chaussée tout en longueur donne sur une grande cour ; d'un côté, la demeure résidentielle, de l'autre, les bureaux du commandement du Territoire.

Il fait presque froid, et dans la grande cheminée de la spacieuse salle, qui sert à la fois de salon et de salle à manger, brûlent de belles bûches de tamaris qui viennent des forêts du Sahara, car il y a des forêts dans la vallée du Guir. Le général me fait le programme du séjour et, déjà, il me communique son optimisme sur cette région industrielle de Colomb-Béchar.

Le soir, au dîner, je comprendrai l'existence actuelle au désert en écoutant la conversation si vivante d'un commandant de poste venu avec sa femme se retremper dans une atmosphère plus civilisée, mais n'est-ce pas une illusion que ce jeune ménage vient chercher ? Dans son poste, à 600 kilomètres dans le sud, il a tout de même un confort qui contraste étrangement avec le désert tel que nous le concevons. Il a un réfrigérateur, une radio, un tennis et, surtout, une piscine. Mais n'est-ce pas le contact avec les hommes qui est le plus redoutable ? Toujours les mêmes, ces êtres humains ; c'est la vie quotidienne sans évasion. Colomb-Béchar, pour le blédard, c'est la cité !

Je l'ai parcourue avant dîner, et, comme le blédard, j'ai fait le boulevard, le boulevard Raymond-Poincaré. J'ai vu côte à côte une pâtisserie, une bijouterie, un photographe, un magasin qui montre les plus beaux réfrigérateurs, enfin, plus loin, une vitrine avec, pour les femmes, d'alléchants produits de beauté. Bref, une véritable capitale...

J'ai été frappé par la façon dont ce boulevard est gardé. Pourquoi ? On y rencontre force gendarmes et sergents de ville, ces derniers très stricts sur la police de la route. Où est le petit camp fondé ici par Lyautey il y a cinquante ans ? Il fallait alors se barricader à la nuit tombante, et les sentinelles devaient veiller avec une vigilance toute particulière. Que s'est-il produit ? Le poste de 1900, la bourgade endormie et peureuse de 1938, a fait place, en 1953, à une cité florissante de quelque trente mille âmes. Une activité industrielle s'est emparée de Béchar.

Aujourd'hui est un jour faste. Au dîner, chez le général, comme dans beaucoup de maisons, il y a sur la table du poisson frais pêché le matin même sur les bords de la Méditerranée.

Les livres d'école révèlent, en France, que le Sahara est un pays sec, où la chaleur est insupportable. Je m'endors pour cette première soirée, bercé par le ronronnement du poêle, cependant que la pluie tombe avec fracas sur la plate-forme cimentée de la terrasse, et lorsque le magnifique maître d'hôtel, un bel Arabe surnommé « Gazelle », vient ouvrir la porte-fenêtre de ma chambre, qui donne sur les jardins du Territoire, il fait grand soleil. « C'est le mois des fous », dit-on à Alger. Il pleut des cordes et dix minutes après le soleil luit, et ainsi tout au long de la journée.

Colomb-Béchar, cité florissante.

DURANT cette première matinée, je fais plus ample connaissance avec Colomb-Béchar. En sortant du Territoire, une grande place, que l'on appelle couramment place des Chameaux, si vaste qu'on peut dire qu'elle est à l'échelle du Sahara, est entourée de constructions blanches à basses et uniformes arcades. Pas âme qui vive à 10 heures du matin. Des Arabes, en file indienne, montent dans un car de la Société africaine des transports tropicaux, qui fait la navette entre Béchar et une agglomération qui se trouve à environ 6 kilomètres. Je pénètre dans la cour intérieure de la S. A. T. T. : elle est bourrée de cars pullman argentés, où je lis les noms évocateurs : « Alger-Zinder-Kano-Niamey-Fort-Lamy. » A côté, un camion-citerne de 18.000 litres, avec cette simple inscription : « Ligne du Hoggar ». C'est le ravitaillement en essence des postes du désert.

« Si l'on veut amorcer sérieusement la mise en valeur du Sahara, le premier problème qui se pose et qui se posera en fonction des recherches déjà entreprises et à entreprendre est un problème de transport », disait dernièrement le capitaine Bougrat, qui prépare sa deuxième mission en Afrique. Georges Estienne l'avait bien compris, lui, l'audacieux animateur qui, le premier, en 1924, traversait avec une 6 CV Renault, seul à son bord, cet immense Sahara. Aujourd'hui il a cette écurie de gros camions, de cars qui sillonnent les pistes.

Président de la S. A. T. T., il pense même, avec ses véhicules transdésertiques de 50 tonnes que j'ai vus dans ses ateliers de Fort-de-l'Eau, l'été dernier, assurer la coordination du rail et de la route. La station de la S. A. T. T. de Colomb-Béchar peut devenir, pour ceux que tentent des horizons nouveaux, la gare de départ d'un des plus grands centres touristiques du monde vers Béni-Abbès, Timimoun, Adrar, Reggan, Tamanrasset, El Goléa, vers la traversée du Grand Erg occidental et du Tanezrouft.

A la nuit tombante, une petite caravane traverse la ville et arrive au « Territoire ». Ce sont mes collègues de l'Assemblée de l'Union française qui débarquent tout droit de Gao. Il y a là MM. Boisdon, Cornet et Theeten. Ils ont traversé le désert en moins de quatre jours avec trois arrêts : Bidon-V, Reggan et Béni-Abbès, la piste régulière, l'itinéraire normal qui relie l'Afrique noire à l'Afrique blanche.

La mission chargée par l'Assemblée de l'Union française du problème saharien est maintenant au complet. Nous allons pouvoir visiter le centre industriel de Colomb-Béchar.

Des mines de Kenadsa au massif de l'Ougarta.

APRES avoir longé, à la sortie du Territoire, un marché où les robes de couleurs vives des femmes chatoient au soleil, on nous montre l'emplacement où l'on va construire un grand hôtel placé sous les auspices de la Compagnie Générale Transatlantique et de Georges Estienne. Aujourd'hui, il est situé à la sortie de la ville, demain, il en sera le centre.

S'il n'y avait la route carrossable et, parallèlement à elle, la voie ferrée, nous nous croirions tout de suite en plein désert. 25 kilomètres et voici Kenadsa. C'est une vraie petite ville avec des rues bien tracées, propres, un groupe scolaire, l'église, la mosquée, quelques villas, dont l'extérieur semble annoncer un intérieur confortable. Nous manifestons, je l'avoue, un certain étonnement. La ville précède la mine. Nous nous arrêtons devant l'immeuble de la direction, immeuble comme on en voit dans les mines du Nord ou de l'Est, avec un parc à voitures devant la façade.

Le directeur, M. Thomas, nous accueille avec empressement, et, quelques minutes après, nous sommes assis, autour d'une table, crayon en main, tels des écoliers studieux. Nous suivrons deux heures durant l' « amphi » du directeur.

Allons sur la mine. Nous foulons maintenant ce sol qui reçut, en 1916, le premier coup de pioche d'un légionnaire. Un petit poste était dans ces parages, et c'est le hasard qui fit découvrir la houille. La manie de creuser, de tailler dans le roc, de collectionner des pierres s'ins-

Le port de Nemours, débouché des centres miniers de Colomb-Béchar et d'Oujda. Au centre, **devant le port, le nouveau groupe scolaire de la ville.**

taura dès lors, et cette manie d'ailleurs continue : elle a au reste donné de très bons résultats. Nous voici au bord d'un chemin roulant où montent des wagonnets ramenant de la colline le charbon gras. Être baigné de soleil, enveloppé dans tout ce jaune du désert, voir cette tache blonde qui s'étend à perte de vue et en même temps cette montagne noirâtre et cette succession de petits pics sombres, tout cela est d'un contraste saisissant.

Dieu, qu'on est optimiste au contact d'une nature si généreuse !

Directeur, ingénieurs et membres de la mission se retrouvent dans la salle à manger du grand bâtiment administratif. Déjeuner cordial, au cours duquel M. Thomas ne cache pas sa satisfaction en voyant enfin que des services officiels s'inquiètent de l'avenir de ce bassin houiller. Peut-être va-t-il être maintenant à l'origine du « combinat » tant souhaité par le grand économiste M. Eirik Labonne, ce « combinat » qui permettrait de mettre en valeur les richesses du sous-sol algéro-marocain.

Il est 7 heures du soir. Nous faisons le cercle autour d'une cheminée, près d'un grand feu, que nous apprécions. Notre hôte est particulièrement enthousiaste ce soir. « C'est un grand jour, nous dit-il. Je viens de recevoir une bonne nouvelle. On est maintenant assuré que sur toute la chaîne de l'Ougarta, d'une longueur de 50 kilomètres, de même que sur la chaîne parallèle qui se trouve entre les montagnes de l'Ougarta et de l'oued Saoura, les couches de fer sont ininterrompues sans aucune faille. » Et le général Quénard enchaîne : « Le prospecteur, M. Georges Cantarel, estime à plusieurs milliards de tonnes les possibilités de ce gîte.

Quinze puits de recherches ont déjà été forés et, autre avantage à considérer, la totalité du gîte se trouve sur le parcours prévu pour le prolongement du chemin de fer, à 250 kilomètres au sud de Colomb-Béchar. »

On accueille avec joie cette information. Elle arrive juste au moment, simple coïncidence, où nous venons faire une enquête dans cette région. Il est vrai que ce massif important de l'Ougarta comprenait de nombreux indices de minéralisation et des traces de cuivre. Si l'on pense que d'anciennes exploitations indigènes datant de plusieurs siècles ont été reconnues sur ces terrains, on reste confondu.

La compagnie Mokta El Hadid et le Bureau des recherches d'Algérie (B. R. M. A.) ont couvert en 1952 une partie de cette région avec des permis de recherches de fer, de manganèse et de cuivre. Des indices de plomb ont également été trouvés. On a eu recours à un hélicoptère pour contribuer à cette prospection.

Il est juste de dire que les cheminots qui étudiaient le tracé futur de la voie ferrée devant primitivement relier la Méditerranée au Niger furent les premiers à signaler du fer dans ce massif de l'Ougarta. Une voiture ensablée le long du tracé en projet fut la cause de cette découverte. Nous devons ajouter que ce ne fut pas la seule, car les gisements témoignent que là-bas le cheminot se double d'un géologue.

« Pourquoi un chemin de fer s'il n'y a rien à transporter ? Et que deviendrait le minerai que l'on ne pourrait pas transporter ? »

Voilà le slogan de mise à Colomb-Béchar.

Il faut prolonger la ligne de chemin de fer jusqu'à Adrar

L'IDEE de cette voie ferrée remonte à 1860 ! Elle a été réalisée d'Oujda à Bou-Arfa en 1928. C'est au cours de l'automne 1939 que Georges Mandel, ministre des Colonies, prescrivit le prolongement de la ligne Oujda-Bou-Arfa jusqu'à Colomb-Béchar et Kenadsa. Le premier train charbonnier circulait en 1942. A la suite du débarquement allié, entraînant la mobilisation du personnel et du matériel, les travaux furent arrêtés au delà de Colomb-Béchar en direction d'Adrar.

Une proposition de résolution invitant le gouvernement à mettre tout en œuvre afin de poursuivre la construction du chemin de fer est à l'étude à la commission du Plan de l'Assemblée de l'Union française. **Le prolongement de la voie ferrée jusqu'à Adrar,** centre administratif important, revêt en effet un intérêt économique et social certain. Pour la mise en valeur de toute cette région, un outil de transport est indispensable. Le développement économique de notre Sahara dépend de ce tronçon de 529 kilomètres qui peut être réalisé sans aucune difficulté... de terrain s'entend, la dépense s'élevant à 7 milliards. Intérêt immédiat, certes, mais les perspectives d'avenir de cette « Terre promise » n'en valent-elles pas la peine ?

Au cours du dîner d'adieu à l'hôtel de la Palmeraie, M. Solellis, chef de la municipalité, nous a conviés à visiter sa mairie ainsi que le groupe scolaire, école moderne, admirablement installée.

Le lendemain, avant de quitter la ville, nous rendons visite aux Pères Blancs. J'ai tenu, en effet, à complimenter le Père Hamel, qui est en train de fonder un aéro-club local et participe avec son avion à des recherches dans des régions difficilement accessibles.

Mais l'heure s'avance. Nous montons dans nos voitures pour nous diriger vers Oujda et Nemours par le couloir qui est appelé à un grand avenir industriel si les hommes veulent s'en donner la peine, mais que nous souhaiterions transformé en zone franche pour simplifier douanes et frontières insupportables autant qu'inadmissibles à une époque où l'on parle de faire l'Europe.

Nous ne rencontrons âme qui vive pour le moment, si ce n'est le cantonnier, qui, armé d'un marteau géant, surveille la voie ferrée. Tous les 10 kilomètres, nous en apercevons un qui arpente les traverses. Il refera le même trajet en sens inverse, lorsque, au bout de sa course, il aura rejoint son collègue. La sécurité du chemin de fer est assurée.

Cette voie ferrée suit la piste. Un accident de terrain l'en écarte parfois, mais elle s'en rapproche de nouveau. On joue à cache-cache avec elle tout au long du trajet, qui paraîtrait insipide à un voyageur isolé. Grâce à M. Dépret, directeur du chemin de fer saharien, nous savons que chaque montagne, chaque colline, chaque endroit du parcours, presque, a son histoire. Et nous arrivons en vue d'une trouée où deux montagnes se font face. C'est en voulant éviter l'une d'elles, que la brume l'avait empêché de voir, que le pilote du maréchal Leclerc a fait une chute fatale.

La frontière algéro-marocaine est toute proche. Rien ne l'indique, du reste, et nous passons au Maroc sans encombre. Après une heure de route, nous apercevons une agglomération : c'est Bou-Arfa.

Bou-Arfa est la capitale du manganèse Berguent, celle de l'alfa et du mouton.

BOU-ARFA, sur les hauts plateaux, est bien abritée des vents. Elle est protégée par une montagne recélant une mine de manganèse qui produit annuellement plus de 80.000 tonnes. Ses réserves sont toujours de 1 million de tonnes, apprendrons-nous tout à l'heure dans le petit bureau de l'ingénieur en chef de la mine où, de nouveau, nous nous transformons en écoliers. La France a besoin de 300.000 tonnes de manganèse. Autrefois nous le faisions venir des Indes ou de la Russie. Actuellement, le Maroc, à lui seul, nous en fournit la moitié. La Société des mines de Bou-Arfa est en exploitation depuis 1935, date à laquelle une voie ferrée

Sur ses quais s'entassent le charbon (à gauche), l'argile smectique (au centre) et aussi la blende (à droite), qui provient en droite ligne de Zellidja.

Ce bassin au bord duquel se tiennent les membres de la mission de l'Union française au Sahara...

... est alimenté par une éolienne hydraulique ultra-moderne qui a été édifiée il y a peu de temps à Adrar.

Grâce à l'eau ainsi pompée et grâce aussi à un système ingénieux d'irrigation (ci-dessous), la région d'Adrar produit un blé comparable aux plus beaux.

venant d'Oujda a permis l'évacuation du manganèse.

Une montée assez rude nous amène à la mine elle-même, où nous voyons les petits wagonnets revenir de la montagne chargés du métal rare. Il ira grossir les petites pyramides qui s'échelonnent sur le flanc sud de l'Atlas saharien. Une cité ouvrière, au flanc de la colline, est elle aussi bien exposée au soleil et abritée des vents. C'est à Bou-Arfa que se trouve la tribu des Béni-Guil, qui, outre le travail de la mine, s'occupent de l'élevage des moutons sur les hauts plateaux. On découvre au loin leur campement. Il est composé de tentes sordides, mais voudraient-ils habiter ailleurs ? La cité, avec ses coquettes villas entourées de jardins, fait oublier le temps où Bou-Arfa était redoutée des caravanes, souvent attaquées aux parages des gorges devenues aujourd'hui hospitalières.

On prend et reprend des photographies et on laisse les ingénieurs à leur tâche d'apostolat. Si le travail de la mine est passionnant, les soirées d'hiver doivent être longues à Bou-Arfa.

Le désert est changeant, disais-je. Ayant délaissé la piste, nous roulons maintenant sur une route, mais le paysage est toujours dénudé. De part et d'autre de cet interminable ruban, cependant, des touffes d'herbe clairsemées, de petits amas de joncs dressés bien droit forment, à intervalles réguliers, des groupes séparés les uns des autres, et cela à perte de vue. Nous traversons les plaines d'alfa. Ces hauts plateaux se trouvent de ce fait valorisés par 2 millions d'hectares de joncs, véritable mer qui ondule au gré des vents. Une bonne partie de cet alfa est exportée en Angleterre et sert à l'industrie du papier. On connaît la valeur du papier alfa. Actuellement une fabrique, installée dans les Bouches-du-Rhône, à

De droite à gauche : **MM. Boisdon, conseiller de l'U. F. ; Dépret, directeur du chemin de fer saharien ; Louis Castex, conseiller de l'U. F., s'entretiennent avec un dirigeant du port de Nemours.**

Tarascon, fonctionne grâce à l'alfa que lui fournit toute la région de Tendrara.

Tout au long de la route, nous dépassons des mulets chargés de ces précieux joncs. Au bout de quelques kilomètres, près d'une agglomération, la première depuis Bou-Arfa, en voici toute une troupe que l'on décharge. Chaque lot est soigneusement pesé, puis rangé, en attendant d'être transporté jusqu'au port de Nemours.

Entre les 200 kilomètres qui séparent Bou-Arfa et Berguent, où nous allons arriver, se trouve un centre d'élevage extrêmement important. Il comprend de 400.000 à 500.000 têtes. A l'extrêmité du Maroc oriental, Berguent est un marché de moutons que Lyautey créa en 1914.

Nous sommes à 933 mètres d'altitude. On est tout étonné d'apprendre qu'à cette altitude des sources artésiennes importantes vont permettre au S. M. P. (Secteur de modernisation du paysannat) de mettre en culture une partie de la région.

M. Dépret nous signale qu'à Hassian-ed-Diab, à 60 kilomètres à l'ouest, une mine de wolfram a été récemment mise en exploitation. Son rendement serait d'environ 500 tonnes.

Oujda recèle du plomb, du cuivre, de l'anthracite.

NOUS sommes sur les lieux de bataille de l'Isly, où s'illustrèrent les fameux zouaves du maréchal Bugeaud.

La nuit arrive, nous roulons maintenant sur une route spacieuse, goudronnée, et nous pénétrons dans Oujda, la capitale du Maroc oriental, à la frontière de l'Algérie. Les rues sont magnifiquement éclairées. Magasins modernes, bâtisses blanches, circulation active dans le centre de la ville, dans l'avenue de France. Oujda, comme Colomb-Béchar — la région s'est rapidement développée, elle compte 125.000 habitants — est un centre favorisé par la richesse de son sous-sol. Les recherches y ont-elles été plus poussées que dans les centres éloignés de la voie ferrée ? C'est probable. La prospection demande une ténacité dans l'effort et, de ce fait, un minimum de confort dans l'habitat ainsi que la proximité de routes ou de pistes carrossables. Si le chemin de fer est tout proche, la recherche en est d'autant facilitée.

Différentes petites mines de plomb, de cuivre ne donnent pas lieu, peut-être, à une production importante pour le moment, mais, à côté de ces mines, celles de plomb de Zellidja sont, en revanche, extrêmement florissantes. La production pour 1952 a été de 51.864 tonnes de plomb et de 43.968 tonnes de zinc. Qui n'a pas entendu parler, en effet, de ces fameuses mines plus connues sous le nom de Bou-Beker et exploitées par le groupe Walter ? Equipées d'une façon ultra-moderne, tout à fait à l'américaine, leur prospérité a permis, dans le domaine social, un équipement digne d'être souligné. A quelques kilomètres de Bou-Beker se trouvent les mines de plomb et de zinc de Touissit, exploitées par l'Asturienne des Mines, et l'on fonde plus d'espoir encore sur les mines de Béni-Tajit.

Dès le lendemain de notre arrivée, nous consacrerons tout notre après-midi à la visite des charbonnages de Djerada, à 60 kilomètres au sud-ouest d'Oujda.

Là-bas, s'il faut être jeune pour travailler dans les mines, il faut être jeune aussi pour commander. Nous l'avons constaté tout au long de notre parcours, et nous le constatons encore lorsque nous pénétrons dans l'immeuble directorial des Charbonnages Nord-Africains de Djerada. M. Doumenc, le fils du général Doumenc, nous accueille. Ce jeune polytechnicien

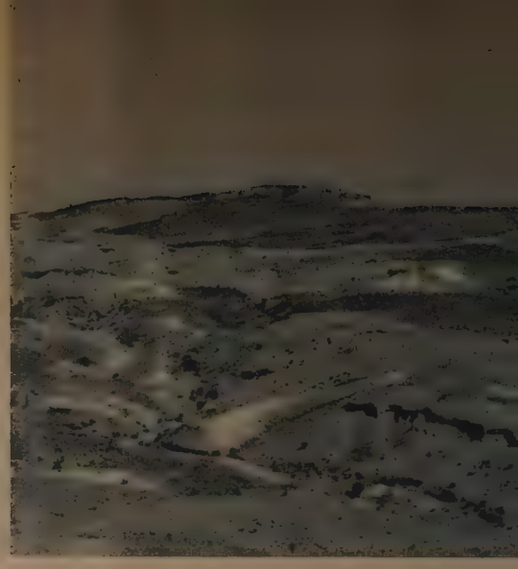

Le Sahara va devenir un des centres d'exploitatio

Fréquemment, le voyageur saharien est témoin d

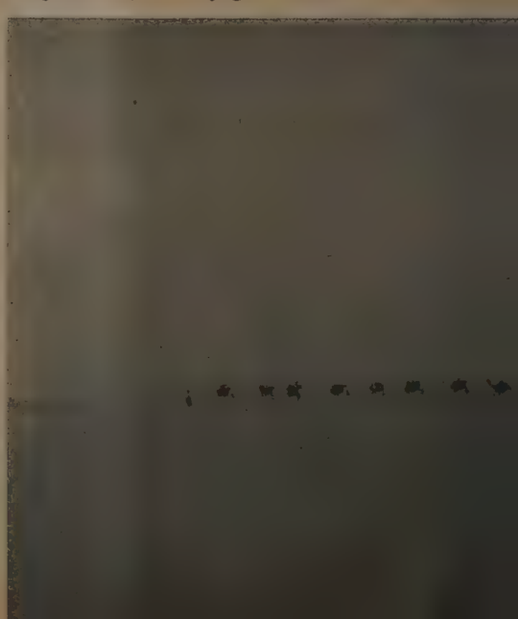

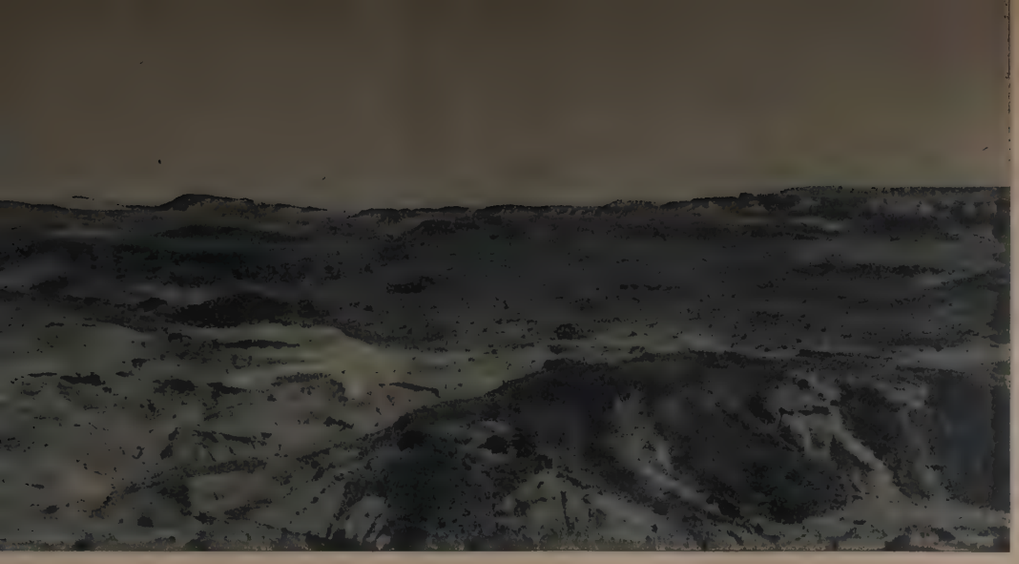

inière les plus importants du monde. Sur le djebel el Koheul Brezino (ci-dessus) on extrait du manganèse.

a 7.000 ouvriers sous son autorité. Avec quelle flamme, quelle conviction, tenant dans sa main un bloc d'anthracite brillant, il nous explique sa tâche : celle d'exporter son minerai dans les pays d'Afrique du Nord, en France, en Italie, en Belgique, en Yougoslavie. Cette année, la production s'est élevée à 460.000 tonnes.

La prospection effectuée de 1947 à 1952 par le Bureau de recherches et de participations minières a démontré que l'on peut compter sur des réserves d'environ 100 millions de tonnes. Ces chiffres suffisent à souligner la richesse du sous-sol.

M. Doumenc nous convie à visiter le bassin d'anthracite, à quelques kilomètres de là, dans la montagne. Le jeune directeur nous explique, au pied de ces pyramides géantes, que toutes les installations ont été modernisées depuis 1950. On a construit une voie ferrée de 42 kilomètres vers Oujda, réservée uniquement à la mine. L'installation d'un lavoir, le fonçage d'un puits dans un nouveau bassin ont été récemment réalisés. Les mines de Djerada ont donné naissance à deux agglomérations importantes. Nous les visitons. La ville indigène et la ville européenne comptent, nous l'avons dit, 7.000 ouvriers, auxquels s'ajoutent naturellement leurs familles. Tout ce qui est nécessaire à la vie d'un pareil groupement humain a été prévu : écoles, églises, mosquées, coopératives, infirmerie, stade, cinéma, etc.

On ne peut s'empêcher d'un certain sentiment de fierté en constatant cette réalisation française.

Le port de Nemours doit être équipé d'un outillage moderne.

LA dernière journée sera consacrée à la visite du port de Nemours, où aboutissent les produits des centres miniers de la région de Colomb-Béchar et d'Oujda. Nous y arrivons après avoir fait un détour par Berkan. Du Maroc, nous passons en Algérie. Nemours est en effet en territoire algérien.

La Méditerranée est calme. Du haut du phare, le coup d'œil est merveilleux pour « photographier » et la ville et le port, dont on nous explique les prochains travaux d'agrandissement et d'aménagement. Il nous apparaît toutefois que ce port, même aménagé, sera toujours, étant donné son emplacement — il est encastré entre deux collines — d'une capacité très limitée et uniquement réservé à l'expédition d'un million à un million et demi de tonnes, pas plus. Mais, pour pallier l'exiguïté de l'emplacement portuaire, il est indiqué de moderniser, de **mécaniser** hardiment son équipement. Ainsi s'accélérera la rotation des navires et s'augmentera la capacité de chargement.

Nous voyons sur les quais des piles de « saumons » de plomb des fonderies de l'oued El-Heimer, des tas de minerai de zinc, qui doivent être embarqués cette semaine à destination de l'Amérique. Voilà un apport de devises intéressant pour l'Afrique du Nord, qui en a bien besoin. Ne prélève-t-elle pas sur les fonds de change 80 millions de dollars pour acquérir des combustibles ?

Des bateaux chargent le charbon de Kenadsa, l'anthracite de Djerada, le plomb et le zinc de Zellidja, le manganèse de Bou-Arfa ; et bientôt sans doute le fer des PK et le cuivre de Bou-Kaïs. Tous les produits du Sahara français se trouvent ici amassés. C'est une bouffée d'optimisme que nous respirons en contemplant ces dunes noires qui se profilent sur les quais du port de Nemours.

« Il faut savoir choisir hardiment l'attribution d'investissements d'importance fédérale plutôt que de saupoudrer de crédits divers petits travaux ». Cette phrase, je viens de la lire dans le discours qu'a prononcé M. Henri Caillavet, secrétaire d'Etat à la France d'outre-mer, lors de son voyage récent à Fort-Lamy.

Le seul moyen, en effet, d'équiper un territoire comme un pays, c'est de savoir sacrifier aux investissements productifs.

Colomb-Béchar peut être fier de son groupe scolaire moderne et admirablement installé.

C'est de cette gare, importante par son trafic, que le chemin de fer se dirige vers Adrar.

Ci-dessus : à Béchar Djedid a été édifiée une centrale électrique auprès d'une usine à air liquide. — Ci-dessous: entre Berguent et Bou-Arfa se trouve un centre d'élevage de 500.000 têtes.

mblables contrastes : ici, à la balise 540, les voitures officielles vont doubler une caravane de chameaux.

L'HOMME AUX 3.000 PINCEAUX : le soin que Sciltian prend de ses instruments, la propreté dans laquelle il tient ses pinceaux sont significatifs de ses méthodes de travail. **A gauche :** ces deux mannequins, qui servent de modèles à l'artiste pour la peinture des costumes et des drapés, datent du XVIII[e] siècle. Ils appartenaient au peintre vénitien Piazzetta.

GREGORIO SCILTIAN

« ROI DU TROMPE-L'ŒIL »
PEINTRE DE LA SINCÉRITÉ ET DE L'AMOUR

PAR MAURICE SÉRULLAZ

L'INTÉRÊT provoqué il y a quatre ans par l'exposition que Gregorio Sciltian fit à la Galerie de l'Elysée lui fait renouveler actuellement cette expérience.

A l'abri de toute coterie, de tout snobisme, de toute mode, Gregorio Sciltian travaille en solitaire, en artiste qui, ayant quelque chose à dire, l'exprime en peignant inlassablement au seul contact de la nature, dont il perçoit les ultimes secrets, car il est un réaliste ; plus que cela même : on a pu dire qu'il est le roi du trompe-l'œil ! Toutefois, à notre avis, Sciltian dépasse ce qu'il peut y avoir de mesquin dans le trompe-l'œil, car sa technique demeure toujours large et pleine, dense, comme sa vision du monde extérieur ne reste pas limitée uniquement à l'apparence des êtres et des choses, mais il y ajoute une grande part de rêve et de poésie.

Nous avons pu parler à Gregorio Sciltian, et nous sommes tombé d'accord avec lui sur les principes actuels de la peinture. Revenir à la grande tradition — tout en s'exprimant avec une forte personnalité — le domaine de l'art devant être, non de tendre *exclusivement* vers le laid, l'horreur, le monstrueux ou le satanique, mais de revenir vers le beau, la grandeur, la noblesse des sentiments ou vers le divin.

Aussi Sciltian entame-t-il une vaste polémique autour de l'art sacré avec sa grande et magnifique composition intitulée *Naissance de l'Occident*. Cette œuvre est, tout d'abord, conçue — comme autrefois — pour un lieu déterminé ; elle doit décorer la bibliothèque d'un célèbre amateur de Milan. L'artiste y évoque saint Benoît protecteur des sciences parmi les ouvrages rares de sa

« Voyage dans une île mystérieuse ».

précieuse bibliothèque. A gauche, une ouverture laisse apercevoir un paysage désolé : la destruction du Mont Cassin. En bas, en prédelle, les symboles de la destruction et de la mort. Dans la partie supérieure, les symboles de la paix. Gregorio Sciltian affirme ici tout ce qu'il doit à l'école de Brescia, à Moretto en particulier, mais aussi à certains Florentins. Nous retrouvons, pour notre part, des liens avec les Lippi ou Ghirlandajo. Mais comme tous les artistes de talent exceptionnel, Sciltian se montre seulement dans la tradition de ces maîtres du passé ; sa vision est celle d'un monde moderne recréé en fonction de sa propre personnalité.

Ce caractère cursif de la ligne pure qu'il emprunte au milieu florentin, à Botticelli même, nous le retrouvons dans sa *Madeleine*, œuvre expressive et d'un réalisme un peu mystérieux.

Ce goût du mystère n'apparaît-il pas dans son triptyque intitulé *Voyage dans une île mystérieuse* ? C'est toute la poésie de notre enfance, de nos rêveries, de l'attraction d'un monde qui nous échappe et que nous voulons réalité.

Comme les anciens, Sciltian peint avec des « glacis », reprenant constamment ses toiles et mettant un ou deux ans, quelquefois plus, pour que son œuvre soit au point.

« Je veux, dit-il, revenir à la sincérité et à l'amour de l'art ; trop d'hommes ont été néfastes pour les jeunes générations, nous devons nous élever au-dessus de notre époque où tout semble triste, désabusé ; revenons à l'art par l'amour : amour de l'être, amour de la nature... »

Et Sciltian, peintre réaliste et poète sensible, me confie avant de partir qu'il prépare pour le « Mai florentin » toute une série d'études de décors et de maquettes de costumes d'après *Guerre et Paix*, de Tolstoï, sur la musique de Prokofiev, avec M^me^ Pavlova.

Il fait déjà école en Italie, et en France aussi. Nous sommes heureux de saluer en lui un véritable artiste qui suit sa voie dans la sérénité de celui qui sait être dans le bon chemin.

« Naissance de l'Occident; Saint Benoît ».

CONTRASTE DE COSTUMES : une visiteuse (M^me^ Charles Gratry) contemple la toile « Bethsabée » de Sciltian.

S. E. M. Pietro Quaroni, ambassadeur d'Italie (à gauche), accueilli par l'artiste au vernissage, Galerie de l'Elysée.

Ce n'est pas une jumelle marine que le peintre s'apprête à saisir, mais un détail de « l'Ile mystérieuse »

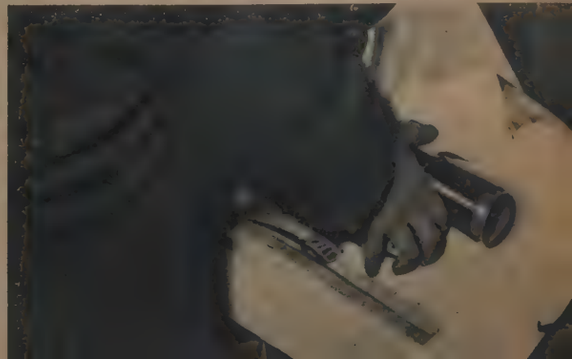

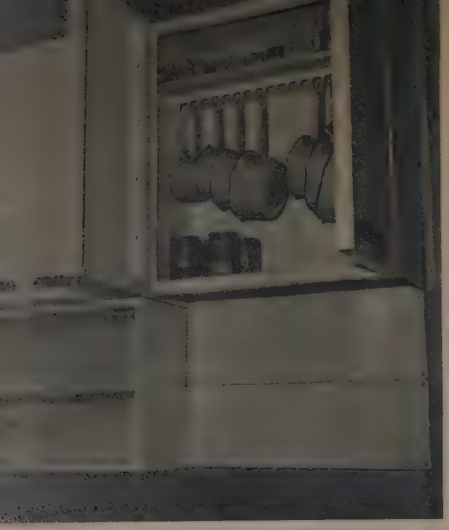

Le vaisselier est devenu pièce de musée, quand il n'est pas transformé en bibliothèque ou en cave à liqueurs. La vaisselle se classe méthodiquement dans les placards-blocs. Le métal ou le bois laqué, le verre et le plastique sont substitués au merisier sculpté et ciré. (Placards Matford-Cometa.)

Au peson d'antan se sont substitués différents types de balances, s'adaptant à tous les usages. Les dernières trouvent leur place dans la cuisine ou dans la salle de bains sans nuire à leur esthétique. La balance de cuisine permet le dosage minutieux des préparations. (Balance Testut.)

Le mortier et son pilon ont également quitté la cuisine pour une place d'honneur dans la décoration du « home ». Après avoir été durant de longues années un appareil indispensable, il a été remplacé par le batteur - broyeur - mélangeur, qui sert aussi à la préparation d'une glace, au polissage de l'argenterie et même au brossage des chaussures. (Robot.)

Le moulin à poivre (Auvergne, XVIII[e] siècle) et les poivrières de verrerie sont les signes d'une époque disparue. Le traditionnel moulin à café lui-même tend de plus en plus à disparaître. Désormais, le moteur électrique l'a supplanté, et ce moulin à café moderne, réglable et automatique, effectue son travail en quelques secondes. (Moulin à café Rotary.)

Le matériel pour l'utilisation de l'eau a subi une évolution radicale depuis l'installation de l'eau courante : fontaines, seaux et « poches » ont depuis longtemps disparu dans les villes et même dans certaines campagnes qui se sont modernisées. Le chauffe-eau mural en acier émaillé contraste vivement avec la fontaine de cuivre rouge et de merisier sculpté. (Chauffe-eau Chaffoteaux.)

L'évolution du repassage est symbolisée par ces divers appareils dont les modes de chauffage nous semblent bien lointaines : aux fers en terre vernissée, en fer et bois et en fer forgé, s'opposent désormais, et très avantageusement, le fer à vapeur et le fer à thermostat automatique. Quant au fer à « relever les plis de bonnet », il a totalement disparu. (Fer électrique Calor.)

Du porte-chandelle à la lampe à huile, les anciens appareils d'éclairage affectaient les formes les plus bizarres. Les luminaires modernes recherchent la simplicité la plus dépouillée. (Luminaire Kobis-Lorence.)

Ce plat à barbe en faïence de Saint-Clément (M.-et-M.) date de 1840. Il est précieusement conservé au Musée lorrain de Nancy, tandis que le rasoir électrique a sa place dans la valise de l'homme moderne. (Rasoir.)

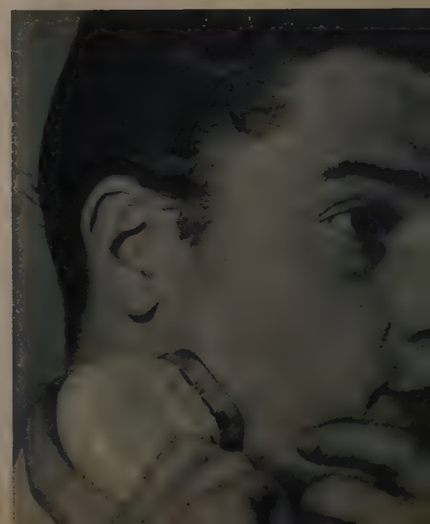

1952 D'UNE ANNÉE A L'AUTRE... 1953

LA FOIRE DE PARIS « FAIT LE POINT » DES PROGRÈS DE L'ÉQUIPEMENT INDUSTRIEL ET DOMESTIQUE

La Foire de Paris fêtera, l'an prochain, son cinquantenaire, et les documents que l'on commence à réunir pour rappeler, à cette occasion, les étapes franchies par cette grande organisation de propagande commerciale permettront de dresser un bilan exact d'un demi-siècle de progrès techniques. Toutes les grandes découvertes scientifiques de ces cinquante dernières années peuvent être rappelées à la seule lecture du palmarès de la Foire. On en tirerait, à volonté, une histoire de la radio, une évolution de la mécanique moderne ou un précis d'art ménager contemporain.

Certes, d'une année à l'autre, le profane croit retrouver, au hasard des sections, tel objet ou appareil « qui était déjà là l'année dernière », mais le visiteur averti découvre tout de suite le détail nouveau, le perfectionnement inédit qui marque un progrès du machinisme ou la modernisation d'une technique. La permanence des grands « quartiers » de la Foire, l'assiduité des exposants — dont certains ont leur place retenue régulièrement depuis plus de trente ans — facilitent la comparaison, tandis que l'accroissement brusque ou régulier de diverses sections, l'apparition de nouveaux groupes traduisent fidèlement l'évolution industrielle. Faut-il rappeler l'essor de la radio et de la télévision, l'apparition des matières plastiques, l'origine de la notion de « conditionnement » ? les annales de la Foire fournissent aussitôt les références indispensables.

C'est à la porte de Versailles, et là seulement, que le grand public trouve chaque année un tableau soigneusement tenu à jour des progrès de la civilisation industrielle, alors que les multiples manifestations de chaque branche particulière s'adressent entre temps à des spécialistes. C'est ce qui explique, sans nul doute, l'atmosphère du Parc des Expositions, où la foule ressemble à celle que l'on trouve sur les Champs-Elysées un 14 juillet ; avec, peut-être, une note plus gaie, apportée par les prospectus bariolés, arrachés d'un stand à l'autre, qui gonflent, à l'heure de la fermeture, les sacs en papier garnis d'échantillons publicitaires.

L'évolution des petits accessoires est particulièrement significative. Ci-dessus : **un « porte-cuillers » breton exposé au musée des Arts et Traditions populaires ;** ci-dessous : **un récent modèle d' « accroche-tasses » présenté pour la première fois au Concours Lépine.**

LA BELLE HISTOIRE DES APPAREILS MÉNAGERS

Avant la fondation, à Paris, d'un Salon spécialisé, avant même l'apparition de l'expression « art ménager », la Foire de Paris avait commencé de réunir, petit à petit, les outils et appareils destinés à alléger les tâches multiples de la maîtresse de maison. De l'ancienne « platille » à étirer le linge aux modernes machines à repasser, fonctionnant au genou et à l'œil, l'évolution des techniques ménagères a connu de multiples étapes, que l'on peut retrouver cette année en allant de la porte de Versailles au palais de Chaillot, où le musée national des Arts et traditions populaires a réuni en une exposition permanente les résultats d'une vaste enquête poursuivie pendant cinq ans dans les différentes provinces.

« Il était grand temps, rappellent en effet les organisateurs de l'exposition, d'étudier un état de choses en voie de disparition. » Depuis un

**Le pot à beurre, la fontaine à eau (ci-dessus) n'ont plus leur raison d'
depuis l'apparition du réfrigérateur. La cireuse est l'un des appar
modernes qui n'ont pas leur équivalent dans l'art ménager an
(à gauche : réfrigérateur Philco ; ci-dessous : cireuse Electro-Lu**

siècle, les développements de la civilisation industrielle apportent à l'équipement domestique des transformations profondes, dont le rythme s'accélère sans cesse. L'amélioration des communications, l'évolution des régimes alimentaires, le goût du confort, l'apparition de matériaux nouveaux, la substitution progressive de la machine au moteur humain, la diffusion des plus récentes techniques ménagères au moyen de l'imprimé, des expositions et de la radio sont autant de facteurs qui ont contribué à renouveler radicalement les conditions économiques et sociales du foyer domestique.

Du mortier à sel d'argile rose de Louis Falconet au « mixer » à changement de vitesses ; du fer à repasser à braise, en terre vernissée, à l'appareil chromé à réservoir de vapeur ; des porte-chandelles aux modernes luminaires ; du pot à beurre en étain ciselé au tiroir « conditionné » du réfrigérateur 1953 ; de la « barre d'accrochage » en fer découpé aux tringles coulissantes de métal chromé, les objets usuels ont largement gagné en efficacité ce qu'ils ont perdu, peut-être, en originalité

Les objets présentés au palais de Chaillot selon leur fonction économique rendent plus sensible encore l'évolution des techniques de fabrication et d'utilisation. On y voit les objets en rapport avec le foyer, l'âtre, le transport de la chaleur, l'eau ; l'histoire du luminaire est retracée en un raccourci éloquent. Les travaux et les industries domestiques sont évoqués : lessive, repassage, traitement de la laine, fabrication des dentelles...

La bassinoire a cédé la place à la couverture chauffante ; la fontaine en grès ou en cuivre, les poches à eau sont devenues pièces de musée, où elles rejoignent le plat à barbe — en faïence — et la fourchette à trois dents de bois. Le vaisselier et ses assiettes peintes sont devenus objets d'art ou reliques, tandis que l' « élément de cuisine » prend place entre l'évier moderne à double bac et la cuisinière automatique.

Il convient de signaler ici l'importance de la tâche entreprise et menée à bien par les experts. Plus de quatorze mille monographies de meubles ont été établies avant que puissent être réunis au palais de Chaillot ces précieux témoins d'une autre époque. Une présentation originale a suivi un classement méthodique établi par M^lle^ Tardieu, sous la direction de M. Rivière.

La section de l'équipement de bureau groupe les principaux spécialistes.

Un treuil à main d'une conception neuve et d'une puissance de 100 kilos.

DES ARTS POPULAIRES AUX TECHNIQUES MODERNES

DÉSORMAIS, l'ustensile ménager n'est plus signé par l'artisan qui l'a découpé, fondu ou ciselé, mais l'appareil, issu d'une chaîne mécanique, subit épreuves et vérifications scientifiques avant de recevoir le « label » qui garantira ses qualités... de même qu'au célèbre Salon des vins l'appellation contrôlée authentifie des grands crus.

Entre deux visites au Parc des Expositions, un passage aux sous-sols du palais de Chaillot permet de mieux apprécier les « nouveautés » de la Foire de Paris 1953...

C'est ainsi que le Gaz de France présente cette année une synthèse des multiples appareils ménagers et des nouveaux dispositifs automatiques qu'une technique ingénieuse met à la disposition de la maîtresse de maison moderne.

En ce qui concerne la *production d'eau chaude*, le visiteur s'attarde devant trois types de réalisations : le cabinet de toilette-douches, la salle d'eau « grande comme un mouchoir de poche » et la salle de bains de l'immeuble moderne, chacune de ces installations, en état de fonctionnement, étant desservie respectivement par : un chauffe-eau instantané, un chauffe-bain, un accumulateur à chauffage rapide, ce dernier alimentant en outre une buanderie. Dans celle-ci sont présentés deux modèles de machines à laver : l'une dont la cuve possède un moyen de chauffage permettant l'ébullition, l'autre alimentée en eau chaude provenant de l'accumulateur. Une batterie de repassage, avec fers indépendants à chauffage intérieur, est également présentée en fonctionnement.

Le visiteur peut d'ailleurs commander lui-même le fonctionnement des dispositifs automatiques et de sécurité des appareils tandis qu'une coupe d'un accumulateur à chauffage rapide lui permet de s'initier à la structure et au fonctionnement de cet appareil nouveau.

Plus loin, un *réfrigérateur à gaz* fonctionnant dans une ambiance maintenue à 30 degrés permettra de vérifier, grâce à une ouverture vitrée pratiquée dans la porte de l'armoire frigorifique, que la formation du givre autour de l'évaporateur se produit même pendant les jours de canicule.

Trois séries de présentations sont consacrées au *chauffage* : un ensemble de radiateurs à gaz de divers modèles, un groupe de chaudières de chauffage central complété par une installation en réduction, enfin, l'*utilisation du coke* pour le chauffage des locaux sera illustrée par la présentation d'appareils modernes spécialement adaptés à ce combustible. On suit avec intérêt les expériences relatives au fonctionnement du thermostat et du brûleur réfractaire à la prise de feu à l'injecteur. Un appareil partiellement coupé montre comment sont disposés sur une cuisinière le thermostat de four et le système d'allumage automatique des brûleurs de la table de travail.

Dans un autre pavillon sont présentés les différents types de « panneaux » radiants », qui ne sont guère utilisés encore pour le chauffage des appartements, mais ont fait déjà leur apparition dans les grands locaux et, en particulier, les églises.

LES « ATTRACTIONS » DE LA FOIRE EN 1953

COMME chaque année, la section de l'Alimentation et le Salon des vins de France connaissent une affluence justifiée par les qualités des produits présentés.

La « grande tour » illustrant l'emploi des échafaudages tubulaires est sans conteste l'un des « clous » de l'exposition.

Enfin, les visiteurs s'empressent cette année de participer au concours original organisé à leur intention par les Chemins de fer européens, et dont les principaux prix sont constitués par des billets aller et retour pour Rome et Amsterdam.

Le hall des appareils ménagers attire cette année encore la grande foule.

Cette construction cubiste utilise l'aluminium de façon originale.

L'OPINION D'YVES GANDON SUR « L'ILE DES CHÈVRES » ET « TOUS CONTRE TOUS »

Les deux pièces dont j'ai à rendre compte aujourd'hui présentent, l'une et l'autre, un réel intérêt, encore que leurs mérites respectifs soient d'un ordre différent. *L'Ile des Chèvres,* d'Ugo Betti, au théâtre des Noctambules ; *Tous contre tous,* d'Arthur Adamov, dans le cadre des « Mardis de l'Œuvre », ont ranimé tout à coup une saison assez morne. Je me bornerai à noter, en passant, qu'Ugo Betti est Italien et Arthur Adamov d'origine russe, s'il écrit en français.

Ugo Betti, nous dit-on, jouit aujourd'hui dans son pays de la plus flatteuse réputation. J'avoue que sa première pièce représentée à Paris : *Par d'amour* (titre original : *Lotta fino all'alba*), ne m'avait guère mis en goût, l'adaptateur Maurice Clavel ayant aggravé la confusion première du dessin et du dialogue. *L'Ile des Chèvres* ne souffre pas des mêmes défauts. La ligne en est limpide et le drame court à son terme avec une rigueur toute classique. Premier acte : Angelo arrive dans une demeure isolée, loin de la ville, où trois femmes vivent seules de l'exploitation d'un troupeau de chèvres. Il y a Agata, sa fille, Silvia, et sa belle-sœur, Pia. Angelo a été le camarade de captivité du défunt mari d'Agata. Il prétend s'installer au foyer du disparu. Hâbleur et paresseux, mais large d'épaules et beau parleur, il n'aurait pas de peine à subjuguer par sa virilité ces trois femmes rongées par la solitude. Dans un réflexe de défense, Agata le met dehors, mais quand le rideau se relève sur le second acte nous le voyons installé, hilare, triomphant. Agata et Pia sont devenues ses maîtresses, et voilà que la petite Silvia — seize ans tout juste et qui n'a pas fini ses études — fait une scène épouvantable. Elle tente de tuer Angelo. Pourquoi ? C'est qu'il lui a ravi sa vertu, à elle aussi, et elle pourrait bien être enceinte. Il se déchaîne, brutalise l'écolière, puis se radoucit, la cajole. Il est si heureux avec ses trois femmes ! Il faut qu'elle lui promette de ne pas repartir pour la ville, où elle doit passer ses examens. Elle cède. Cependant, alors qu'il se trouve seul avec Agata, afin de fêter son succès, à l'aide d'une échelle de corde, comme nous l'avons déjà vu faire, il descend dans le puits pour y querir des bouteilles au frais. Il est au fond quand les crampons de l'échelle se décrochent de la margelle.

Au début du troisième acte Angelo est toujours dans le puits. Un jour et deux nuits ont passé. Il a pu jusqu'alors se tenir hors de l'eau, mais ses forces diminuent. Il conjure successivement Pia, Silvia et Agata elle-même qui demeure inflexible. Agata le laissera mourir parce qu'il lui est devenu nécessaire et qu'elle recule devant l'animalité où elle sombre en même temps que sa belle-sœur et sa propre fille. Au cours de cette scène finale, la tension dramatique devient presque intolérable, et il ne faut pas chercher d'autre signe : l'auteur a frappé juste. Il est d'ailleurs admirablement servi par l'interprétation de M^lle^ Silvia Monfort, au visage bouleversé par la passion et qui a trouvé là un des meilleurs rôles de sa jeune carrière. Son dialogue avec Alain Cuny, dont la voix profonde, aux déchirantes harmoniques, s'élève du puits, est un beau moment de théâtre. La troublante Rosy Varte, Laurence Bataille, toute de juvénile ardeur, et Claude Duvernay complètent une distribution homogène, conduite avec autorité par Pierre Valde. Il faut aussi accorder un suffrage sans réserve au décor de Balthus.

Je ne pense pas qu'il y ait lieu de crier au miracle devant *l'Ile des Chèvres,* dont le sujet d'exception oscille par trop entre la tragédie et le mélodrame. Le grincement qu'on y perçoit, et qui dénonce l'artifice, ne permet pas de lui accorder une adhésion entière. Mais Ugo Betti est un dramaturge très averti des ressources théâtrales et de ses propres moyens.

Avec *Tous contre tous,* M. A. Adamov pousse plus loin la recherche du neuf, et si son effort vers l'originalité ne paraît pas pleinement récompensé, il lui reste l'honneur de l'avoir entrepris. Le lieu où se déroule l'action n'est pas déterminé, non plus que les circonstances particulières de celle-ci. Voilà une tendance de plus en plus répandue dans le jeune théâtre, et je ne suis pas sûr qu'elle réponde aux exigences fondamentales de la dramaturgie. Mais M. Adamov a ses ruses propres. Chacun des brefs tableaux qui découpent son propos est précédé d'une sorte de « chapeau » annoncé par un haut-parleur. Soit ! Il s'agit, dans *Tous contre tous,* d'un pays en état de révolution permanente sous un régime totalitaire. L'Etat dispose de la vie de chaque citoyen, et l'incohérence règne. Tantôt les uns, tantôt les autres seront fusillés. La personne humaine n'a plus de défenseur, l'amour n'a plus de place dans un monde où nul n'est sûr du lendemain et qui court à sa destruction.

Peu d'auteurs dramatiques ont jamais été aussi peu soucieux de plaire que M. Adamov. Son dialogue est sec, nerveux, brutal. Sa manière laisse une impression de malaise, mais elle lui appartient. Jean-Marie Serreau, Arlette Thomas, Solange Sicard et Yves Brainville sont les meilleurs interprètes de cette pièce attachante et contractée comme un visage souffrant.

Silvia Monfort et Rosy Varte sont au théâtre des Noctambules les héroïnes du drame violent d'Ugo Betti : « l'Ile des Chèvres ».

L'OPINION DE DENIS MARION SUR « BARRABAS » ET « BONGOLO »

Barrabas fut probablement le film le plus mal accueilli du Festival. Le public resta de glace et les critiques se déchaînèrent. Je persiste à croire qu'il s'agit là d'une aberration collective dont il est vain de rechercher les causes. Si *le Chemin qui mène au ciel* possède plus d'originalité pittoresque et si *Mademoiselle Julie* atteint à une perfection plus achevée, l'adaptation par Alf Sjoberg du roman de Per Lagverquist ne m'en paraît pas moins son effort le plus remarquable. Deux défauts sont évidents : d'abord, il n'existe pas à proprement parler d'action dramatique, le protagoniste demeure, de la première à la dernière image, dans la même situation, qui, pour comble, est ambiguë — celle de l'homme qui aspire à une foi révélée et qui souffre de ne pas la posséder — ensuite, toujours obsédé par le problème de la permanence du passé dans le présent à travers le souvenir, Alf Sjoberg a utilisé de nouveau, comme dans *Mademoiselle Julie,* les retours en arrière à l'intérieur du même plan, en se souciant trop peu d'être intelligible au spectateur qui n'a pas lu le roman. D'autre part, les explications qu'il nous fournit de vive voix rendent sensible qu'il n'a pas réussi à donner une expression satisfaisante à un autre aspect du thème : la forme que prend chez Barrabas le complexe d'Œdipe à l'égard d'une mère qui est morte en lui donnant naissance. Comme aucun esprit non prévenu ne s'en apercevra, cela n'a guère d'importance. Que reste-t-il alors pour justifier mon enthousiasme ? *Barrabas* est la première évocation cinématographique du Proche-Orient biblique qui laisse une impression d'authenticité : malgré leurs traits scandinaves, les personnages paraissent bien être de véritables pasteurs, pêcheurs ou paysans sémites, et non des acteurs vêtus des défroques du magasin aux accessoires, ou des figurants de carnaval. De plus, l'extraordinaire talent du metteur en scène a recréé quelques décors qui non seulement sont d'une rare beauté plastique, mais qui permettent de comprendre le drame qui s'y joue.

André Cauvin a débuté dans le cinéma par un des premiers films d'art qui aient été réalisés : *le Retable de l'« agneau mystique »,* (1937). C'était une simple mais fidèle description du chef-d'œuvre des frères Van Eyck. Immédiatement après, il devait bifurquer pour trouver sa véritable voie. En 1939 il tournait un premier documentaire : *Congo, terre d'eaux vives,* qui témoignait déjà d'une capacité peu ordinaire à donner une image vivante d'un pays sans recourir à la fiction romanesque. Pendant la guerre il réalisa une bande de propagande sur le colossal effort industriel que fit à cette époque le Congo belge. En 1949, *l'Equateur aux cent visages* obtenait à Venise le grand prix international du documentaire. Sur ce

sujet, dont l'intérêt paraissait épuisé à l'époque, après tant d'expéditions américaines entreprises avec des moyens financiers beaucoup plus considérables, il avait réussi à apporter du neuf et de l'excellent. Aujourd'hui André Cauvin rapporte un quatrième film d'une quatrième expédition tropicale : *Bongolo*, qui l'emporte encore sur tous les précédents. L'intérêt capital de *Bongolo* est de constituer avant tout un document ethnique sur les mœurs de la tribu Bapende. A cet égard, les trois scènes de l'initiation rituelle, du jugement par le poison et du mariage d'un chef sont d'une valeur sans égale, rehaussée encore par la qualité plastique des images et leur montage saisissant.

L'intrigue qui relie les scènes est volontairement insignifiante et ne prétend pas à une autre utilité que celle d'un fil conducteur. Le refus d'employer des acteurs et la volonté de n'envisager le sujet que sous l'angle par lequel les indigènes en prennent conscience imposaient cette solution. André Cauvin m'a d'ailleurs raconté que même sous cette forme, dont il est le premier à reconnaître les limites, il s'était heurté à des difficultés qu'on ne soupçonnerait pas. Il avait tourné les scènes dans l'ordre chronologique dans lequel elles se succèdent à l'écran, de manière à permettre à ses interprètes de s'identifier plus facilement avec leurs personnages.

Tel quel, *Bongolo* a le mérite d'éclairer le spectateur sur les véritables conditions de la vie indigène. Bien des Européens seront surpris d'apprendre qu'au Congo belge les noirs n'ont pas le droit de se déplacer à leur convenance et qu'ils ne peuvent pénétrer dans les villes qu'avec l'autorisation de la police. D'une manière saisissante, ces images, prises sur le vif, montrent aussi bien les bons que les mauvais côtés de la civilisation. Comme toujours, la vérité n'est pas simple : loin d'être accueillie avec enthousiasme, l'hygiène suscite d'âpres résistances, et l'amélioration des conditions matérielles se combine avec des brimades administratives et policières.

Sans doute, ce grave sujet n'est-il qu'effleuré. Les deux atouts majeurs de *Bongolo* demeurent l'utilisation exceptionnellement heureuse de la couleur et l'enregistrement direct (sur magnétophone) de la musique et des chants indigènes, tels qu'ils accompagnent véritablement les cérémonies rituelles.

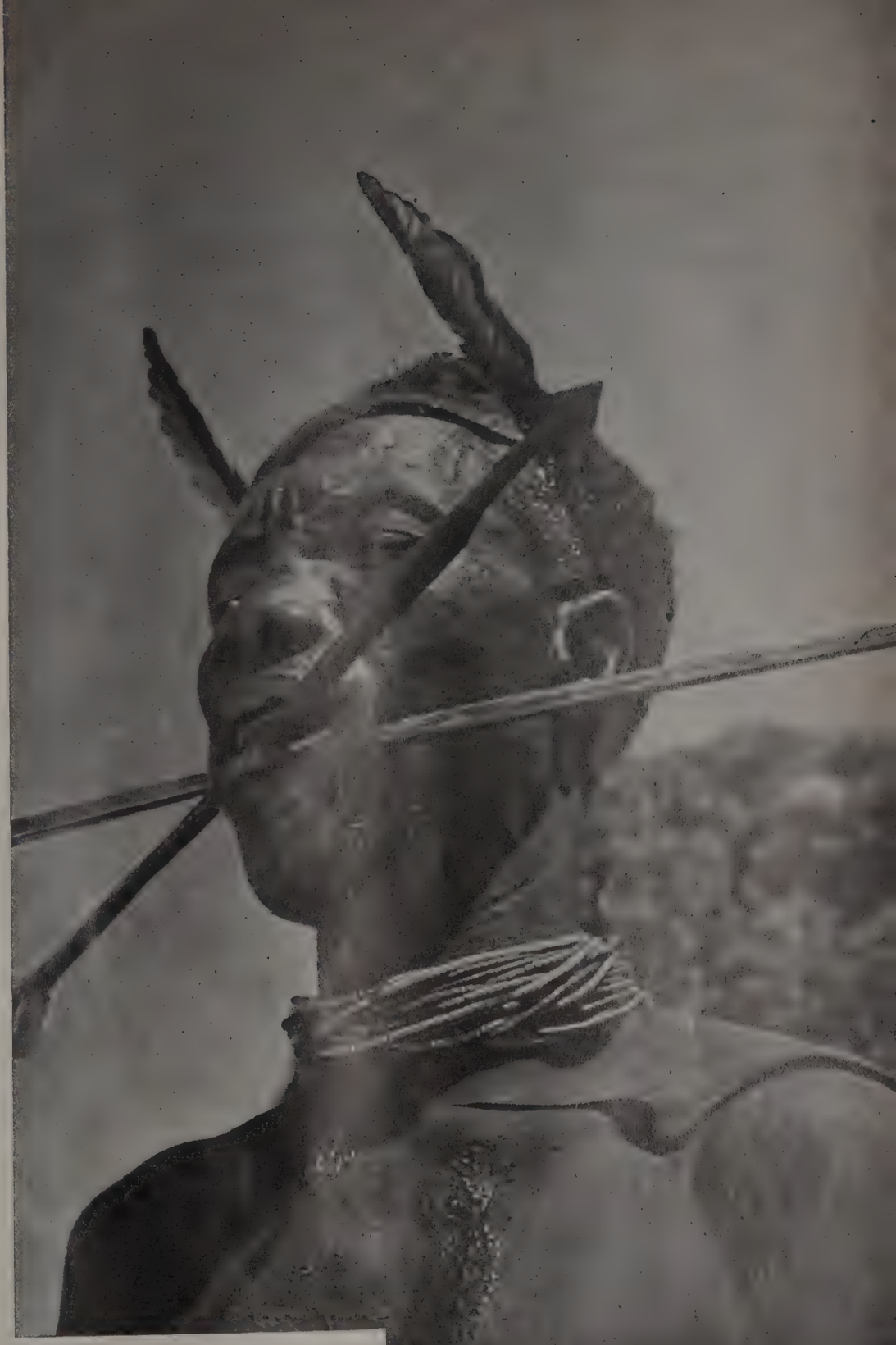

Une des images les plus saisissantes de « Bongolo ». Nous assistons ici à une des épreuves des rites de la puberté.

ÉCHOS RECUEILLIS PAR DENIS MARION AU FESTIVAL DE CANNES...

SIMPLE LAPSUS

En remettant sa décoration à Walt Disney, M. Émile Hugues était tellement troublé qu'il articula : « Je vous confère les offices d'insignier de la Légion d'honneur. »

LES GARS DE LA MARINE

Lui montrant les trois destroyers ancrés dans la baie de Cannes, un journaliste interroge Kirk Douglas.

« Qu'est-ce qu'ils peuvent jauger ?

— Je n'en sais rien.

— Je croyais que vous aviez fait votre service militaire dans la flotte ?

— Écoutez, mon vieux. Je suis acteur ; est-ce que vous croyez que je sais ce que c'est que jouer ? »

AUTOGRAPHE

Renée Faure, qui avait accepté de faire partie du jury, se vit accoster par une dame qui lui présenta son carnet d'autographes en s'écriant avec ravissement :

« Martine Carol !...

— Il y a déjà quelqu'un qui a commis cette erreur-là », murmura un assistant en songeant que Christian-Jaque, divorcé de Renée Faure, attend le divorce de Martine Carol pour épouser celle-ci.

Renée Faure n'en signa pas moins imperturbablement : « Martine Carol » !

PEINTRES ET SCULPTEURS AMÉRICAINS

Si les collectionneurs d'outre-Atlantique se sont précipités sur les peintres de l'École de Paris, les artistes américains, à quelques exceptions près, ont peu donné matière à exportation jusqu'ici. Il apparaît cependant que l'Amérique travaille avec ardeur à se constituer un art propre et à se donner des références historiques. Ce phénomène de la civilisation artistique américaine a été analysé dans un livre important et qui apprend beaucoup : « l'Art et la Vie en Amérique », par Oliver W. Larkin, dont vient de paraître la traduction française (Plon, éditeur). Il y est beaucoup question d'architecture, de photographie, de cinéma, de morale sociale et politique, mais aussi de la conscience du plasticien du Nouveau Monde devant l'art européen. En présentant neuf peintres et trois sculpteurs contemporains choisis avec un éclectisme louable, les organisateurs de l'exposition qui se tient au musée d'Art moderne répondaient à un appel de curiosité des Français.

Disons tout d'abord que cette présentation est d'un aspect fort heureux. Ce n'est pas un échantillonnage, mais une manifestation où chacun des artistes est assez amplement mis en valeur. Le concours des « mobiles » et des « stabiles » de Calder répandus à travers les salles crée une sorte d'unité décorative très efficace. Bien qu'il ait remporté à la dernière Biennale de Venise le grand prix de la sculpture, Calder nous a toujours semblé, avec ses étranges objets frémissants, participer plus au domaine du décorateur qu'à celui du sculpteur. De ses gracieux « flocons de neige » en aluminium qui scintillent au plafond jusqu'à son énorme « bête noire » aux longues pattes de tôle, nous voyons de cette œuvre attachante un panorama assez complet.

La sélection commence par un peintre « naïf », John Kane, qui est certainement un naïf authentique puisque cet ouvrier d'origine irlandaise, dont on nous dit qu'il fut mineur puis menuisier ambulant, se livrait à son plaisir avant que la peinture naïve fût à la mode. Il décrit avec un réalisme méticuleux, et non sans style, les paysages industriels qu'il a traversés.

John Marin, qui est âgé de quatre-vingt-trois ans, est le peintre américain le plus notoire. Il a pris la suite de l'impressionnisme, il y a incorporé un peu d'influence de la peinture chinoise, le tout distillé à Manhattan. Les gouaches de Morris Graves possèdent une sorte de vibration assez rare, où s'expriment de sombres hallucinations. Les ingénieuses compositions de Stuart Davis empruntent au graphisme de la période post-cubiste et ressortissent plutôt à l'art de l'affiche. Pollock s'exprime par taches dont la polychromie d'indécise apparence n'est pas sans éveiller de somptueuses résonances. A l'antipode, le pinceau de Hopper est franchement réaliste ; les tableaux où il évoque la banalité quotidienne de la rue newyorkaise ont une présence qui retient et qui peut émouvoir.

A côté des constructions en fer forgé fort brutales dues au talent énergique de David Smith, nous voyons les monstres apocalyptiques de Roszak, faits d'acier et de bronze, dont les hérissements et l'agressivité sont d'une force créatrice incontestable.

Tout cela témoigne d'un esprit de recherche évident. Les influences sont parfois confuses et mal assimilées — mais ceci n'est pas particulier à l'art des Etats-Unis. Ce qui importe, c'est cet accent de franchise et cette énergie partout répandue. Il convient de remercier le directeur du « Museum of Modern Art », M. René d'Harnoncourt, dont le nom témoigne d'une ascendance lorraine, d'avoir organisé une manifestation aussi variée et aussi représentative.

Bernard CHAMPIGNEULLE.

JOHN KANE :
« La Vallée des Alleghanys, vue de la brèche de Coleman. »

THÉODORE ROSZAK :
« Spectre du « Kitty Bank ».

EDWARD HOPPER :
« Dimanche matin, de bonne heure. »

LA PAROLE EST AUX ASTRES

PAR MARGUERITE JUIN

Semaine du 16 au 23 mai 1953

LE 21, le Soleil entre aux Gémeaux, asile de Mercure. Mars et Jupiter sont également dans ce signe. De ce fait, les natifs des Gémeaux deviennent les grands favoris du Zodiaque. Grands enfants trop expansifs, trop dynamiques, trop nerveux, excessifs en tout, ce sont des créateurs en bien des choses ; leur vitalité débordante se déverse de par le monde. Richard Wagner, Dante, Pierre le Grand étaient des nés Gémeaux.

Terriblement versatiles dans leurs sentiments, les natifs de ce signe ne se corrigent de leurs défauts qu'après des coups répétés du sort. Le compagnon (ou la compagne) idéal pour le natif des Gémeaux, c'est un né Sagittaire, qui le fixe par sa pondération.

RÉPERCUSSION DES SIGNES PLANÉTAIRES SELON LE DESTIN POUR LES PERSONNES NÉES ENTRE :

Le 21 Mars et le 20 Avril	Vénus court au trigone de Pluton, arrêtée, hélas ! dans ce merveilleux élan par l'opposition Saturne-Neptune-Lune. Journées bonnes ou mauvaises, mais bouleversantes pour les 20e et 21e degrés du Bélier, Cancer, Lion, Balance, Verseau.
Le 20 Avril et le 21 Mai	Ennuis d'argent subits et graves.
Le 21 Mai et le 21 Juin	Succès, triomphes, joies ; tous les espoirs sont permis, et les natifs de ce signe ne sont jamais modestes dans leurs désirs.
Le 21 Juin et le 22 Juillet	Chagrins, ruptures, santé déficiente.
Le 22 Juillet et le 23 Août	Les sentiments sont favorisés. La situation est menacée.
Le 23 Août et le 23 Septembre	Une période grave et bouleversée commence. L'inaction serait sage.
Le 23 Sept. et le 24 Octobre	Décisions extrêmement importantes. Initiatives, honneurs, mais aussi possibilité de ruptures, de divorces même.
Le 24 Oct. et le 23 Novembre	Préoccupations et ennuis possibles.
Le 23 Novem. et le 22 Décem.	Nerveux, agités ; de longues préoccupations vont parcourir leurs jours pendant quatorze mois. Les sentiments seuls sont beaux et cléments.
Le 22 Décem. et le 22 Janvier	Heurts, discussions, surtout pour les 2e et 3e décans. De tous ces mouvements rapides peut sortir, pourtant, quelque chose d'heureux.
Le 22 Janvier et le 20 Février	Les grands mouvements zodiacaux (trigones, carrés, oppositions) vont toucher le né Verseau d'une façon foudroyante. Les mouvements astraux à l'égard de ce signe sont tellement divers que tous les troubles, toutes les joies peuvent être attendus jusqu'en juillet 1954.
Le 20 Février et le 21 Mars	Toujours protégés par le trigone d'Uranus ; mais, pendant plus d'un an, le carré de Jupiter vient apporter bien des chagrins et des difficultés. Calme et patience.

THÈME ASTRAL DE Mlle X..., née le 17 mai 1928, à...

DE nombreux événements ont commencé à parcourir le chemin de ce thème et vont provoquer un bouleversement dans la vie de cette native du Taureau. Tous les grands mouvements des planètes que nous attendons font vibrer ce ciel astral. Les événements sont si nombreux pour cette jeune fille dans les années 1953-1954 que l'on peut dire que toutes les manifestations de la vie la touchent. Enfin, le mois de juillet semble particulièrement remplir de mouvements graves et divers l'existence de cette native.

La situation personnelle est difficile. Le caractère de cette jeune fille est loin d'être facile. L'espoir doit pourtant venir et être tenace. Dans le domaine sentimental, les idées sont compliquées, bizarres.

Cette nature est tellement indépendante qu'on ne peut lui donner aucun conseil. Il faut que seule la vie la mate, l'assagisse, pour qu'elle trouve un jour une ligne de vie où elle sentira un peu d'apaisement. Le mariage est très proche, peut-être même aura-t-il lieu vers le 18 avril ou plus tard, vers le début de juin. C'est une date à retenir pour ce grand événement. Mais cet engagement n'apportera pas le calme souhaité à cette jeune personne indomptée, trop habituée à voir ses désirs satisfaits.

Heureusement, une intuition rapide, foudroyante même, éclaire souvent à temps le désir de certaines spéculations dangereuses. La place normale des planètes par rapport à leurs domiciles donne un équilibre à ce thème très dur ; les difficultés ainsi semblent plus faciles à surmonter. Toute association féminine est facilitée. Cette jeune fille doit avoir une occupation qui touche la femme ou la médecine (soins à d'autres femmes, par exemple). A un moment donné, cette personne aura une position sociale en vue qui lui permettra d'influencer l'opinion publique, cela surtout dans la seconde partie de son existence.

Pour la première partie de sa vie, les situations seront si diverses, si nombreuses, que les résultats seront insignifiants. Un héritage et la situation en vue du père assurent pourtant une grande facilité. Encore une fois, le caractère vient troubler le tout.

Don de voyance certain.

SANTE : poumons et nerfs à surveiller.

LE LIVRE QUE VOUS DEVEZ AVOIR LU SI VOUS VOUS INTÉRESSEZ A...

LA FINLANDE :

Les Mémoires du maréchal Mannerheim, préface du général Weygand, traduction du suédois par Jean-Louis Perret (Hachette, 432 pages). Le maréchal Mannerheim est mort à Lausanne en 1951 ; ce sont les souvenirs et les expériences d'une carrière dont la dernière décennie fut dramatique qu'évoquent ces pages où revit une des tragédies de la Grande Guerre. « Il eut, dit le général Weygand, ce destin magnifique d'être le sauveur de l'honneur et de l'indépendance de sa patrie dans les trois plus graves crises de son histoire. » Il avait pris les armes en 1918 pour chasser les Russes de Finlande ; en 1939 et en 1941 il fut l'âme de la résistance à l'armée rouge. La Finlande, assure-t-il, ne fut jamais à la remorque de l'Allemagne : il n'exista aucune dépendance à l'égard de celle-ci, dans le domaine militaire, résultant d'accords ou de conventions organiques. Et lors de son entrevue avec Hitler, qui dura près de trois heures, il n'y eut pas de pourparlers militaires ou politiques.

Les chroniqueurs de guerre ont beaucoup parlé d'une « ligne Mannerheim » : c'était un mythe inventé par les Russes pour pouvoir qualifier d' « exploit sans précédent » la percée des défenses de l'isthme de Carélie.

Deux fois en quatre ans ses troupes durent reculer jusqu'à la ligne frontière imposée par l'ennemi ; Mannerheim était le seul homme qui pût faire accepter par son pays l'amputation de territoire grâce à laquelle la Finlande échappa au sort des démocraties populaires. Les opérations avaient coûté aux Russes près de deux cent mille hommes. Elles laissèrent le pays appauvri et grevé d'une indemnité de guerre de près de 600 millions de dollars.

Le maréchal imputa la catastrophe à l'absence de solidarité des pays nordiques. « La discorde, conclut-il, porte des coups plus redoutables que l'épée de l'ennemi. »

LA CHUTE DE L'ANCIEN RÉGIME :

André Castelot. *Marie-Antoinette* (Amiot-Dumont, 374 pages). Un livre très vivant, auquel l'emploi constant du style direct dans la bouche des personnages donne un tour romancé, mais qui met en œuvre une documentation considérable.

M. Castelot s'attache à dégager les causes de l'impopularité de la reine, sa légèreté, ses imprudences, ses caprices, ses dépenses, ses liaisons. Il fait le plus souvent parler les documents ou les témoins, laissant au lecteur le soin de se former un jugement. Ainsi revivent sous nos yeux les jours ensoleillés, les drames intimes et le dénouement tragique de cette vie mouvementée, qui symbolise la société aimable et insouciante dont l'évocation colore d'une grâce mélancolique le couchant de la monarchie.

L'auteur a recouru à des sources inédites ou peu connues, notamment à Vienne et dans des archives privées. Peut-être eût-il pu utiliser avec profit les archives madrilènes où sont conservés les dramatiques billets autographes de la reine qui jettent sur la fuite de Varennes une lumière si décisive.

ALBERT MOUSSET.

HÉROS D'INDOCHINE A L'HONNEUR

DEUX héros d'Indochine, la capitaine Valérie André et le capitaine Santini, ont été fêtés récemment par leurs camarades aviateurs au cours d'une amicale manifestation organisée par le commandant Boris, qui a formé au pilotage de l'hélicoptère les deux officiers. Le médecin-général Robert ayant pensé que l'hélicoptère pouvait rendre en Indochine de grands services, le commandant Boris fut ainsi amené à envoyer sur le théâtre des opérations des Hiller 360 et des Sikorsky 51 ainsi que le personnel technique nécessaire au maniement de ces appareils, dont l'utilité a été prouvée très rapidement. Le capitaine Santini, chef de la section des hélicoptères, vient de passer six ans en Indochine, où il retournera prochainement. Quant à la capitaine Valérie André, qui est pilote d'hélicoptère et parachutiste, sa maîtrise aérienne lui a permis d'apporter aux blessés qu'elle soigne en tant que chirurgien une aide particulièrement efficace. Procédant d'urgence en première ligne aux opérations nécessaires, elle ramène à l'hôpital dans son appareil les blessés. De nombreuses personnalités assistaient à cette réunion. Dans le nombre, le général Martial Valin, qu'on voit sur notre photographie (à droite) félicitant les deux héros ; le général Gaujour, inspecteur des

écoles de pilotes ; M. Fayet, président-directeur général des T. A. I. ; le général Bonneau, président du Syndicat des transporteurs aériens ; l'amiral Cabannié, du ministère de la France d'outre-mer ; le médecin-général Robert, M. Baret, chef de cabinet de M. Montel ; le colonel Fribourg, représentant M. Moreau, ministre du Budget, et les présidents des sociétés de constructions aéronautiques du Sud-Ouest, du Nord et du Sud-Est : MM. Glasser, Piet et Héreil.

GALERIE

Galerie Monique de Groote

20, avenue Kléber - Pas. 68-19

DRIES

ERRATUM

UNE erreur de mise en pages, dont nous nous excusons, a fait intervertir dans l'article de Maurice Sérullaz sur les peintures d'Eyvard, paru dans notre numéro du 9 mai, les légendes des portraits de Mmes Vera Korène et Simone Berriau.

SOUVENIRS HISTORIQUES DU PAYS DE CAUX

EN 1940, les bombes incendiaires allemandes anéantissaient la presque totalité de l'ensemble typiquement normand formé par la petite ville de Caudebec, avec ses maisons à pans de bois et sa belle église ogivale. A la fin des hostilités, l'église subsistait seule avec deux maisons du XV[e] siècle qu'elle avait protégées de l'incendie. Des vestiges importants d'édifices religieux, civils et militaires se dressaient encore au milieu des décombres. Il est fort regrettable que des constructions imposantes et imprégnées d'histoire n'aient pas été respectées ; on pouvait consolider ces pierres et en conserver la noblesse.

Aujourd'hui, quelque 20 mètres de rempart limitent un jardin ; un peu plus loin, au bord d'une claire rivière, une masse de maçonnerie, qui rappelle un mausolée antique, représente le saillant nord-ouest de l'enceinte du XV[e] siècle ; c'est le soubassement de la tour d'Harfleur, il abrite une vaste salle voûtée, avec cheminée et embrasures pour les coulevrines.

Les derniers de ces vestiges, un des maillons de la longue chaîne de notre histoire, infiniment précieux à ce titre, méritent d'être conservés pieusement et protégés de la fureur destructrice qui sévit en de nombreuses villes de France.

Au XIV[e] siècle, les prisonniers de droit commun de Caudebec étaient incarcérés derrière les barreaux de ce bâtiment adossé au rempart.

LES GRANDES VENTES

LES beaux livres trouvent aisément amateurs à l'Hôtel Drouot. C'est ainsi que les 150 volumes richement reliés et illustrés par des artistes notoires que M. Charles Miguet avait réunis ont produit sous le marteau de M[e] Ader 12.558.000 francs. Dans le lot la Seine, du Point-du-Jour à Bercy, de Georges Cain, avec deux aquarelles et des eaux-fortes de Charles Jouas, a été adjugée 850.000 francs. M[e] Champetier de Ribes a dispersé 90 lithographies de Toulouse-Lautrec dont l'une, l'Attelage en tandem, a été vendue 255.000 francs. Deux dessins de Toulouse-Lautrec ont fait respectivement 220.000 et 210.000 francs. De son côté, M[e] Albinet obtenait 265.000 francs d'un tableau de Boudin ; M[e] Bezançon, 340.000 d'une marine de Courbet ; et M[e] Rheims, 170.000 d'un panneau de Borgognone.

Dans une autre vente qu'il dirigeait, M[e] Rheims avait adjugé 1.010.000 francs un diadème ancien et 1.860.000 francs un collier de cinquante-deux perles.

LES SPECTACLES

J'AI VU ET REVU
LA REVUE DES
FOLIES-BERGÈRE
QUELLE MERVEILLE !

NOUVELLES RELIGIEUSES

L'ÉGLISE ET LE RACISME

LE Saint-Père vient de nommer évêque auxiliaire de Port-au-Prince le R. P. Rémy Augustin. M[gr] Augustin est le premier évêque haïtien. Jusqu'à présent, le service religieux de la République de Haïti était assuré par des prêtres en majorité bretons. Cette nomination a été très vivement commentée aux Etats-Unis et même en Afrique du Sud, où sont nombreux les partisans de la ségrégation.

Après avoir confié à des évêques noirs les vicariats apostoliques d'Afrique occidentale britannique, c'est-à-dire y avoir établi une hiérarchie ecclésiastique autochtone, le Saint Siège vient d'instaurer également la hiérarchie en Afrique orientale britannique en créant les provinces de l'Ouganda, du Tanganyika et du Kenya.

La nomination d'un évêque haïtien montre la continuité de la politique de l'Eglise en matière raciale.

L'ŒUVRE DES MISSIONNAIRES FRANÇAIS

LES Indiens du Canada sont en majeure partie catholiques. C'est ce qui ressort de la dernière statistique du gouvernement canadien. L'honneur et le mérite en reviennent aux missionnaires français, jésuites, récollets, et surtout oblats de Marie-Immaculée qui, dès la découverte du Canada, n'ont cessé d'évangéliser les Indiens, malgré les dangers d'alors. Plusieurs missionnaires d'ailleurs furent martyrisés.

L'« OFFENSIVE DE PAIX » N'A PAS MIS DE FREIN AUX PERSÉCUTIONS

LE synode des évêques de l'Eglise luthérienne évangélique d'Allemagne, réuni à Berlin, en zone britannique, vient de protester solennellement contre la persécution déclenchée contre les églises et leurs pasteurs en Allemagne orientale. Plus de cinquante pasteurs sont emprisonnés sans avoir eu connaissance des motifs de leur arrestation. Nous déclarons que nous considérons comme inhumaines ces méthodes judiciaires ont souligné les évêques luthériens dans leur protestation.

Les autorités du secteur soviétique de l'ancienne capitale allemande ont d'autre part décidé d'interdire l'hebdomadaire catholique Petrusblatt, organe officiel de l'évêque de Berlin, qui, depuis trois mois déjà, était proscrit dans l'ensemble de l'Allemagne orientale.

LES CATHOLIQUES ANGLAIS PRIENT POUR LA REINE

A l'occasion du couronnement de la reine Elizabeth II une messe solennelle sera célébrée dans toutes les églises catholiques de Grande-Bretagne pour que la jeune souveraine connaisse un règne heureux.

L'ÉGLISE SAINTE-ODILE ÉRIGÉE EN PAROISSE

CHACUN connaît à Paris l'église Sainte-Odile, construite par les soins de M[gr] Loutil, bien connu sous son pseudonyme de Pierre l'Ermite. Elle vient d'être érigée en paroisse et confiée à M. l'abbé Girod de l'Ain. M[gr] Feltin, entouré de nombreuses personnalités ecclésiastiques, présidait la cérémonie.

DISTINCTION

A la demande de S. Em. le cardinal Feltin, le Souverain Pontife vient de décerner la croix de Chevalier de Saint-Grégoire-le-Grand à deux journalistes bien connus des milieux catholiques, MM. René Boulanger, vice-président des Informations religieuses, et Maurice Carité, vice-président du Syndicat des journalistes français.

L'OPÉRATION « GARANTIE TOTALE »

VICE-PRESIDENT et directeur général de la Société française Ford, M. Reith a fait connaître les résultats de l'épreuve de « Garantie totale ». Les deux « Vedettes » de série qui ont pris part à cette épreuve ont couvert en 66 jours et 66 nuits 100.000 km., circulant sur 12 itinéraires et maintenant, malgré des conditions atmosphériques parfois défavorables, une moyenne horaire de 70 km.

LA SEMAINE HIPPIQUE

PARIS ET L'ILE-DE-FRANCE

SAUTS D'OBSTACLES A L'ÉTRIER

CEUX pour qui la griserie de l'obstacle et les émotions du jumping constituent l'objectif n° 1 en équitation durent être satisfaits de ce bilan d'épreuves donné dernièrement par le Cercle de l'Etrier. Entre autres mérites, le Prix de Madrid réunit 140 engagés ; il est vrai que 118 seulement prirent le départ : un joli record tout de même. M[lle] Colling termina en tête en galopant Chanturgue. Afin de confirmer son succès, elle remporta également la coupe des dames avec le même cheval, un anglo-arabe du

➡

NOUS ÉDITONS
VITE ET DIFFUSONS BONS MANUSCRITS
EDITIONS REGAIN — MONTE-CARLO

Limousin dont il faut retenir le nom. Dans cette dernière compétition, un brillant peloton suivait sa brisée : Mme Rousselot, Mlles Moaty, Ducornet, Moussette, Luchaire, etc. Un parcours de chasse mouvementé, dont le tracé sortait des cartons du colonel de Rolland, directeur du Cercle, revint à Mlle Dehesdin en selle sur Quatalina. M. Boutté, classé second, eut la galanterie de lui laisser la première place, malgré son désir évident de gagner. Les prix furent remis par M. Hollier-Larousse, vice-président de l'Etrier. Au jury, MM. Goldberger, de Crépy, Didsbury, etc.

LE RENDEZ-VOUS DE SENLIS...

UN tournoi de qualité s'est déroulé dans le cadre inattendu du vélodrome municipal de Senlis. Aucun anachronisme pourtant : on galopait sur le ring intérieur, bien agencé à cet effet. Afin de corser la formule, la butte de Pau reproduite à l'échelle variait heureusement la succession des « rapportés ». Dans les prix civils, M. Bruyninck, sympathique gentleman belge, se tailla la part du lion, et le lieutenant Bouriche, du groupe d'escadrons de la garnison, remporta coup sur coup deux « militaries ». Sur la piste et dans les tribunes : le lieutenant-colonel des Roches de Chassay, réalisateur de la réunion, MM. Lemaigre - Dubreuil, Delahaye, etc.

...ET CELUI DE CHANTILLY

DANS le décor merveilleux du parc de Sylvie, dont le terrain frangé de verdure a été inauguré l'an dernier, le Cercle hippique a réalisé une journée d'obstacles qui eut un grand succès. Journée d'ouverture, puisque d'autres épreuves se disputeront au cours du mois de mai. Les S. H. R. U. furent à l'honneur, les militaires aussi. Soixante-dix engagés dans le parcours de chasse adroitement conçu par le commandant Roux. Le vétérinaire-lieutenant-colonel Courrèges prit le meilleur en deuxième série. Son cheval Max se tira au mieux de bien des difficultés. Le comte A. de Livonnière et ses amis du comité étaient à l'origine de la réunion.

TRE-HARDY.

A TRAVERS LES EXPOSITIONS

UN SALON MILITAIRE

L'EXPOSITION qui s'est tenue récemment à la Galerie Pierre Bertrand et dont l'organisation doit beaucoup aux soins du médecin-colonel Lacambre et du capitaine Henry méritait d'être appelée un Salon militaire. En effet, tous les exposants relèvent à un titre quelconque de l'armée.

Cette réunion d'amateurs ne manquait pas d'intérêt, et l'on y pouvait noter des envois qui prouvaient mieux que l'application consacrée à un agréable passe-temps. On en retrouvera certains dans quelque temps au musée de la France d'outre-mer au Salon de l'armée.

UN RÉALISTE : BONZO

LES réalistes sont épris des formes simples, et les sujets qui leur sont chers restent les natures mortes. C'est le cas de Bonzo, qui peint avec amour fleurs et poissons avec un style dense et gras, recherchant la beauté des formes et des couleurs. (Galerie Tronche.)

DURIEUX : L'UNIVERS D'UN RÊVE TRISTE ET SOLITAIRE

G.-E. Durieux possède une vision très spéciale — qui rejoint quelque peu le surréalisme — d'un Paris inanimé, aux tonalités tristes mais non dénuées d'une certaine poésie. Pourquoi cette vue d'un hôtel isolé et désert, éclairé par la lueur blafarde d'un bec de gaz nous évoque-t-il l'*Opéra de Quat'sous* ou la poésie de Prévert ? La peinture de Durieux, très finie, très « poussée », dépasse pourtant le monde uniquement sensible pour évoquer un univers de rêve empreint de la tristesse de la solitude. (Galerie Bernheim jeune).

MAURICE SÉRULLAZ.

MEDECINS, MEDECINE, MALADES

UN PARADOXE DE LA CORTISONE

ON a signalé les effets extraordinaires de la cortisone, et en particulier le soulagement qu'elle peut apporter dans certaines maladies rebelles. Elle peut donner aussi des accidents. L'ingestion de cortisone peut déclencher des poussées évolutives de tuberculose à forme grave, chez des malades traités pour une tout autre cause et apparemment indemnes de cette maladie. On sait aussi que si un malade traité par la cortisone doit subir des piqûres, il faut redoubler les précautions d'asepsie, car les abcès survenant pendant le traitement à la cortisone revêtent une gravité exceptionnelle. Tout se passe comme si les mécanismes de résistance à l'infection étaient enrayés par l'hormone.

On admet généralement que l'action antagoniste de l'hormone s'exerçait non pas en faisant obstacle à l'action anti-infectieuse, mais à une action allergique, c'est-à-dire à une action de sensibilisation. Immédiatement, semble-t-il, cette interprétation entraîna une hypothèse thérapeutique : ne peut-on essayer la cortisone comme traitement anti-allergique ? Le rhumatisme articulaire aigu est considéré comme une maladie allergique, et ses complications cardiaques comme des complications de même nature. Dans les formes graves la cortisone est préconisée avec succès dans la prévention de ces accidents.

Mais d'autres auteurs diront peut-être que le rhumatisme articulaire aigu est une maladie infectieuse, ils iront jusqu'à en préciser le germe : un streptocoque, et dans cette hypothèse la cortisone apparaît comme un médicament bien étrange, capable, selon les cas, de prévenir les infections ou de les provoquer.

R.-J. M.

LES « ACCOUCHEUSES TRADITIONNELLES » DU MAROC

L'INSTITUT des hautes études marocaines publie les résultats d'une enquête faite par des hygiénistes français sur la possibilité d'agir sur la corporation des « gablat », ou accoucheuses musulmanes traditionnelles, pour diminuer la mortalité de la première enfance au Maroc. Ces matrones sont assez nombreuses — soixante à Casablanca, plus de cent cinquante dans le Maroc, sans compter les « gablat » occasionnelles — et le petit peuple leur est très attaché. L'idée était venue, moyennant quelques stages de perfectionnement, de « moderniser » leurs pratiques souvent répugnantes et toujours empiriques. Mais l'enquête a révélé que ces sages-femmes, souvent âgées, sont populaires dans la mesure où elles introduisent dans leur art toutes sortes de rites magiques qui souvent occupent la première place. La conclusion se dégageant de l'enquête est qu'elles sont « inadaptables aux idées modernes ». — P. D.

PRÉSENTATION DE L'INDUSTRIE ITALIENNE

UN grand magasin de la rive droite a organisé une très importante présentation de produits italiens. Les branches les plus diverses de l'industrie d'au delà des Alpes figurent à cette manifestation, qui est pour beaucoup de visiteurs une révélation : tissus, vêtements et bonneterie, articles de cuir et de paille, verrerie, céramique retiennent tour à tour l'attention. L'ambassadeur d'Italie a tenu à visiter cette exposition ainsi que Mme Quaroni, qu'on voit sur notre photographie admirant des étoffes.

NÉCROLOGIE

WALTER RUMMEL

WALTER RUMMEL, qui vient de mourir à Bordeaux, était âgé de soixante-neuf ans. Né à Berlin, d'un père anglais et d'une mère américaine, il avait pris les leçons de Godowski avant de devenir l'accompagnateur d'Isadora Duncan, puis avait entrepris une carrière de soliste ; par de nombreux récitals donnés dans les grandes villes d'Europe et d'Amérique, il avait acquis une grande réputation, et son dernier concert, donné à Paris en décembre, avait connu le succès habituel. C'est à ce moment qu'il partit se reposer dans le Midi, où il tomba gravement malade.

HOMMAGE A UN MUSICOLOGUE

HENRY EXPERT, qui s'est éteint l'an passé dans sa paisible retraite provençale, a tenu et continuera de tenir une place éminente dans l'histoire de la musique. Grâce à ses travaux, qui représentent plus de quarante volumes, grâce à d'innombrables conférences, il a sauvé de la poussière des bibliothèques et remis à la place d'honneur qu'elle mérite l'Ecole française du XVIe siècle. Un hommage solennel lui a été rendu récemment à la Sorbonne sous la présidence de M. André Cornu. De plus, une Association des amis d'Henry Expert s'est fondée sous la présidence de M. Claude Delvincourt, directeur du Conservatoire ; elle s'est donné pour tâche de publier l'œuvre inédite, d'ailleurs considérable, laissée par Henry Expert, travail qui incombe pour une grande part, selon le vœu du défunt, à M. Bernard Loth.

CHATEL-GUYON
en AUVERGNE

PUBLICITÉ L. S. MODANGE

dans son cadre de verdure
SOIGNE
INTESTIN - FOIE - COLIBACILLOSE - AMIBIASE
SAISON 10 MAI - 30 SEPTEMBRE
Equipement Thermal le plus moderne d'Europe
NOMBREUX HOTELS TOUTES CATÉGORIES
Renseignements Syndicat d'initiatives
ou à l'Établissement Thermal Châtel-Guyon (P.-de-D.)

Courrier musical

UNE BELLE EXÉCUTION DU « REQUIEM » DE VERDI

POURQUOI chercher de vaines excuses à Verdi, fautif de l'expression prétendument théâtrale de son « Requiem » ? Un chef-d'œuvre n'a nul besoin d'excuses. Quant à la question — plus difficile à trancher qu'il n'y paraît — de musique d'église et de musique sacrée — l'histoire nous apprend que cinq siècles avant Verdi la messe chantée ne faisait plus appel, depuis Guillaume de Machaut, à la seule liturgie. Tout le XVe et le XVIe siècle entendent courir, à travers la messe, des thèmes ornés, grégoriens ou profanes ; et une telle liberté règne que les fidèles retrouvent, non sans plaisir, au saint office la chanson de « l'Homme armé » ou de « l'Ami Baudichon », magistralement développées, enjolivées par Dufay, Josquin, Palestrina, pour ne citer que les plus célèbres.

Reste la question d'esprit. Mais à partir du moment où la proscription de l'Eglise ne joue pas, licence est donnée au compositeur de satisfaire à sa nature et de la révéler, tout comme dans son œuvre profane, avec une égale sincérité, dans sa musique religieuse. On a souvent fait, à ce propos, maintes comparaisons : Bach-Hændel, Mozart-Beethoven... Pour Verdi, nul besoin d'analyse ou de subtile psychologie. Musicien de théâtre, amoureux du « drame », au sens pur du mot, il sera, il voudra toujours être « vrai » (un mot qu'il aimait entre tous) : « Ah ! si les artistes pouvaient comprendre une bonne fois ce « vrai », il n'y aurait plus de musiciens de l'avenir et du passé... mais des musiciens « vrais » ! La musique religieuse est, dans sa vie, accidentelle : quelques morceaux de jeunesse, un poste d'organiste recherché vers sa vingtième année ; puis, cinq ans avant la mort de Manzoni, celle de Rossini, pour laquelle il propose une messe collective dont il écrit le « Libera » qui — la messe funèbre de Rossini n'ayant jamais été exécutée — sera celui-là même du « Requiem ».

Le voilà tel qu'il fut toujours, sincère et passionné : la mort de Manzoni le déchire ; il vénérait le poète, ce « saint », disait-il, à qui l'on devait « l'un des plus grands livres qui soient sortis d'un cerveau humain ». C'est dans un élan de passion douloureuse qu'il compose, en l'été 1873, à Paris, son extraordinaire « Requiem » et lui donne cette puissance dramatique, ce vaste déploiement symphonique et vocal sans lesquels il ne saurait s'exprimer efficacement.

Certes, le « Requiem » de Verdi ne montre pas le chrétien prêt à paraître devant Dieu, mais l'homme surpris par la mort, le pécheur en proie à la frayeur. Mais à travers l'angoisse et les affres douloureuses monte la prière de l'âme qui cherche à joindre son Créateur et se livre à nu, dans ses terreurs et dans ses larmes... A l'éclatement du « Kyrie », aux violences du « Dies Iræ » succèdent la tendre imploration du « Recordare Jesu Pie » et la pureté confiante, presque sereine de l' « Agnus Dei », où s'enlacent les deux voix féminines, pour aboutir à l'attente anxieuse et coupée de pathétiques silences du « Libera ». Avec quelle science et quel amour Verdi a traité ces chœurs, ces soli, ces ensembles vocaux ! Il est un grand connaisseur de la voix humaine ; il en sait le pouvoir charnel, et nous bouleverse parce qu'ému lui-même des accents qu'il lui donne, des ressources qu'il en tire par la disposition toujours renouvelée des timbres et des couleurs : orchestre du chant qui se mêle à l'orchestre instrumental, dans une immense mer mélodique.

C'est à l'Orchestre national et aux chœurs de la Radiodiffusion française que l'on doit, sous la direction magnifiquement sensible, lucide et ordonnée d'Igor Markevitch, cette rare exécution du « Requiem » de Verdi. Les quatre solistes : Elisabeth Schwarzkopf, Fedora Barbieri, Amedeo Berdini, Otto von Rohr, se sont fait acclamer, à juste titre ; mais les deux voix féminines, par leur merveilleuse pureté et l'émouvante grandeur de leur expression musicale, ont dominé hautement l'ensemble de l'interprétation.

L. MAURICE-AMOUR.

Les disques nouveaux

PAGES CHANTÉES DE GERSHWIN, PIÈCES POUR PIANO DE PROKOFIEV

QUELQUES fragments de Porgy and Bess viennent d'être enregistrés dans la version autrefois supervisée par le regretté George Gershwin (1). Les chœurs et l'orchestre sont dirigés par Alexandre Smallens ; Helen Jepson, soprano d'une exceptionnelle pureté, chante l'exquise berceuse Summertime avec une sobriété d'expression que peuvent seuls atteindre les très grands artistes. La seconde face du disque a été réservée au passage Bess, tu es ma femme maintenant. L. Tibbet Ben se distingue dans le joli dialogue chanté avec sa partenaire Helen Jepson. Il sait émouvoir par l'expression ardente de sa voix profonde et puissante, chaleureusement timbrée.

Les Visions fugitives de Prokofiev (2) ont été enregistrées par le pianiste Alexandre Borovsky. Sous ce titre imagé, l'auteur a réuni quelques pièces très simples qui ressemblent à des études. Elles sont tour à tour paisibles, puis agitées par des remous, tendent parfois vers la badinerie ou se montrent agressives ; mais elles semblent volontairement dénuées de tendresse et brillent d'un dur éclat. Prokofiev a utilisé là toute sa science de l'écriture musicale, sans faire appel, comme dans la plupart de ses compositions, aux ressources de son inspiration généreuse et de sa fine sensibilité. Il est intéressant de conserver dans sa discothèque, par la même occasion, Pierre et le Loup ; Borovsky lui donne toute sa signification. Il le joue avec une stupéfiante maîtrise.

W.-L. LANDOWSKI.

(1) « His Master Voice » (Angleterre).
(2) Disque Polydor, microsillon.

INAUGURATION

Un public nombreux a assisté, le 23 avril, à la réception donnée par la maison Natalys pour l'inauguration de son nouveau magasin de vente, situé à l'angle des rues TRONCHET et VIGNON, où se trouve tout ce dont une maman attentive au bien-être de ses enfants peut avoir besoin.

COURRIER THÉATRAL

AU THÉATRE DE DIX-HEURES

LE soin avec lequel M. Raoul-Arnaud compose ses programmes explique un succès qui va grandissant. Le théâtre de Dix-Heures est consacré tout entier à la chanson humoristique. Mais il n'est si bon chansonnier dont la verve ne trahisse parfois quelque essoufflement. Pour remédier à cet inconvénient, M. Raoul-Arnaud cherche des talents nouveaux. Il les trouve, puisque, ayant, voilà quelque deux ans, découvert un chansonnier et — rara avis — une chansonnière à leurs premiers balbutiements, il les a incorporés à sa troupe, où ils brillent désormais tout autant que les anciens. Je veux parler de Maurice Horgues, dont une chanson toute neuve, Pardon, amis Anglais ! est un modèle du genre, et d'Anne-Marie Carrière, dont les trois chansons sur « les filles du caporal » sont d'une spirituelle et très féminine délicatesse. Ajoutez à ces jeunes étoiles Jean Breton, à la fois chanteur à voix et aimable frondeur, Charles Bernard et ses plaisantes histoires, Bernard Lavalette, spécialiste du pastiche musical, et impayable dans My King Loulou. Et il me restera encore à louer Jacques Grello, qui signale avec une bonne humeur féroce les Torts des lieux communs, le bon musicien Claude Rolland, Pierre Destailles, qui, avec un sourire de coin, rajeunit l'histoire de l'âne de Buridan, Philippe Olive, qui clôt le spectacle par un boniment d'une cocasserie bien inspirée.

Le théâtre de Dix-Heures donne l'impression d'une famille dont tous les membres auraient de l'esprit sans effort. C'est bien agréable.

Y. G.

NOUS AVONS LU POUR VOUS

Guy Miellet : Erasme ou l'Eloge de la tolérance (**Flammes vives**).

MONSIEUR Guy Miellet fait montre d'une solide érudition dans cette plaquette où il fait revivre avec beaucoup d'intelligence la vie et la carrière du grand humaniste que fut Erasme. Celui-ci prêchait la tolérance à ses contemporains. Il apparaît à M. Miellet — et il n'a certes pas tort — que s'il est une tâche urgente, c'est bien de convaincre les hommes de notre époque de la nécessité de pratiquer cette charité de l'intelligence, selon l'expression de Jules Lemaître. La dignité humaine s'y revaloriserait. Et sans doute est-ce cette réforme des consciences qui constitue le plus sûr moyen d'arriver à construire une Europe unie et pacifique. On voit que l'étude de Miellet est d'une incontestable actualité.

Ouvrages sur les animaux

DANS la monumentale édition où ont paru l'Astronomie, de Lucien Rudaux, et la Science, ses progrès, ses applications, de Georges Urbain et Marcel Boll, M. Léon Bertin, professeur au Muséum, nous donne une Vie des animaux (**Larousse**) d'une surprenante étendue et d'un vif intérêt. Le professeur Bertin écrit avec enthousiasme et simplicité ; il a réussi à faire tenir en deux volumes tout ce qu'il y a de curieux, de remarquable et de caractéristique chez toutes les espèces animales, depuis l'amibe et le ver nématode jusqu'aux cobras « charmés », aux papillons exotiques, aux koalas qui semblent des ours en peluche, aux poissons aveugles des abîmes, sans oublier nos amis de tous les jours, les animaux domestiques, sur lesquels il y a toujours à apprendre. L'illustration, en noir et en couleurs, est extrêmement attachante.

UN petit livre élégant, les Oiseaux de cage (**Boubée**), de Marcel Legendre, sera apprécié des amateurs et utile aux professionnels.

Les oiseaux y sont classés par catégories, avec un répertoire alphabétique général, un texte condensé et une série de planches en couleurs. C'est un « herbier d'oiseaux », qui fait penser aux « flores » classiques de nos chercheurs d'herbes.

ANDRE DEMAISON nous passionne une fois encore avec son nouvel ouvrage : le Grand Livre des bêtes dites sauvages, édité chez Flammarion. La vérité est souvent proche de la fiction et du rêve, et les animaux ont l'avantage de nous lier profondément à la nature.

LA difficulté pour un illustrateur est de rester personnel dans son talent tout en demeurant fidèle au texte de l'écrivain. Or Hubert Aicardi, qui vient d'illustrer le livre d'Edouard Peisson l'Anneau des mers (**Flammarion, édit.**), a exécuté d'exquis croquis où sa sensibilité et sa poésie apparaissent dans un excellent style de dessinateur.

M. S.

COURRIER DE LA PHILATÉLIE

NOUVELLES DE SUISSE ET DE SARRE

COMME chaque année, les postes helvétiques émettent à partir du 1er juin une série à surtaxe « Pro Patria ». La première valeur, 5 + 5 c. gris et rouge, commémore le 600e anniversaire de l'entrée de Berne dans la Confédération helvétique. Les quatre autres timbres, 10 + 10 c. vert, 20 + 10 c. brun rouge, 30 + 10 c. bistre et 40 + 10 c. bleu, continuent la série « Lacs et Cours d'eau » et représentent divers sites de montagne.

De leur côté, les postes sarroises ont mis en circulation des timbres d'usage courant et des commémoratifs. La série courante est complétée par les valeurs suivantes : 1 fr. vert, Puits de mine ; 2 fr. violet, vue du lycée Ludwigsgymnasium ; 3 fr. bordeaux, Pont en construction ; 30 fr. bleu, projet de Bibliothèque universitaire à Sarrebrück.

Trois timbres spéciaux ont également paru : 15 fr. bleu, Foire internationale de Sarrebrück, 15 fr. bleu clair, grand format, Journée du timbre 1953 ; 15 + 5 fr. brun, Croix-Rouge 1953, effigie d'Henri Dunant. On notera que toutes ces vignettes sarroises ont été imprimées à Paris, à l'Atelier du timbre. Le tirage des commémoratifs se monte respectivement à : 1.500.000, 350.000 et 300.000 exemplaires. — J. BELLAY.

AVIS FINANCIER

CRÉDIT INDUSTRIEL & COMMERCIAL

Tenue le 5 mai 1953 sous la présidence de M. E. LEBÉE, l'Assemblée Générale ordinaire a approuvé à l'unanimité toutes les résolutions et fixé le dividende à 650 fr. par action payable le 12 mai. Le montant des réserves a été porté à 150 millions.

L'Assemblée Extraordinaire a décidé l'abréviation de la raison sociale, autorisé l'augmentation éventuelle du capital et modifié certains articles des statuts.

RECTIFICATION

Dans notre numéro du 2 mai nous avons reproduit, dans la page intitulée « Tissus et papiers habillent gaiement les murs », la photographie d'une chambre tendue de cotonnades imprimées à la main. Celles-ci sont fabriquées dans les ateliers de Charles Demery, à Tarascon (Bouches-du-Rhône).

Rens.: Agences de voyages, Office suisse du Tourisme à Paris (2e), 37 boulevard des Capucines, et à Nice, ou l'Union Valaisanne du Tourisme à Sion.

TOURISME ET VILLÉGIATURES

ENVIRONS DE PARIS

L'ÉTANG-LA-VILLE (S.-O.)

LA CHEVRIÈRE 30 min. St-Lazare
HOTEL-RESTAURANT-THÉ
Tout confort. Gd parc. Tél. 96
Délicieux séjour en forêt.

MENNECY (S.-et-O.)

LE RELAIS FLEURI Tél. 38
RESTAURANT - BAR - HOTEL
Pêche - Week-end - Pension
Spécialité de macarons

CÔTE D'AZUR

St-JEAN-CAP-FERRAT

Gd Hôtel du Cap Ferrat Près Nice Ttes les joies
de l'Eté - Son Site - Sa Piscine - Sa Plage.

SAVOIE

THORENS (Hte-Savoie).

« CHAUMIÈRE » près Annecy tt confort
de 1.000 à 1.400 fr. tt compris suiv. saison.

OCÉAN

BIARRITZ (B.-P.)

BIARRITZ CARLTON
Rénové
Terrasse sur mer
170 chambres — 100 bains
Prix spéciaux
JUIN-JUILLET

MANCHE

HONFLEUR (Calvados)

LA ROCHE-VASOUY
Hôtel-Restaurant ***
dominant mer. Forêt. Tennis.
A. Chapuy, Dr Pte. T. Honfleur 26

BELGIQUE

SPA (Ardennes belges)

Ville d'Eaux - Cœur - Rhumatismes
60 hôtels et pensions - Casino - Tous sports.
Renseignements gratuits : SYNDICAT D'INITIATIVE.

Cette rubrique bénéficie de conditions spéciales réservées à MM. les Hôteliers ainsi qu'aux Syndicats d'Initiative.

Imprimé sur les presses de la S. N. E. P. (Imprimerie Bobigny). Dépôt légal 2e trimestre 1953. N° 255. — Printed in France.

JUN 1 1953

Créé spécialement par Guy Demachy pour **CINZANO** L'APÉRITIF LE PLUS VENDU DANS LE MONDE ENTIER